



COMMUNE DE
Gibloux

Rapport de gestion 2021



Sommaire

Editorial du Conseil communal	5
Administration générale – Relations intercommunales – Ordre public – Police du feu	6
Conseil général.....	7
Membres, changements (élections, démissions)	7
Administration générale.....	8
Coordination supérieure	8
Service administratif	9
Service technique	10
Personnel communal.....	11
Statistiques de la population.....	12
Police	13
Service du feu.....	14
CSP Gibloux	14
CSPi Gibloux-Nord	15
Stands de tir	16
Stand de Vuisternens-en-Ogoz	16
Protection civile	17
Protection de la population intercommunale	17
Affaires scolaires – Structures de garde – Enfance et jeunesse.....	19
Affaires scolaires	20
Organisation du cercle scolaire de Gibloux	20
Gestion du cercle scolaire de Gibloux.....	20
Statistiques scolaires.....	20
Commission des Affaires Scolaires et Extrascolaires	21
Structures de garde	22
Accueils extrascolaires	22
Autres structures	23
Ecoles spécialisées	23
Services auxiliaires scolaires.....	23
Administration scolaire et extrascolaire	23
Bibliothèques	24
Autres loisirs	25
Ludothèque.....	25
Politique de l'enfance et de la jeunesse	26
Commission Enfance et Jeunesse	26
FriTime Gibloux	26
Midnight Gibloux.....	26
Promotions civiques 2021	28
Affaires sociales – Santé et Intégration.....	29
Service des curatelles	31
Service social du Gibloux	32

Résultats financiers	32
Gestion du Service	32
Aide sociale	33
Vie villageoise – Culture – Sports – Loisirs – Tourisme	35
Activités culturelles	36
Subventions ordinaires	36
Subventions extraordinaires	37
Prix culturel 2021	37
Commission culturelle	37
Promotions du sport	38
Subventions ordinaires	38
Subventions extraordinaires	38
Infrastructures sportives	39
Mérite sportif 2021	39
Commission des sports	39
Location des salles communales.....	39
Loisirs et animations villageoises	40
Sentiers pédestres.....	40
Tourisme.....	40
Eaux – Epuration	41
Approvisionnement en eau	42
Réseau d'eau potable.....	42
Plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)	42
Travaux principaux pour les deux prochaines années	42
Pluviométrie	44
Production des sources de la commune de Gibloux	45
Protection des eaux.....	47
Routes – Edilité – Déchetteries – Cimetières – Transports – Agriculture	49
Routes communales.....	50
Assainissement de la route du Glèbe à Ruyres-St- Laurent	50
Zones 30 km/h de Magnedens et Farvagny-le-Petit	51
Réfection des routes.....	52
Entretien	52
Edilité	52
Permanence technique.....	53
Infrastructures en plein air	54
Infrastructures de transports publics	55
Mise en conformité des arrêts de bus	55
Pick-e-Bike, l'e-mobilité en deux-roues	55
Promotions des transports publics	55
Cartes journalières	55
Gestion des déchets.....	56
Cimetières.....	58
Aménagement des différents cimetières	58

Travaux effectués	58
Désaffectations communales	58
Vision future.....	58
Agriculture.....	59
Police des constructions – Bâtiments – Patrimoine historique – Energie	60
Administration des constructions.....	61
Aménagement du territoire – Nature et Paysage – Forêts.....	64
Aménagement du territoire	64
Gravières	65
Protection de l’environnement.....	65
Forêts.....	66
Coupes de bois.....	66
Plantations.....	67
Soins aux jeunes peuplements	67
Chantiers marquants	68
Travaux pour d’autres dicastères	68
Divers.....	68
Finances – Impôts – Economie	69
Rapport du Service des finances.....	70
Comptes 2021 - En résumé	72
Comptes de résultats 2021.....	72
Comptes des investissements 2021.....	74
Bilan au 31 décembre 2021.....	75
Budget 2022 - Résumé.....	77
Plan financier 2022 – 2026 - Résumé	78
Résultats des budgets du compte de résultats sur la période de planification	78
Planification des investissements - Répartition dans le temps	79
Planification des investissements - Répartition par chapitre (investiss. bruts)	79
Planification des investissements dans le temps et par chapitre	80
Economie.....	81
Commission économique	81
Activités et événements.....	81
Installations de nouvelles entreprises	83
Développements d’entreprises existantes.....	83
Accueil de nouvelles entreprises	84
Zones d’activités	84
Projet d’appartements protégés	85
Château d’Illens.....	86

Editorial du Conseil communal

L'année 2021 fut tout d'abord celle de la transition entre deux législatures. Pour l'exécutif, il a fallu prendre ses marques, que ce soit en tant que nouvelle personne élue ou en tant que personne réélue mais à la tête d'un nouveau Dicastère.

Si l'objectif premier fut d'assurer autant que possible la continuité dans les affaires communales, le Conseil communal a rapidement discuté des objectifs de la législature et décidé de développer un véritable Plan de législature. Celui-ci assure la transparence vis-à-vis du législatif et de la population tout en arrêtant une ligne politique guidant l'évolution future de la Commune. Il se veut également un outil qui fasse la corrélation entre les moyens et les missions afin de tenir les objectifs.

De même, l'exécutif a dû reprendre en mains certains dossiers afin de régler les problèmes ouverts et donner un nouvel élan à notre organisation afin de poursuivre, consolider et permettre la pérennisation de notre Commune fusionnée. En particulier, les postes vacants au sein du Service technique ont dû être suppléés et la poursuite des travaux liés à l'optimisation de l'Administration communale ont été jugés prioritaires.

C'est ainsi que les Conseillères communales/Conseillers communaux ont pris en mains les dossiers afférents à leurs Dicastères, ont relancé les travaux liés aux commissions communales et ont arrêté une nouvelle direction politique avec la publication, en fin d'année, du premier Plan de législature de l'histoire de la Commune de Gibloux. Celui-ci sera encore affiné et renforcé à l'avenir, notamment sur un plan financier, et se matérialise dans la Planification financière, respectivement se décline dans les budgets annuels.

Vous trouverez, dans le présent rapport, les détails liés aux actions 2021 des différents Dicastères. Le présent rapport a également le mérite d'illustrer la palette diverse et variée des tâches que la Commune assume au quotidien, à travers ses différents services, dans l'intérêt de la population de Gibloux. Les bases d'un développement harmonieux sont posées et seront renforcées en 2022, ce qui permettra à notre Commune d'avoir une vision politique claire de ses objectifs et des moyens à disposition pour y parvenir.

L'année 2021 fut également marquée par la poursuite des contraintes sanitaires liées au Covid-19. Si la situation fut moins impactante que pressentie sur un plan financier, elle n'en a pas moins continué de toucher la population et la vie villageoise dans son quotidien.

Quoiqu'il en soit, les défis restent nombreux mais la Commune s'est donnée les moyens de les assumer pleinement à l'avenir, notamment avec une nouvelle organisation et la mise en place d'un Etat-Major – composé des Chef.fe.s de Service – et qui assumera la direction opérationnelle de l'administration à l'avenir.

Notre Commune dispose d'un fort potentiel de développement à tous les niveaux, notamment en matière de prestations et services à la population. La poursuite d'une gestion rigoureuse et d'une vision du développement communal autant audacieuse que raisonnable et réaliste permettra de faire prendre à Gibloux la place qu'elle mérite tant sur un plan politique que dans le cœur de ses habitant.e.s.

Je ne pourrais conclure cet éditorial sans dire un grand MERCI à tout le personnel communal pour son engagement quotidien en faveur de notre collectivité locale. De même, je souhaite souligner l'investissement personnel de chacun.e de mes collègues du Conseil communal et les en remercie vivement.

Que vive la Commune de Gibloux !

Au nom du Conseil communal

Fabien Schafer
Syndic

Administration générale – Relations intercommunales – Ordre public – Police du feu

Le Conseil communal s'est réuni à 44 reprises en séance officielle durant l'année 2021. Il s'est également réuni quelques fois en séance extraordinaire ou en séminaire, d'une part en lien avec les intempéries du mois de juillet 2021 et, d'autre part, afin de discuter de la planification générale de la législature. A ce titre, il a, en particulier, développé le premier Plan de législature de la Commune qui sera encore affiné et renforcé durant l'année 2022.

Outre le fait d'assurer la transition dans cette nouvelle législature, un dossier important lié au Dicastère de l'Administration générale fut celui de la mise en œuvre de l'optimisation de l'administration communale suite à l'audit. Un CoPil de mise en œuvre a été nommé par le Conseil communal sous la conduite du Syndic et le Conseil communal a finalement retenu l'organigramme général à 4 Services dont les responsables sont membres de l'Etat-Major. De même, une augmentation importante d'EPT a été proposée afin d'assumer les obligations communales, qu'elles découlent de l'évolution des exigences cantonales et fédérales ou directement des besoins de la population giblousienne, notamment pour assumer et réaliser les investissements projetés. Les crédits nécessaires ont été octroyés par le législatif et le personnel communal a été dûment informé. En 2022, les travaux se poursuivront dans ce sens avec la mise en œuvre de l'échelon des sections et l'engagement des ressources supplémentaires.

Concernant les autres dossiers du Dicastère, les actualités liées à l'évolution des mesures sanitaires Covid-19 fut – bien malheureusement – encore à l'ordre du jour. De même, un travail sur les processus généraux a été enclenché afin d'assurer une meilleure communication de l'action communale à terme et favoriser des échanges optimaux entre les citoyens/citoyennes et l'administration. En outre, d'importants postes ont dû être repourvus (en particulier : Chef du Service technique, Cheffe du Service population, Cheffe de la section Urbanisme et Construction).

S'agissant de l'ordre public en général, il peut être constaté que le niveau de sécurité reste très bon sur le territoire communal et aucun investissement important en la matière n'a été nécessaire. La collaboration avec la police de proximité est excellente. Un seul cas d'importance a été relevé en lien avec un festival sauvage organisé de manière illégale durant l'automne à la Vuisterna par des personnes extérieures à la Commune.

Les sapeurs-pompiers ont, pour leur part, été fortement sollicités, avec de nombreux événements et sinistres. Il peut être relevé en particulier un important incendie d'un établissement public à Vuisternens-en-Ogoz, des inondations liées aux intempéries ainsi que la pollution du réseau d'eau potable également liée aux intempéries. En sus, les sapeurs-pompiers ont assuré leurs missions courantes et répondu aux appels d'urgence ordinaires.

Enfin, il peut être relevé que l'ORCOG a travaillé sur les objectifs de la présente législature. L'expérience nous a démontré qu'en cas d'événement majeur, la Commune reste souvent bien seule à devoir gérer la crise. Dès lors, le développement d'une réflexion globale sur les risques potentiels et d'un plan d'action permettant aux autorités locales d'avoir concrètement en mains les outils utiles reste plus que jamais d'actualité afin d'assurer, dans de telles circonstances, un service répondant aux besoins de la population. Ces travaux seront finalisés en 2022.

Le Dicastère remercie l'ensemble des personnes qui ont œuvré en 2021 de près ou de loin dans les dossiers et affaires qui lui sont rattachés.

Fabien Schafer
Syndic
Dicastère Administration générale, Relations
intercommunales, Ordre public, Police du feu

Conseil général

Membres, changements (élections, démissions)

La convention de fusion de Gibloux du 8 octobre 2014 fixe, pour les deux périodes législatives 2016-2021 et 2021-2026, la composition du Conseil général à 50 membres ainsi que leur répartition par cercle électoral, à savoir :

Cercle électoral de Corpataux-Magnedens :	9 membres
Cercle électoral de Farvagny :	15 membres
Cercle électoral de Le Glèbe :	8 membres
Cercle électoral de Rossens :	11 membres
Cercle électoral de Vuisternens-en-Ogoz :	7 membres

L'année 2021 a été marquée par le renouvellement intégral des autorités communales. Les élections générales du 7 mars 2021 ont confirmé l'élection de 49 membres au Conseil général.

Un siège n'ayant pas pu être repourvu dans le cercle de Farvagny. Une liste a obtenu plus de sièges qu'elle ne contenait de personnes candidates. Aussi, une élection complémentaire a été organisée le 23 mai 2021.

Administration générale

Secrétaire générale : Brigitte Cottet

Coordination supérieure

L'année 2021 marquait la fin de la première législature de Gibloux et représentait ainsi un premier jalon dans le bilan des travaux de mise en œuvre de la fusion et de l'organisation de l'Administration communale au sens large du terme, à savoir l'ensemble des services communaux. Elle a amené son lot d'événements majeurs qui a éprouvé l'organisation en place depuis 2016 et contribué à orienter ainsi qu'à affiner les réflexions liées à l'optimisation du fonctionnement entamées en 2019.

Suspendue à l'évolution des mesures sanitaires liées à la crise du Covid-19, l'Administration a poursuivi ses efforts pour assumer son rôle et garantir un maintien de prestations adaptées à cette situation particulière. Les calendriers ont été chamboulés par le report d'événements et l'ajournement de certains projets. Au titre d'employeur, l'Administration a continué à développer de nouveaux processus de travail afin d'assumer ses missions.

Le printemps a été synonyme de changement de législature, confrontant pour la première fois l'Administration à l'un de ses rôles essentiels, à savoir assurer une transition adéquate lors de changements à la tête d'un Dicastère. En période d'élections générales, élu.e.s démissionnaires et candidat.e.s à une réélection se côtoient, influençant le rythme de traitement des projets et le climat de travail. Il s'en suit une nouvelle constitution du Conseil communal et les coordinations nécessaires au transfert des dossiers et des connaissances y relatives. La nouvelle gouvernance doit ensuite trouver ses lignes directrices et sa nouvelle dynamique de travail. La forte implication des responsables de Dicastères dans la partie opérationnelle de la commune, résultant de la fusion encore récente, a amplifié l'impact du changement de législature sur le fonctionnement de l'Administration au quotidien. Le travail d'optimisation du fonctionnement visera notamment à atténuer, à l'avenir, les conséquences de ces échéances quinquennales.

Cette période particulière a vu également, du début mars et quasi jusqu'à la fin de la législature, une suspension d'activité immédiate et pour plusieurs semaines du Syndic, M. Jean-François Charrière, pour raison de maladie. La suppléance a été assurée par le Vice-Syndic. La charge de ces deux fonctions ainsi que des Dicastères qui s'y rattachaient étant très conséquente, un fort appui de la Secrétaire générale a été nécessaire.

Au même titre que l'exécutif, l'Administration communale a profité de la nouvelle législature pour identifier et planifier les projets administratifs à mener à bien ainsi que les futurs enjeux à anticiper.

Le manque de ressources et les événements majeurs cités ci-avant nous ont contraints au report de la concrétisation de l'optimisation du fonctionnement de l'Administration communale. L'absence de structure adéquate de conduite de l'Administration a obligé le report de certains projets transversaux importants (système de gestion des séances, système de gestion des documents, logiciel de gestion des tâches, système de contrôle interne, etc.). Ce recul supplémentaire a toutefois été mis à profit pour affiner les besoins et préciser les éléments à mettre en œuvre en 2022.

La fin de l'été 2021 a vu la démission, quasi simultanée, de la Cheffe du Service technique et la Cheffe de la Section Urbanisme & Energie. La direction administrative du service et de la section a été assurée par la Secrétaire générale, péjorant encore le manque de ressources déjà identifié pour la coordination supérieure. Pour mémoire, le Service administratif et le Service technique représentent à eux deux, en matière de personnel, plus du 70% de l'effectif et des EPT de la commune.

La définition du concept de mise en œuvre de l'optimisation du fonctionnement de l'Administration communale a été menée à bien durant l'année 2021. Elle s'est concrétisée par l'acceptation, dans le cadre du budget, de ressources supplémentaires dès 2022. La nouvelle structure dirigeante et les moyens supplémentaires octroyés permettront à l'Administration d'atteindre les objectifs fixés et la stabilité attendue d'une entité d'une telle ampleur.

Service administratif

Pour mémoire, le Service administratif est composé de cinq secteurs dont les activités de l'année 2021 sont relatées dans les grandes lignes ci-après.

Ressources humaines :

Ce secteur assure la gestion des dossiers de plus de 100 personnes sous contrat représentant un total d'environ 56 EPT. A cela s'ajoute l'indemnisation d'environ 150 personnes auxiliaires, membres des autorités, des commissions ou du corps des sapeurs-pompiers, impactée notamment cette année par le changement de législature. En 2021, ce sont 15 engagements et 17 cessations d'activité qui ont été traités en matière de personnel permanent.

Le secteur apporte également son appui aux services dans les situations particulières ou compliquées ayant trait au personnel. En matière d'assurance de personnes, ce sont cinq cas de maladie avec absence supérieure à 30 jours, 6 cas d'accident et 17 cas d'accident bagatelle qui ont été déclarés. A cela s'ajoutent les cas d'absence maladie dont la durée est inférieure à 30 jours.

Secrétariat général :

Le Secrétariat général assume les tâches de chancellerie usuelles et apporte un appui au suivi des différents projets aux dicastères qui lui sont rattachés et aux activités du Conseil général.

De par son organisation en cercles électoraux et avec un nombre de candidat.e.s très variable selon les objets, les élections générales communales de Gibloux de mars 2021 ont exploré le large panel des modes de scrutin prévus par la législation fribourgeoise, rendant leur préparation ainsi que leur déroulement relativement complexes. Le renouvellement des autorités cantonales de novembre 2021 ont également mis à contribution le Secrétariat général. L'habitude des citoyen.ne.s de Gibloux tendant à une proportion de « panachage » des listes électorales supérieure à la moyenne des autres grandes communes fribourgeoises, les équipes de dépouillement ont été renforcées en conséquence afin que des résultats puissent être délivrés dans les meilleurs délais.

En contact étroit avec le Conseil communal et le Conseil général, le Secrétariat général a été grandement impacté par le changement de législature. Le renouvellement intégral des autorités communales s'accompagne de nombreuses démarches administratives tant pour le législatif que pour l'exécutif, ainsi que pour leurs commissions respectives. A cela s'est ajoutée l'absence maladie immédiate et pour plusieurs semaines du Syndic, M. Jean-François Charrière, en mars 2021, laquelle a nécessité un appui administratif supplémentaire.

Contrôle de l'habitant :

Le secteur du Contrôle de l'habitant assure la gestion du registre des habitants, base de données centrale pour les services de l'Administration communale et source de données pour certaines bases cantonales ou fédérales. Le secteur assure également les prestations usuelles de guichet ainsi que l'accueil des administrés pour les trois services réunis. Il assume encore la gestion des votations et collabore aux scrutins des élections. Cette année de renouvellement des autorités cantonales et communales a mobilisé une partie des ressources.

Le départ en pré-retraite de la responsable-remplaçante du secteur à fin 2021 a été l'objet d'une attention particulière, cette dernière disposant de nombreuses années d'expérience et du taux d'activité le plus élevé de cette petite équipe.

Administration scolaire et extrascolaire / Bibliothèques :

Le secteur Administration scolaire et extrascolaire a vu le départ à la retraite, à fin février 2021, de sa responsable, emportant ainsi avec elle d'importantes et riches connaissances métiers, pas encore complètement appuyées par des processus formalisés.

Le secteur Bibliothèque s'est préparé, durant l'année 2021, au remplacement début 2022 de sa responsable ayant également atteint l'âge de la retraite. Là aussi, d'importantes connaissances dans ce domaine spécifique devront être compensées.

Les activités de ces deux secteurs, en lien direct avec un seul dicastère, sont relatées sous le chapitre « Affaires scolaires – Structures de garde – Enfance et jeunesse ».

Service technique

L'année 2021 a une nouvelle fois été source de changements pour le Service technique.

Au début de l'année, la nouvelle cheffe de Service, en place depuis l'été 2020, a poursuivi son travail de réorganisation des secteurs et d'amélioration des processus administratifs apportant ainsi une nouvelle dynamique de travail. Le développement du système d'information du territoire (SIT) existant s'est avéré primordial afin de disposer d'un outil de gestion moderne.

Le changement de législature, avec une redéfinition et redistribution complète des Dicastères rattachés au service ainsi qu'une mise en place de nouvelles lignes directrices, a été source d'importants chamboulements pour le Service technique, suspendant ainsi la réalisation de certains projets.

Le manque de ressources avéré dans le domaine des projets, déjà identifié antérieurement, a été un réel frein dans le lancement ainsi que le suivi régulier et actif des très nombreux projets techniques prévus en 2021. Les priorités ont été mises :

- > sur les éléments de planification tel que le plan des infrastructures d'eau potable (PIEP), le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et l'harmonisation du plan d'aménagement local (PAL) ;
- > sur les projets déjà lancés tel que l'agrandissement de l'école de Rossens, la mise en séparatif du village de Farvagny-le-Petit, la réalisation de vestiaires sportifs à Rossens, la liaison des réseaux d'eau potable du Haut et Bas-Gibloux, la réalisation du bassin de laminage de Pra Gady à Vuisternens-en-Ogoz et la réfection des places de jeux des écoles.

La consolidation de la section Urbanisme & Energie en 2020 a été bénéfique, notamment lors de l'arrêt maladie du Syndic, responsable de l'Aménagement, et lors du changement de législature. Le renforcement du secteur Bâtiments a aussi permis d'ouvrir et encadrer un poste d'apprentissage d'Agent d'exploitation.

Les très fortes intempéries du début de l'été ont sollicité les équipes sur le terrain et dans les bureaux avec, notamment, des inondations privées et l'effondrement de la Route du Glèbe à Rueyres-st-Laurent. A cela s'est ajouté, à la mi-juillet, la pollution d'une partie du réseau d'eau potable.

Une analyse complète et approfondie du service, au niveau des tâches à accomplir et des ressources nécessaires, a pu être réalisée durant l'été 2021 dans le cadre de la mise en œuvre de l'optimisation du fonctionnement de l'Administration communale. Elle a confirmé la nécessité de renforcer ce service afin qu'il puisse assumer ses missions.

La fin de l'été 2021 a vu la démission de la Cheffe du Service technique et la Cheffe de la Section Urbanisme & Energie. La gestion des projets en cours ou prioritaires a été provisoirement assurée par les nouveaux responsables des Dicastères techniques ainsi qu'une cheffe de projet temporaire, avec des appuis administratifs spécifiques. La direction administrative du service et de la section a été assurée par la Secrétaire générale.

Fragilisé dans sa structure dirigeante durant les derniers mois de l'année, le service s'est concentré sur la poursuite de la réalisation des projets prioritaires, reportant les autres projets à 2022.

Personnel communal

Effectif du personnel au 31 décembre 2021

	Effectif	EPT
SERVICE ADMINISTRATIF	39	15.52
Secrétariat général, RH	7	4.08
Contrôle de l'habitant	5	3.10
Affaires scolaires et extra-scolaires	24	6.71
Bibliothèque	3	1.63
SERVICE DES FINANCES	7	4.40
SERVICE TECHNIQUE	45	24.63
Administration du service	5	3.10
Police des constructions et aménagement	3	2.30
Adduction d'eau	1	1.06
Bâtiments	16	9.18
Edilité	7	6.54
Déchetteries	13	2.45
SERVICE DES FORETS	6	4.71
SERVICE SOCIAL	7	4.70
SERVICE DES CURATELLES	4	2.20
APPRENTISSAGE	4	
Commerce	2	
Forestier bûcheron	1	
Agent d'exploitation	1	
	112	56.16

Effectif réel au 31 décembre 2021

100 sans les apprentis

Statistiques de la population

Quelques statistiques en matière de population de notre commune :

Population résidente

Lieu	01.01 2016	31.12 2016	31.12 2017	31.12 2018	31.12 2019	31.12 2020	31.12 2021
Corpataux	1076	1091	1103	1125	1127	1119	1104
Magnedens	195	185	185	195	193	199	219
Total Corpataux-Magnedens	1271	1276	1288	1320	1320	1318	1323

Farvagny-le-Grand	1538	1540	1524	1568	1610	1536	1553
Farvagny-le-Petit	435	465	466	493	524	547	573
Grenilles	166	171	167	173	171	176	195
Posat	140	160	174	175	188	171	179
Total Farvagny	2279	2336	2331	2409	2493	2430	2500

Estavayer-le-Gibloux	256	263	246	256	262	268	249
Rueyres-St-Laurent	329	334	348	347	366	370	383
Villarlod	368	376	380	376	377	394	375
Villarsel-le-Gibloux	291	302	301	318	315	318	318
Total Le Glèbe	1244	1275	1275	1297	1320	1350	1325

Rossens	1311	1320	1344	1381	1423	1424	1411
----------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Vuisternens-en-Ogoz	1003	1017	1026	1050	1050	1088	1112
----------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Total Commune de Gibloux	7108	7224	7264	7457	7606	7610	7671
---------------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Source : registre des habitants de la commune

Tableau par tranche d'âge

Age	Nombre de personnes
0 - 4	405
5 - 18	1315
19 - 40	2250
41 - 65	2757
66 - 80	752
81 - 98	192
Total	7671

Mouvements migratoires enregistrés au contrôle de l'habitant

Statistique des quatre événements ayant un effet sur la population migratoire.

Événement	2021
Arrivées	516
Départs	490
Naissances	73
Décès	38

Police

Police de proximité

Depuis fin 2020, M. Kevin Menoud est le titulaire du poste de gendarmerie de Farvagny-le-Grand. Les Autorités communales collaborent avec ce dernier dans l'intérêt de la paix et de la sécurité sur le territoire communal. Les échanges portent sur l'évolution générale de la situation sécuritaire et des mesures à prendre pour soutenir ces objectifs. En outre, la police de proximité est impliquée dans certains projets spécifiques au gré des besoins, à l'instar du projet Midnight Sports.

Stationnement

En 2021 et malgré une augmentation importante des constructions, il n'y a pas eu de hausse significative du parking sauvage. Les places publiques restent par endroit utilisées comme parking privé, phénomène qui risque de s'amplifier à l'avenir en lien avec les règles cantonales qui font fi des réalités de la campagne fribourgeoise. Cet enjeu a initié un début de réflexion du Conseil communal sur l'évolution de cette problématique et des premières réponses devraient être apportées en 2022.

Pour l'heure, la situation est sous contrôle, seuls quelques conflits existants lors de manifestations culturelles ou sportives sur les sites communaux principaux. En 2021, une procédure a été mise sur pied pour tenter de résoudre ce problème, avec une démarche proactive mêlant prévention et répression de la part de la Commune. Cette procédure sera affinée et formalisée en 2022.

Enfin, les véhicules sans plaques qui sont annoncés à la commune sont traités en collaboration avec l'administration. Aucun problème particulier en la matière n'est à relever pour 2021.

Vol, plaintes

Les cas de vols et plaintes pénales chez les privés sont annoncés directement à la police et figurent dans les statistiques cantonales de la police sur leur site internet.

Statistiques

Evénements	2021
Stationnement de véhicules sans / avec plaques	9
Dommages à la propriété / vol	13
Feu illicite	1
Sentiment d'insécurité	-
Dépôt illicite de déchets	2
Bruit, respect des horaires	2
Plaintes diverses (feux d'artifice, épandage de purin)	-
Problèmes liés à la détention de chiens ou d'autres animaux	10
Patentes manifestations	22
Renouvellement de patentes commerciales	13
Nouvelles patentes	6

Service du feu

Contexte général

L'organisation des sapeurs-pompiers de Gibloux comporte 2 corps de sapeurs-pompiers, l'un regroupant les anciennes communes de Corpataux-Magnedens, Farvagny, Rossens et Vuisternens-en-Ogoz, et l'autre composé des villages de l'ancienne commune du Glèbe ainsi que les communes glânoises de Massonnens et Villorsonnens. L'institution d'un seul et même corps pour la commune de Gibloux n'avait pas été possible suite à la fusion du fait d'une convention d'une durée minimale de 10 ans en cours concernant le CSPi Gibloux-Nord. Ladite convention a été résiliée à son plus proche terme, à savoir fin 2022. Toutefois, la réforme des sapeurs-pompiers menée à l'échelon cantonal aurait en tous les cas redistribué les cartes.

Cela étant, même si des premières discussions et réflexions ont déjà eu lieu en 2021 pour appréhender ces réformes à venir, ces travaux se concrétiseront en 2022, de sorte que le fonctionnement fut ordinaire en 2021.

CSP Gibloux

En 2021, l'organisation générale de la défense incendie est restée la même. La cohésion du corps regroupant les anciens villages de Corpataux-Magnedens, Farvagny, Rossens et Vuisternens-en-Ogoz est désormais pleinement réalisée. De même, les collaborations avec le corps d'Hauterive FR se sont accentuées, ce qui va dans le sens du futur rapprochement imposé par la réforme cantonale des sapeurs-pompiers.

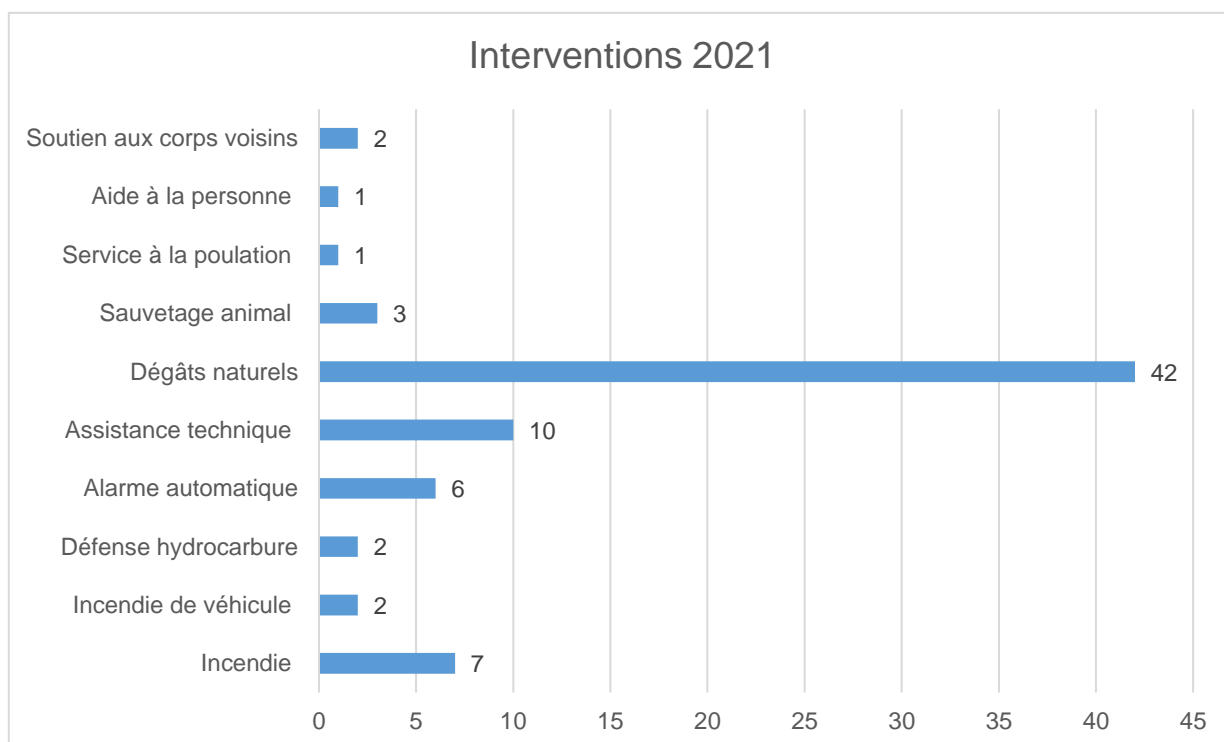
L'année 2021 fut intense, avec pas moins de 4'511 heures. Elle fut marquée en particulier par un incendie majeur à Vuisternens-en-Ogoz, ainsi que par les intempéries de l'été 2021, impliquant de nombreuses inondations et la pollution du réseau communal d'eau potable.

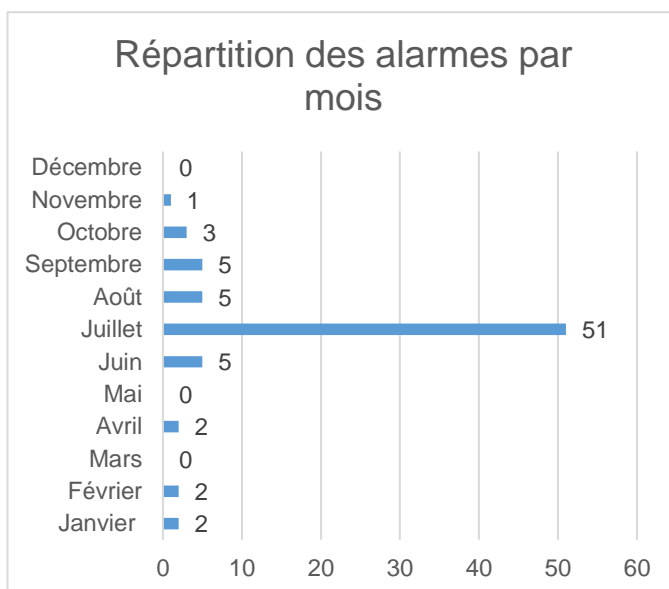
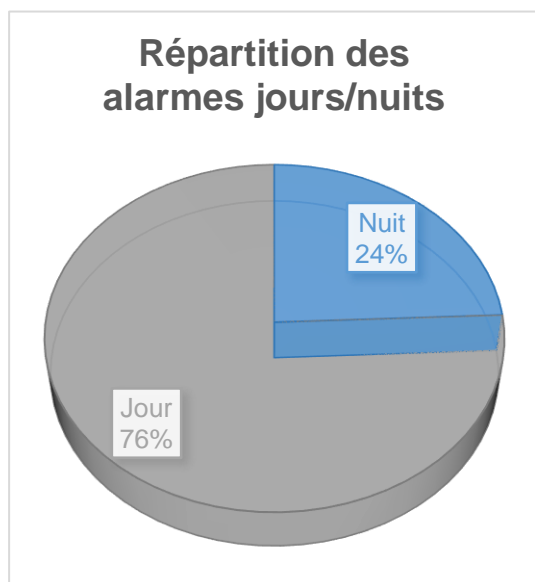
Effectifs du CSP Gibloux

Admission	9 sapeurs
Départ	2 retraites
Effectif actuel	65 sapeurs (6 femmes et 59 hommes)

Interventions

En 2021, le CSP Gibloux est intervenu à 76 reprises alors qu'en 2020, 29 interventions ont été enregistrées.





Formation

Les formations cantonales et fédérales ont été partiellement suspendues en 2021 en raison des mesures sanitaires. Toutefois, le CSP Gibloux a effectué à l'interne 43 jours de formations diverses.

Commandement

A relever que le commandement du CSP Gibloux a été assuré en 2021 par M. Michel Thürler, nouveau commandant, secondé de M. Frédéric Clerc, engagé à ce poste depuis de nombreuses années. Le Dicastère souligne leur engagement particulièrement élevé en 2021 et les en remercie vivement.

CSPi Gibloux-Nord

Le CSPi Gibloux-Nord regroupe les communes de Villorsonnens, Massonnens et Gibloux concernant le secteur de l'ancienne commune du Glèbe. La convention de collaboration a été dénoncée et l'entente s'achèvera en décembre 2022. Cette échéance correspond également à la date d'entrée en vigueur de la réforme cantonale des sapeurs-pompiers. L'ensemble des travaux liés à ces changements à venir a commencé à être discuté en 2021 mais se concrétisera véritablement dans le courant de l'année 2022.

Effectifs du CSPi Gibloux-Nord

Admission 2 sapeurs
 Départ 7 sapeurs
 Effectif actuel 57 sapeurs (dont 3 femmes), dont 17 sapeurs issus du secteur du Glèbe.

Administration

La commune siège est Villorsonnens. Les frais de fonctionnement sont répartis entre les 3 entités communales selon la clé de répartition fixée dans la convention de collaboration, à savoir proportionnellement à la population (pour Gibloux, la population des villages d'Estavayer-le-Gibloux, Rueyres-St-Laurent, Villarlod, Villarsel-le-Gibloux). Les taxes non-pompier sont gérées séparément par chacune des communes.

Formation

60 personnes formées en interne pour un total de 500 heures.
 15 sapeurs ont suivi les cours cantonaux (ECAB).

Matériel et locaux

Tenant compte de la réforme à venir, il n'y a pas eu d'investissement particulier, si ce n'est le renouvellement standard du matériel usagé. Le matériel d'intervention est entreposé principalement à Orsonnens. Pour le Glèbe, du matériel est stocké dans un local situé à l'intersection de la route de la Glâne

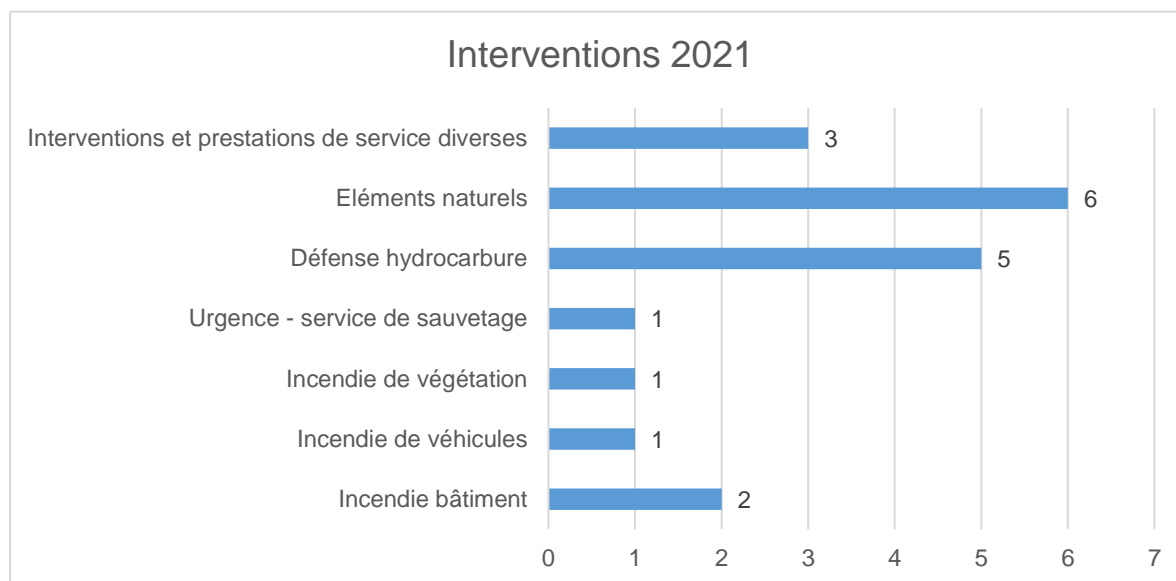
et de la route du Gibloux à Villarlod. Ce dépôt matériel est équipé principalement de tuyaux pour le transport d'eau au profit de maisons d'habitation éloignées d'une borne hydrante.

Relève

Chaque année se tiennent des séances d'information consacrées au recrutement de nouvelles forces, enjeu majeur pour assurer la pérennité du CSP. En 2021, l'Etat-Major a mis l'accent sur l'importance de la formation des sapeurs-pompiers dans le domaine de la protection respiratoire qui est essentielle pour un CSP. Cette fonction et les compétences du sapeur-pompier PR sont en effet nécessaires dans les cas d'interventions feux.

Statistiques du CSPi Gibloux-Nord

En 2021, le CSPi Gibloux-Nord est intervenu à 19 reprises.



Stands de tir

Stand de Vuisternens-en-Ogoz

La commune de Gibloux participe aux frais d'entretien du bâtiment, des charges courantes, de la ciblerie et du matériel Polytronic.

La convention signée avec les communes d'Autigny et de Cottens pour les tirs obligatoires est toujours d'actualité. En 2021, une convention supplémentaire a été signée avec la commune de Chénens pour une entrée en vigueur en 2022.

L'organisation des tirs et la gestion du stand sont assurées par la société de tir La Giblana.

Statistiques

Stand	2021
Manifestations de tirs	35
Coups dans les récupérateurs	11'000
Tirs militaires, nombre de tireurs	106
Membres de la société de tir La Giblana	50
Jeunes tireurs	7

Protection civile

Le taux de couverture des abris de protection civile est de 86%. A noter qu'environ 840 places sont en cours de réception par les services étatiques ou en cours de construction. Le déficit d'environ 300 places ainsi que les besoins futurs liés au développement démographique seront comblés par les importantes constructions communales projetées (notamment : agrandissement de l'école de Farvagny-le-Grand, centre Sport et Loisirs à Vuisternens-en-Ogoz) et, au surplus, par les constructions privées, ces dernières intégrant des telles places selon les besoins communaux identifiés.

A noter que le taux de couverture est ainsi assuré, sachant que la couverture helvétique en la matière est supérieure à 100% déjà à ce jour. Il sied également de rappeler que c'est uniquement sur décision fédérale qu'il faut « activer » de tels abris et que, cas échéant, les places seront attribuées à la population selon les directives du canton.

Nombre de places disponibles dans les abris	Nombres d'habitants
6'557	7'671

Entretien des installations

Seules les infrastructures publiques sont à la charge de la commune. Celles-ci sont entretenues dans le respect des normes et des directives en vigueur. Le contrôle du respect de cet entretien pour les locaux privés ou publics est de compétence communale.

Protection de la population intercommunale

Personnel

L'Organisation catastrophe Gibloux-Hauterive (ORCOC) a pris congé, en 2021, de son chef-remplaçant, M. Philippe Esseiva, ainsi que de M. Stephan Schnyder. Ces personnes n'ont pas été remplacées en raison des incertitudes liées à la révision de la loi cantonale sur la protection de la population. Le travail a ainsi été assuré par les 4 membres de l'Etat-Major restants. Le Conseil intercommunal comprend l'Etat-Major ainsi qu'un élu de chacune des communes de Gibloux et Hauterive. Ce Conseil se réunit 3 à 4 fois par année pour des journées ou soirées de travail (réflexions, développement des mesures, stratégie, actualité, etc.).

Equipements et infrastructures

C'est dans la continuité 6 radios Motorola compatible SP qui ont été acquises pour permettre de communiquer à l'interne dans tous les cas de figure. L'ORCOC peut maintenant mettre à disposition une station radio fixe avec un mat antenne et 6 radios portables pour la conduite d'événements extraordinaires. La question des contrats des licences et la gestion de l'entretien s'effectuera en collaboration avec le CSP Gibloux.

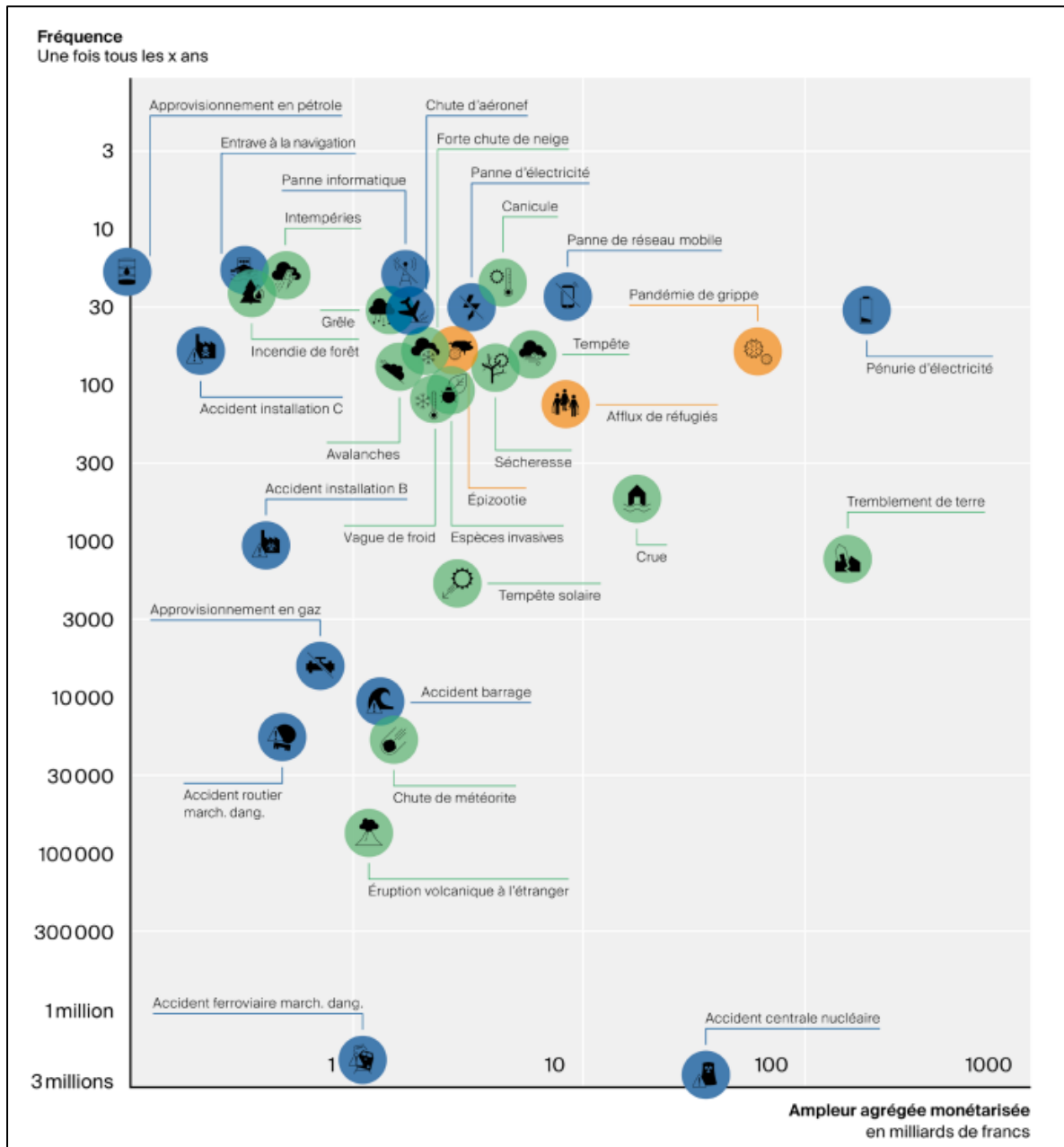
Equipements et infrastructures

L'année 2021 a été particulière en raison du changement de législature. Il a fallu que l'Etat-Major fasse connaissance avec les nouveaux élus en charge de la protection de la population et ressentent les sensibilités de chacun pour définir une ligne claire de collaboration constructive. La révision de la loi cantonale sur la protection de la population n'étant pas encore en consultation, l'ORCOC a défini avec les organes politiques la qualité des travaux à fournir pour l'avenir. Dans le souci de la sauvegarde des acquis, il a été convenu qu'une "valise " de documents soit transmise aux administrations communales, ceci afin de permettre de conduire les événements extraordinaires avec une analyse des risques couplée aux plans d'engagement adaptés aux différentes situations possibles. Dans un deuxième temps, l'objectif est de former les personnes clés des administrations et de terminer par un exercice pour consolider les connaissances.

Analyses prévisionnelles

L'objectif est de se faire une idée de ce que pourrait nous réserver l'avenir. Cela guide les travaux de l'ORCOG et les plans prévisionnels à développer et prioriser les actions. Cette analyse est effectuée en premier lieu sur la base des rapports de la Confédération en matière de protection de la population. Les prévisions des différents offices et services fédéraux, les analyses de météo suisse, les documents des services cantonaux ainsi que la cartographie des risques complètent les outils d'analyse. Les actualités politiques, reportées notamment par les médias, peuvent aussi compléter ces outils.

L'objectif est ensuite de concrétiser les éventuelles conséquences sur notre région et de faire ressortir les risques et les mesures à prendre pour pouvoir les absorber. De manière générale, les types de risques possibles sont répertoriés comme suit :



Les risques particulièrement mis en exergue comprenant des impacts directs sur notre population de la région du Gibloux sont les suivants :

- crise sanitaire (Covid-19, grippe aviaire et autres épizooties, etc.) ;
- panne du réseau électrique (pénurie, black-out, etc.) ;
- panne de réseaux TIC (réseaux informatiques, internet, téléphonie, communication) ;
- tempête hivernale.

L'ORCOG a poursuivi ses travaux en ce sens et la mise à jour des objectifs, avec la « valise » de mise en œuvre, sera finalisée durant l'année 2022. En parallèle, certains moyens continuent à être développés, essentiellement sur le plan de la communication.

Affaires scolaires – Structures de garde – Enfance et jeunesse

L'année 2021 était une année chargée et remplie de défis.

Tout d'abord, la prise en mains des différents dossiers de ce Dicastère, qui sont nombreux et tous aussi importants les uns que les autres. Si cette mise en route a été facilitée par l'excellent travail de la nouvelle Cheffe de l'administration scolaire et extrascolaire, Mme Antoinette Clerc, et par les précieux conseils de notre Syndic actuel, ancien responsable du Dicastère, il m'aura fallu plusieurs semaines avant de prendre mes marques.

En début de législature, il était nécessaire de nommer les membres des deux commissions liées à mon Dicastère : la Commission des Affaires Scolaires et Extrascolaires (CASE) et la Commission Enfance et Jeunesse (CEJ). Une fois ceci effectué, le travail n'a pas manqué et les membres de ces deux commissions ont régulièrement été convoqués. Les travaux sont importants : toute la mise en œuvre de la politique en matière d'établissements scolaires, de transports scolaires et établissement du règlement sur les structures de garde pour la CASE ; développement d'un projet d'engagement d'un délégué à l'enfance et jeunesse, préparation d'un sondage auprès des élèves du CO et pérennisation, voire renforcement des projets FriTime, Midnight et des promotions civiques pour la CEJ.

Cette année 2021 a également – à l'instar de l'année 2020 – été marquée par la pandémie de Covid-19. Si toute la population a été touchée, je tiens à saluer la capacité d'adaptation des enfants, du corps enseignant et du personnel de nos structures lors des changements de directives. Je tiens également à saluer la compréhension générale des parents suite aux mesures mises en place, et je pense notamment au masque obligatoire dans les transports scolaires et/ou en classe, ou encore à la semaine d'enseignement à distance qui a dû être effectuée à l'automne 2021 par les enfants fréquentant l'école de Farvagny. Bien évidemment, je tiens à saluer également les jeunes fréquentant les soirées du projet Midnight qui ont suivi et respecté les consignes, même si elles ne permettaient peut-être pas toujours de profiter pleinement des soirées organisées. Le groupe de planification FriTime a également tenu bon et a continué de proposer des activités réjouissantes aux enfants.

Les projets pour les années à suivre sont, vous l'aurez compris, nombreux. La mise en œuvre de l'audit sur l'administration communale et notamment le renforcement du secteur de l'administration scolaire et extrascolaire et du secrétariat des directions des écoles primaires permettra d'assurer un traitement efficient et efficace de ces dossiers.

Pour le Dicastère, l'année 2021 a trouvé son point d'orgue en octobre, au moment des séances du Conseil général. Le début de la mise en œuvre de l'organisation du Cercle scolaire a débuté avec l'acceptation, à une majorité écrasante, d'un crédit de construction de CHF 7'000'000.00 pour l'agrandissement du bâtiment B de l'école de Rossens. En parallèle, les travaux ont également débuté pour la rénovation du bâtiment A de l'école de Rossens qui accueillera, à l'avenir, les classes enfantines.

Je terminerai cette petite introduction par des remerciements généraux à l'ensemble du personnel de l'administration communale (et plus particulièrement au personnel de l'administration scolaire et extrascolaire), au personnel de nos structures de garde et de nos écoles, aux Directions d'école, au personnel de la BRG, aux patrouilleurs scolaires et à nos différents prestataires, aux membres de la CEJ et de la CASE ainsi qu'aux personnes qui s'occupent, de près ou de loin, des projets FriTime Gibloux et Midnight Gibloux pour leur précieuse collaboration durant ces premiers mois de législature. Un dernier merci à notre Syndic, ancien responsable du Dicastère, qui m'a permis de prendre mes marques de manière très sereine.

Julien Gremaud
Conseiller communal
Dicastère Affaires scolaires, Structures de garde,
Enfance et jeunesse

Affaires scolaires

Organisation du cercle scolaire de Gibloux

Le cercle scolaire comprend trois Établissements correspondant aux anciens cercles scolaires que sont Corpataux-Magnedens/Rossens, Farvagny/Vuisternens-en-Ogoz et Le Glèbe. A la suite de l'entrée en vigueur, en 2015, de la nouvelle loi scolaire, la commune n'est plus l'autorité scolaire du cercle mais continue à l'administrer.

De nombreux travaux ont été effectués en 2021. Comme indiqué dans la préface, le projet d'agrandissement du bâtiment B de l'école de Rossens a trouvé son point d'orgue en octobre 2021, lorsqu'une demande de crédit de construction de CHF 7'000'000.00 a été acceptée par le Conseil général. Cela a permis de continuer sereinement la préparation des travaux de construction qui débiteront au cours de l'été 2022. En parallèle, la suite du développement des établissements scolaires a également continué : l'avant-projet de la rénovation du bâtiment A de l'école de Rossens a été présenté au Conseil communal, à la Commission des Affaires scolaires et extrascolaires (CASE) et à la Commission de l'énergie. Le projet et le crédit de construction sont prévus dans le courant de l'année 2022.

Au cours de l'année prochaine, les réflexions liées à l'agrandissement de l'Établissement de Farvagny devront être menées. En parallèle, la rénovation du bâtiment de Corpataux, destiné à accueillir la crèche La Marelle, devra être planifiée, au même titre que l'agrandissement de la salle de gymnastique de Farvagny. Le Dicastère ne manquera pas d'informer le législatif des différentes avancées des travaux et des réflexions.

Gestion du cercle scolaire de Gibloux

Un certain nombre d'uniformisations ont été effectuées dans le courant de la précédente législature. Dès le début de cette législature, le Dicastère s'est occupé à poursuivre leur mise en œuvre, comme l'installation des derniers tableaux noirs interactifs. L'achat d'un serveur commun pour les écoles a également été prévu dans le budget 2022.

Statistiques scolaires

Selon la demande du Conseil général, le tableau des effectifs présenté pour la rentrée 2021 comporte le nombre d'élèves maximum par classe. Pour le reste, l'on peut remarquer que seul l'Établissement de Corpataux-Magnedens-Rossens comporte des classes à double degré.

Effectifs des élèves et nombre de classes à la rentrée 2021 pour le cercle scolaire de Gibloux :

	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Moyenne élèves/classe	Effectif minimum/classe	Effectif maximum/classe
Enfantines	10	177	17.7	12	20
Total enfantines	10	177	17.7	12	20
Primaires					
3H	4.5	79	17.6	16	19
4H	4.5	72	16.0	13	18
5H	5.5	103	18.7	14	20
6H	4.5	90	20.0	18	23
7H	4.5	94	20.9	21	23
8H	5.5	105	19.1	15	23
Total primaires	29	543	18,7		
TOTAL GENERAL	39	720	18,5	13	23

* 3 classes à 2 degrés dans l'Établissement de CMR

* 0 classe à 2 degrés dans l'Établissement de FVO

* 0 classe à 2 degrés dans l'Établissement de GL

Les effectifs ci-dessus recensent les élèves de façon « physique ». En termes de statistique par contre, les effectifs à considérer pour déterminer le nombre de classes sont supérieurs, ceci étant dû à la présence d'enfants en intégration qui comptent pour trois élèves.

Statistique – Effectifs globaux par école

	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Moyenne élèves/classe
Farvagny-le-Grand	15	288	19.2
Vuisternens-en-Ogoz	3	55	18.3
Corpataux	5	85	17.0
Rossens	8	162	20.3
Estavayer-le-Gibloux	8	130	16.3
TOTAL GENERAL	39	720	18,5

De manière générale, il sied de préciser que les projections liées au développement démographique reflètent l'augmentation de la population au sein de notre commune de Gibloux, même si, structurellement, cette augmentation s'effectue souvent par cycle au niveau du bassin scolaire.

Commission des Affaires Scolaires et Extrascolaires

Le début de législature a permis de constituer cette commission. Elle reprend le travail de deux commissions de l'ancienne législature : la Commission des Structures de Garde (CSG) et la Commission des Affaires Scolaires (CAS). De nombreux dossiers seront analysés par la CASE dans le courant de cette législature, comme déjà indiqué en préambule.

La CASE est composée comme suit :

- Julien Gremaud, Conseiller communal, Président ;
- Anne Dafflon, Conseillère générale, Membre ;
- Valérie Egger, Conseillère générale, Membre ;
- Sébastien Geinoz, Conseiller général, Membre ;
- Claudine Pochon, Conseillère générale, Membre ;
- Alain Roussi, Conseiller général, Membre ;
- Ludovic Vernaglione, Conseiller général, Membre ;
- Antoinette Clerc, Secrétaire (avec voix consultative).

Structures de garde

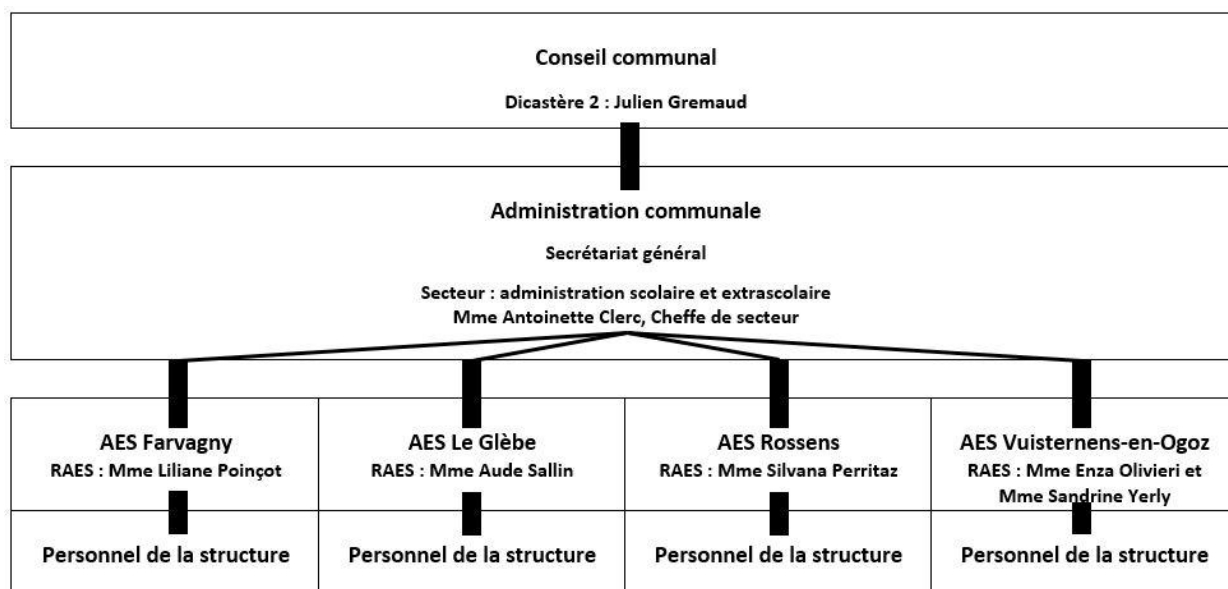
Accueils extrascolaires

Les Accueils extrascolaires (AES) de la commune de Gibloux se situent sur quatre sites que sont Estavayer-le-Gibloux, Farvagny-le-Grand, Rossens et Vuisternens-en-Ogoz. Ils sont gérés par des Responsables de site qui sont, elles-mêmes, rattachées au secteur de l'Administration scolaire et extrascolaire.

Malgré les problématiques liées à la pandémie de Covid-19, l'activité des accueils extrascolaires a pu continuer à se développer. Les structures ont pu continuer d'accueillir les enfants de notre commune dans d'excellentes conditions. Les inscriptions continuent d'augmenter, ce qui est réjouissant et démontre que le personnel des accueils travaille consciencieusement et propose des activités plaisantes aux enfants. D'ailleurs, la Commission des affaires scolaires et extrascolaires (CASE) a pu, lors d'une rencontre avec toutes les responsables des accueils au mois de décembre 2021, constater l'engagement important des responsables et de leurs équipes.

Le Dicastère adresse ses plus vifs remerciements à tout le personnel des accueils pour leur engagement, leur passion et leur dévouement, permettant d'assurer ce service important en faveur des familles.

Hiérarchie



Inscriptions 2021/2022

AES par semaine	avant l'école	matinée	midi	après-midi	après l'école	TOTAUX	Nombre enfants inscrits
Estavayer-le-Gibloux	9	0	38	0	22	69	29
Farvagny-le-Grand	9	2	122	14	100	247	81
Rossens	0	0	90	6	53	149	53
Vuisternens-en-Ogoz	5	1	46	3	24	79	27
TOTAL	23	3	296	23	199	544	190

Les chiffres de ce tableau sont indicatifs : ils correspondent aux inscriptions régulières mais ne tiennent pas compte des inscriptions irrégulières. La fréquentation des structures peut donc se situer au-dessus de ces projections, notamment sur les plages de midi et après l'école.

Autres structures

La commune de Gibloux soutient, en collaboration avec la commune de Hauterive/FR, différentes structures d'accueil par le biais de subventions directes et indirectes aux structures ou aux parents. Les services suivants peuvent ainsi être proposés :

- **La crèche La Marelle** : elle est située sur deux sites que sont Farvagny-le-Grand et Grangeneuve. À noter que la commune supporte le déficit de cette structure qui aurait été, pour l'année 2021, en légère hausse. Le taux d'occupation de la structure est resté stable.
- **L'Accueil Familial de Jour de la Sarine** : cette association met en contact les parents et les mamans de jour afin d'obtenir un moyen de garde plus flexible que les structures communales. Elle assure le suivi administratif et la coordination entre les différents acteurs, dont notamment la commune et les parents, ces derniers pouvant bénéficier d'une subvention.
- **Les écoles maternelles** : la commune de Gibloux accueille deux entités sur son territoire, la Maison des Petits, à Villarlod, et la Chrysalide, à Rossens. La commune soutient ces structures par des prestations en nature et financières et peut aussi être appelée à subventionner les parents. La commune d'Hauterive/FR procède de même avec l'école maternelle Le Jardin Câlin. Les enfants des deux communes bénéficient d'un « libre-passage » aux différentes structures, ce qui signifie que les tarifs appliqués sont identiques.

Un changement significatif a eu lieu en 2021 puisque l'école maternelle « La Chrysalide » a été reprise, dans le courant de l'été, par Madame Belinda Bossy.

Ecoles spécialisées

Services auxiliaires scolaires

Les services auxiliaires scolaires sont assumés par Flos Carmeli. La commune de Gibloux est l'interlocutrice pour la région du Gibloux et représente donc également la commune de Hauterive/FR avec laquelle notre commune est conventionnée. Ces services comprennent la logopédie, la psychologie et la psychomotricité.

Emplacement principal des services	
Bâtiment scolaire	Services principaux
Corpataux	Psychologie
Farvagny-le-Grand	Logopédie, Psychologie, Psychomotricité
Estavayer-le-Gibloux	Logopédie, Psychologie
Rossens	Logopédie

Administration scolaire et extrascolaire

L'administration scolaire et extrascolaire a connu un changement important au début de l'année 2021. Après de nombreuses années auprès de la Commune de Farvagny, puis de Gibloux, Mme Claudine Pochon a pris sa retraite. À cette occasion, le Dicastère souhaite lui transmettre de vifs remerciements pour son travail exemplaire durant ces années de service. Si elle n'est plus occupée à l'administration scolaire, elle n'en est pas très loin, puisqu'elle est élue au Conseil général et membre de la CASE. Elle a été remplacée par Mme Antoinette Clerc, qui est ici également vivement remerciée pour la reprise de ce poste effectuée avec panache et professionnalisme.

En fin d'année 2021, un deuxième changement important est entrevu pour l'administration scolaire et extrascolaire, puisque Mme Antoinette Clerc a été nommée en décembre 2021 Cheffe du pôle « population » et membre de l'Etat-major de la future organisation de l'administration communale. Afin de pouvoir mettre ce pôle « population » en œuvre, l'engagement – prévu – d'une nouvelle personne au sein de l'administration scolaire et extrascolaire devrait être planifiée en 2022. Le secrétariat aux directions d'école primaire sera également renforcé.

Bibliothèques

La bibliothèque régionale de Gibloux (BRG) se situe sur deux sites : Farvagny-le-Grand (CO) et Rossens (école primaire).

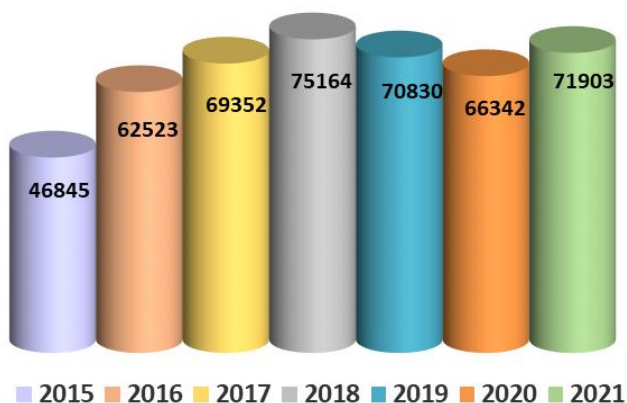
À l'instar de l'année 2020, l'année 2021 fut particulière. Malgré les mesures mises en place (notamment, contrôle du certificat Covid-19 en fin d'année), les prêts ont augmenté par rapport à 2019, dernière année « normale », ce qui est particulièrement réjouissant. De plus, le Dicastère devait préparer le départ de la responsable. Deux personnes ont démissionné dans le courant de l'année, ce qui a contribué à rendre ce remplacement moins aisé. À la fin de l'année 2021, les perles rares ont été trouvées : un duo de responsables et une agente en information documentaire ont accepté de relever le défi et ont prévu de rejoindre la BRG en février / mars 2022.

Au surplus, le Dicastère renvoie au rapport d'activité 2021 global de la BRG dont certains extraits statistiques se trouvent ci-dessous.

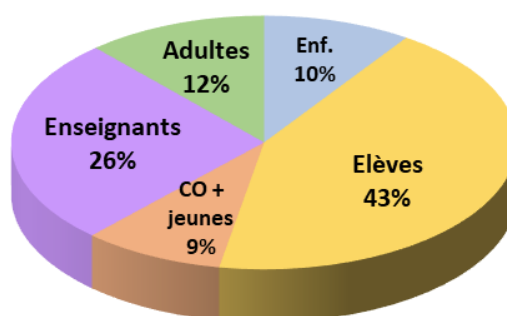
Le Dicastère adresse ses remerciements à tout le personnel de la BRG pour son important engagement quotidien qui permet de faire rayonner notre bibliothèque bien au-delà des frontières communales. Un remerciement particulier à Mme Claire-Lise Progin qui a accepté de repousser de quelques mois sa retraite afin que la transmission de la responsabilité de la BRG soit assurée. Il est là l'occasion de remercier Mme Progin pour tout le travail effectué, les nombreuses activités proposées et le professionnalisme avec lequel la bibliothèque a été conduite. La responsabilité de la BRG sera reprise au 1^{er} mars 2022 par Mmes Anne-Laure Brügger et Geneviève Ingold qui accueilleront également, dès cette date, une nouvelle collaboratrice.

Statistiques 2021

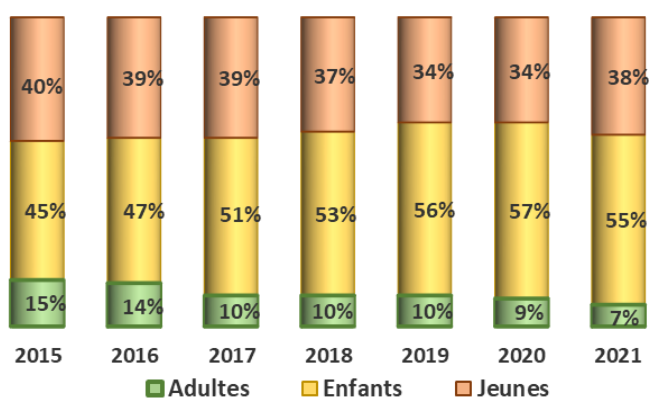
Evolution des prêts



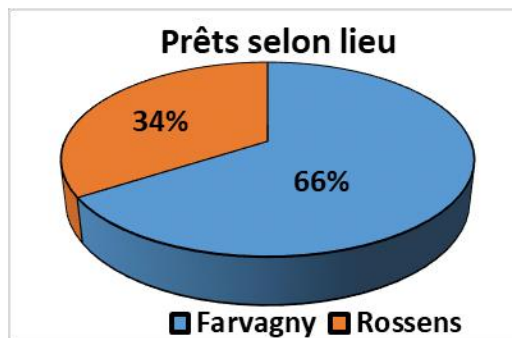
Selon type de lecteur



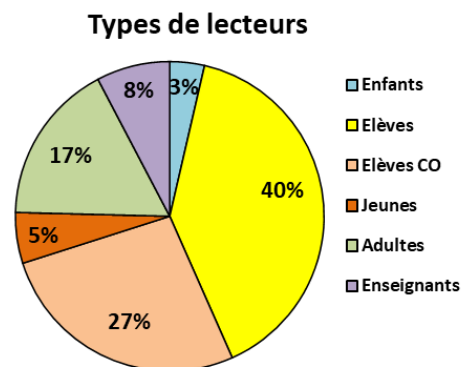
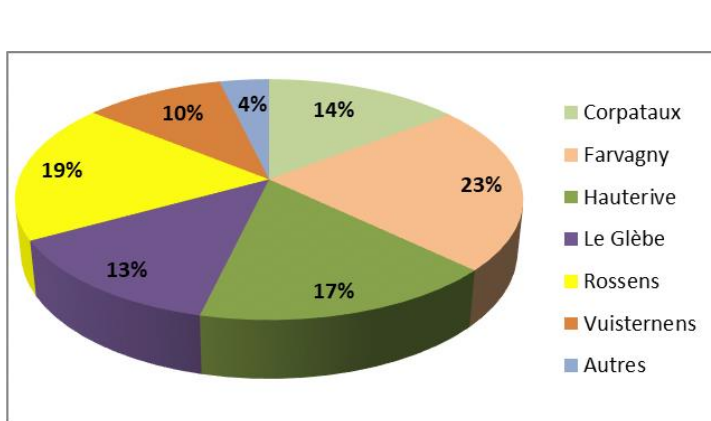
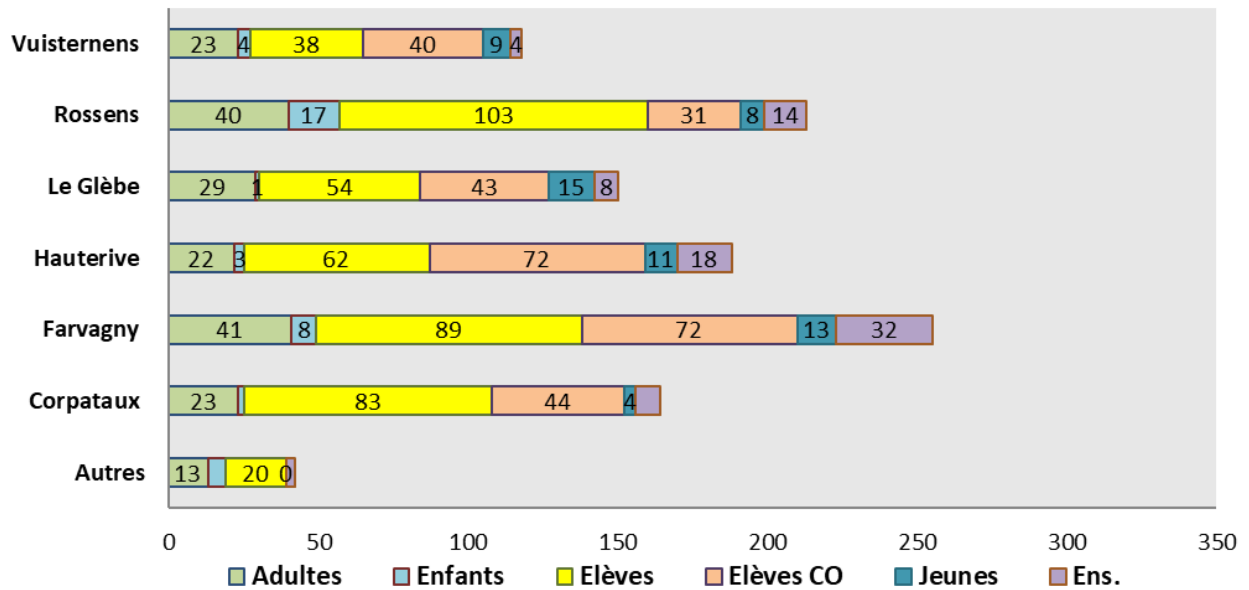
Prêts par catégorie de documents



Prêts selon lieu



1130 lecteurs actifs en 2021



Autres loisirs

Ludothèque

La Ludothèque du Gibloux est gérée par un comité de bénévoles et bénéficie du soutien des communes de Gibloux et Hauterive/FR dans la continuité de ce qu'assumait déjà l'ACG. Le soutien s'exprime de deux manières : l'un financier, par un subventionnement à hauteur de CHF 1.- par habitant, et l'autre en nature, par la mise à disposition des locaux. Ces derniers se situent à Vuisternens-en-Ogoz, alors qu'ils se trouvaient à Hauterive/FR jusqu'en 2018. Ce recentrage et ces locaux plus adaptés ont contribué au fort développement de la ludothèque qui a connu une augmentation sensible de sa fréquentation jusqu'en 2019, ce qui bénéficie une fois encore aux familles giblousiennes. Concernant 2021, tenant compte des ouvertures rendues difficiles, la structure a poursuivi son rôle du mieux possible. Comme pour l'année passée, les statistiques resteront néanmoins peu indicatives dans ce contexte et aucune conclusion fiable quant à l'évolution de la structure ne pourra être réellement tirée.

Un merci particulier est adressé au personnel s'occupant de cette structure, qui propose également et régulièrement des activités FriTime pour nos plus jeunes.

Politique de l'enfance et de la jeunesse

Commission Enfance et Jeunesse

Le début de législature a permis de reconstituer cette commission dont le but est le développement général de la politique enfance et jeunesse. Plusieurs projets y sont liés, notamment FriTime Gibloux, Midnight Gibloux et les promotions civiques.

La CEJ est composée comme suit :

- Julien Gremaud, Conseiller communal, Président ;
- Geneviève Frick, Conseillère communale, Vice-Présidente ;
- Nathan Rosa, Conseiller général, Secrétaire ;
- Ludovic Michel, Conseiller général, Membre ;
- Sylvain Monney, Conseiller général, Membre ;
- Patric Neuhaus, Conseiller général, Membre ;
- Laurent Schwaller, Conseiller général, Membre ;
- Chantal Moosmann, Membre ;
- Marion Chavanne, Responsable FriTime, Membre.

FriTime Gibloux

En 2021, sur les 18 activités proposées, 14 ont pu finalement avoir lieu en raison notamment de la pandémie de Covid-19. L'engouement des participants – tant des enfants que de leurs parents – est toujours très important et tous souhaiteraient disposer d'encore plus d'activités. Depuis le début du projet, le groupe de planification FriTime se charge de proposer, de planifier et d'organiser les activités de manière complètement bénévole.

Lors de l'établissement du budget 2022, il a été décidé de rémunérer ces personnes de la même manière qu'une commission communale, afin de valoriser leur engagement à sa juste valeur. Il est là l'occasion de remercier tous les membres du groupe de planification qui donnent de leur temps sans compter pour le bonheur de nos enfants.

Les activités ont été fréquentées par plus de 180 enfants en 2021, ce qui démontre l'intérêt de la population et l'importance de ce projet.

Malgré les quelques difficultés de planification rencontrées cette année, le projet a donc très bien fonctionné, une nouvelle fois. Cette troisième année de fonctionnement permet d'envisager une pérennisation de celui-ci. À l'avenir, la question d'un renforcement de celui-ci sera discutée.

Pour de plus amples détails, il est renvoyé au rapport FriTime Gibloux du mois de mars 2022.

Midnight Gibloux

La quatrième année du Midnight Gibloux a également été perturbée par la pandémie de Covid-19. Au début de l'année 2021, la participation moyenne était quelque peu en-deçà des habitudes du projet. Néanmoins, ce sont toujours une quarantaine de jeunes qui ont pu profiter de ces soirées. Cette participation moindre était surtout liée aux restrictions sanitaires (accueil de 50 participants au total). De manière générale, le Midnight Gibloux reste très bien fréquenté en rapport aux autres projets du canton. En deuxième partie d'année, l'affluence a fortement augmenté, avec certaines soirées où plus d'une centaine de jeunes se réunissait. Autre point réjouissant, la quasi-parité entre les femmes et les hommes (47% de participantes pour 53% de participants). L'objectif fixé en mai 2020, d'arriver à une parité entre les genres, est donc quasiment atteint. Il est encore à relever que le nombre de visiteurs « constants » (soit présents à plus de la moitié des événements) a plus que doublé.

Tout ce qui précède indique que le projet va dans le bon sens. Bien que quelques nuisances puissent avoir parfois lieu (dans l'extrême majorité des cas, qui sont de plus le fait d'individus externes au projet), le Midnight Gibloux comble un réel besoin des jeunes d'avoir un endroit sécuritaire pour se rencontrer.

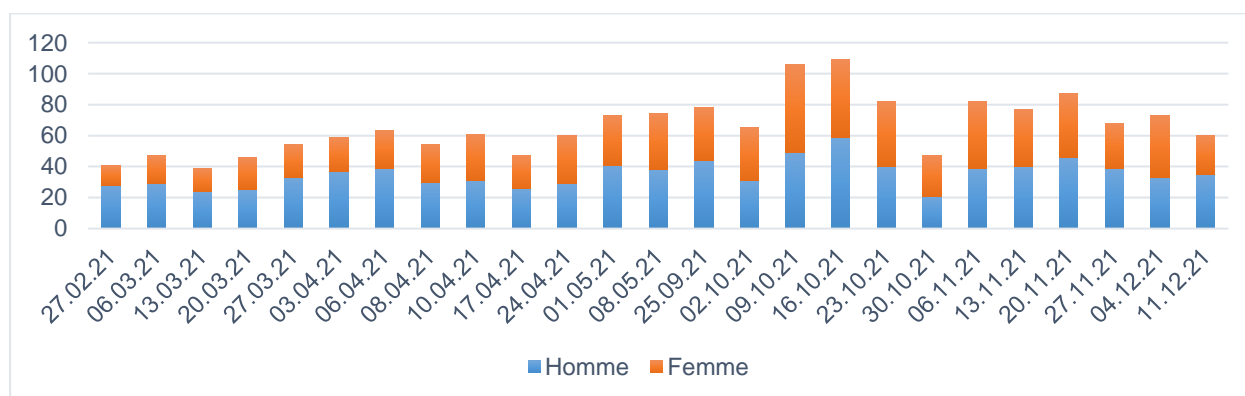
Le projet est itinérant, ce qui signifie qu'il se déplace dans différentes salles de sport situées sur le territoire communal. Cette situation est liée à la volonté de ne pas entraver les activités de nos sociétés locales ou dans une moindre mesure. Pour le début d'année 2022, un test dans les locaux de la commune de Hauterive/FR sera effectué.

Ci-dessous, quelques données sont encore jointes. Pour de plus amples informations, le Dicastère renvoie au rapport Midnight du mois de mars 2022.

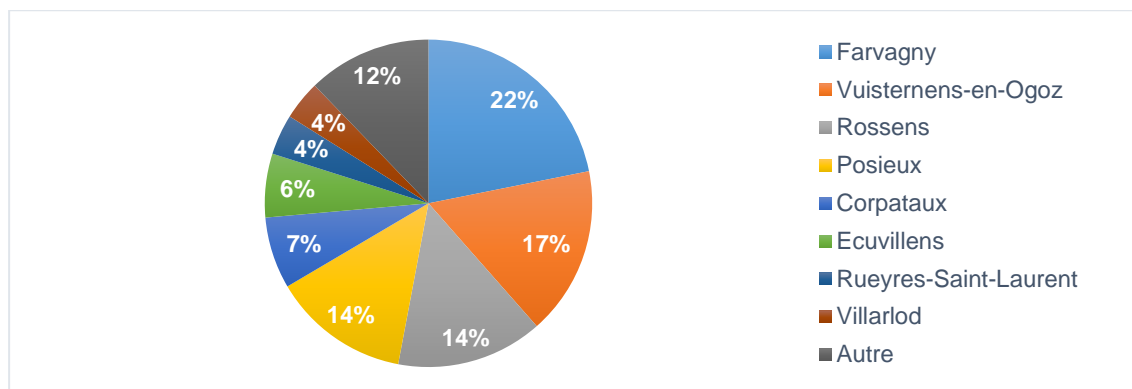
Données générales :

	2019	2020	2021
Données du projet Midnight Gibloux			
Évènements	24	14	25
Nombre de participant-e-s enregistré-e-s			
Total	371	349	265
Hommes	207	203	142
Femmes	164	146	123
Nombre de visites			
Total	1478	972	1652
Hommes	846	577	886
Femmes	632	395	766
Statistiques de la participation par soirée			
Moyenne participation totale	61.6	69.4	66.5
Moyenne hommes	35.3	41.2	35.6
Moyenne femmes	26.3	28.2	31
Maximum	87	143	109
Minimum	27	29	39

Participation par événement :



Domicile des participants :



Promotions civiques 2021

À la fin de l'année 2020, les promotions civiques avaient dû être annulées en raison de la situation sanitaire. En remplacement de cette soirée, des bons avaient été envoyés à chaque jeune fêtant ses 18 ans.

En novembre 2021, les promotions civiques ont bien pu avoir lieu. Elles se sont déroulées le vendredi 19 novembre 2021 et ont d'ailleurs fait l'objet d'un article dans le journal L'Antenne, article rédigé par un des participants. Après une courte présentation effectuée dans la salle communale de Farvagny, tous les participants se sont rendus au LaserGame de Bulle. La soirée s'est ensuite terminée par un souper à la Petite Pinte à Farvagny et les plus motivés ont pu profiter du concert prévu dans ces lieux à la fin de la soirée. Cet événement est non seulement important pour « marquer le coup » mais c'est également une occasion pour les nouveaux citoyens de discuter avec les autorités communales (Conseillers communaux, membres de la CEJ ou encore les jeunes Conseillers généraux) et de leur faire part de leurs propositions, soucis ou encore vœux pour leur village et la commune.

Affaires sociales – Santé et Intégration

L'année 2021 a été fort compliquée notamment en raison de la pandémie de la Covid-19. Toutefois, nous constatons que chacune et chacun s'est bien adapté à la situation. En effet, l'organisation du travail a été très bien gérée tant par l'administration communale que par la direction du Service social. Le télétravail a permis la poursuite du suivi des bénéficiaires afin que les prestations de l'aide matérielle puissent être délivrées dans les délais.

Le Service social a été confronté à un gros souci de mise en place du nouveau logiciel KISS qui devait uniformiser les pratiques des différents services sociaux régionaux de notre canton, lequel a pris un retard certain dans son installation et son fonctionnement. Toutefois, grâce à la grande implication de Mme Nicole Villet, directrice du SSRG, ce système fonctionne pour notre service depuis la fin de l'année 2021 et nous lui témoignons ici notre vive reconnaissance pour cet important travail.

Nous constatons encore que la politique du suivi de la gestion administrative et financière de plusieurs personnes ou familles menée par le Service social contribue toujours à éviter que les situations de ces personnes ne se dégradent et qu'elles doivent demander l'aide matérielle. Nous nous en félicitons et remercions encore la direction du Service social pour la continuité d'un tel suivi.

Durant cette période difficile, nous n'avons pas constaté une forte augmentation des demandes d'aide matérielle. Nous expliquons cet état de fait dans la mesure où les personnes touchées par la pandémie ont pu bénéficier d'autres ressources financières notamment par le biais d'autres assurances sociales.

Néanmoins nous relevons, comme l'an passé par ailleurs, que plusieurs demandes d'aide matérielle proviennent de familles, de jeunes sans formation comme de plusieurs personnes ayant des soucis de santé, ce qui bien évidemment induit une écoute et une aide personnelle importantes.

Enfin, nous pouvons affirmer que les frais de l'assistance sont très bien tenus et remis selon les normes légales en ayant toujours à cœur le respect de la personne et de l'équité. Nous souhaitons profiter de ces lignes pour remercier encore infiniment Mme Nicole Villet de sa bonne gestion du Service social du Gbloux. De plus, nous tenons également à faire part de notre vive reconnaissance à toutes les collaboratrices du service, à la direction comme aux membres de la Commission sociale qui a fait un excellent travail durant cette dernière année de législature.

Service des curatelles

Pour le Service des curatelles, nous relevons, comme l'année passée, une augmentation constante des mandats et ce notamment depuis ces dernières années. La réflexion s'est faite pour une augmentation d'EPT dans ce contexte.

En effet, en 2021, il y a eu 13 fermetures de dossiers suite à des décisions de levée de curatelle, de transfert de dossiers ou de décès et 20 nouvelles situations, ce qui représente la gestion de 95 mesures de curatelle de différentes natures.

Nous constatons que la situation ne s'améliore pas car les cas deviennent de plus en plus complexes en raison des difficultés notamment dues à l'appauvrissement des relations sociales, à l'isolement comme à un état de santé déficient.

Nous souhaitons ici encore remercier très sincèrement Mme Fabienne Schouwey pour son engagement et son professionnalisme dans l'accomplissement de la direction de notre service des curatelles.

Seniors

Pour rappel, la loi Senior+, entrée en vigueur au 1er janvier 2017, prévoit, notamment à son art. 1er :

« En complément à la législation fédérale cantonale, la présente loi a pour but de veiller à l'intégration des seniors dans la société, à la reconnaissance de leurs besoins et de leurs compétences ainsi qu'au maintien de leur autonomie ».

Afin de répondre à ces exigences, la commune de Gbloux soutient et finance de manière conséquente l'Association Gbloux Solidaire, créée en 2015 par l'ancien exécutif de la commune de Farvagny. Cette association propose divers services et activités à toute personne âgée, handicapée ou momentanément atteinte dans son autonomie, résidant dans la commune de Gbloux.

Tous ses membres actifs sont des bénévoles (27 personnes dont 8 membres du Comité, 5 responsables de groupes, 7 chauffeurs, 9 responsables d'ateliers)

Compte tenu de la pandémie du Covid-19, la majorité des activités ont été suspendues mais ont repris gentiment dès l'été 2021.

Durant cette dernière année, les demandes de transports ont été en augmentation, les visites à domicile de même et les bénévoles ont continué de répondre aux besoins des seniors en faisant notamment leurs courses au quotidien. Nous tenons à leur faire part ici de notre très vive reconnaissance pour le travail considérable accompli.

Il est également important de relever que, suite à la décision du législatif d'avril 2020, la Fondation Pra Bastian a été créée afin de construire et de gérer un immeuble de 14 appartements protégés dont les fondateurs sont la commune de Gibloux et la Société Savimo SA. Cet immeuble sera construit à Farvagny et la construction devrait débuter en 2022.

Nous précisons encore que le concept communal des seniors de Gibloux sera élaboré d'ici la fin du printemps 2022. Il démontrera à l'envi tout ce que la commune de Gibloux a mis en place comme les objectifs qu'elle s'est fixés afin de répondre aux attentes et aux besoins de nos aînés et ce, dans le cadre de la Loi cantonale Senior+ susmentionnée.

Diana Carbonnier
Conseillère communale
Dicastère Affaires sociales, Santé et Intégration

Service des curatelles

Curatrice officielle : Fabienne Schouwey

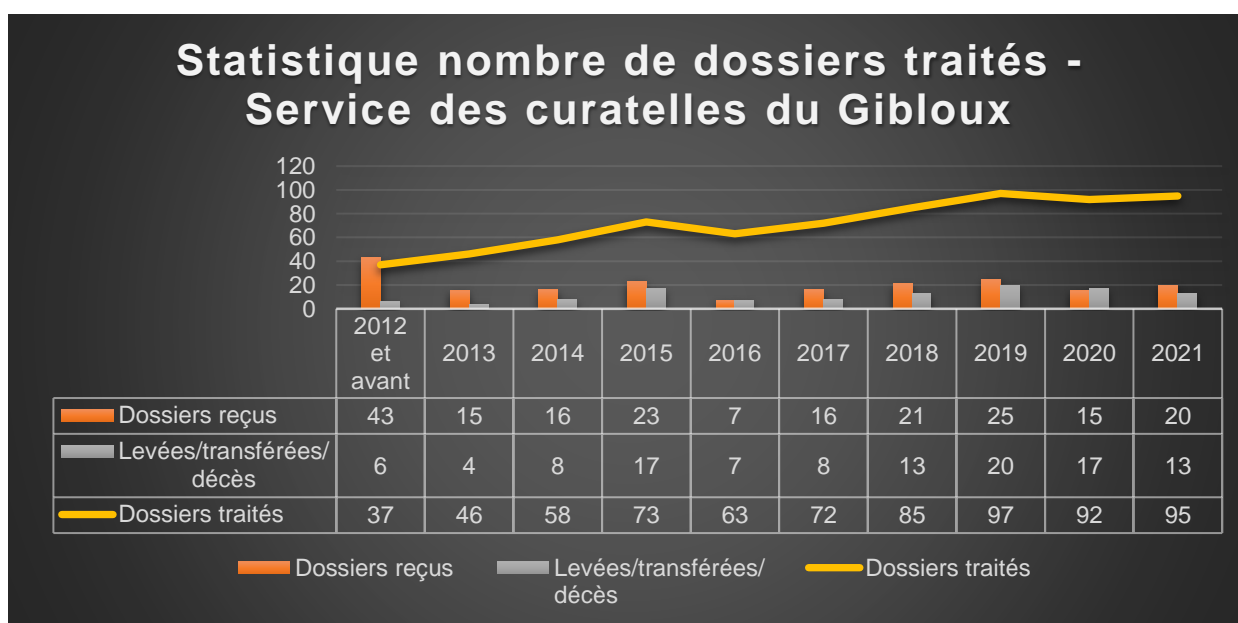
Comme on peut le constater sur ce tableau ci-après, ce sont 95 dossiers qui ont été traités dans le courant de l'année 2021. Afin d'y faire face, le Service des curatelles comptait 2.2 EPT.

Nous constatons, chaque année, que les difficultés se complexifient et qu'il faut faire preuve de beaucoup d'ingéniosité et de pragmatisme pour gérer de manière optimum les mandats confiés.

Le droit sur la protection des adultes requiert à ce que la personne concernée puisse garder son autonomie tout en étant aidée dans les domaines administratifs, sociaux et médicaux. Autant dire que chaque situation est bien différente tout comme les objectifs. Afin d'y parvenir, il est nécessaire d'établir un lien de confiance. Pour ce faire, les curatrices ont eu, malgré les restrictions sanitaires, près de 150 entretiens au bureau et presque autant à l'extérieur, à savoir dans les diverses institutions sociales et médicales du canton et hors canton. A cela s'ajoutent des convocations à la Préfecture, à la Police, à la Justice de paix, au Tribunal, etc.

Un grand merci à toutes les collaboratrices du Service pour leur dynamisme et leur motivation.

Statistique du nombre de dossiers traités				Service des curatelles du Gibloux	
		Dossiers reçus	Levées Transferts Décès	Dossiers traités	Evolution en %
2012 et avant		43	6	37	
2013		15	4	46	24.3
2014		16	8	58	26.1
2015		23	17	73	25.9
2016		7	7	63	-13.7
2017		16	8	72	14.3
2018		21	13	85	18.1
2019		25	20	97	14.1
2020		15	17	92	-5.2
2021		20	13	95	3.3



Service social du Gibloux

Cheffe de service : Nicole Villet

Résultats financiers

Aide sociale	Comptes 2019	Comptes 2020	Comptes 2021	Budget 2021	Différence budget 2021
Frais de personnel et administratifs (part à charge de la commune de Gibloux)	462'432.31	472'563.95	438'223.95	433'915.00	-4'308.95
Assistance (part à charge de la commune de Gibloux)	619'956.26	583'629.45	595'266.15	531'200.00	-64'066.15
Service social du Gibloux	1'082'388.57	1'056'193.40	1'033'490.10	965'115.00	-68'375.10
Participation au service social de district	163'713.85	78'495.80	86'696.90	130'000.00	43'303.10
Aide sociale (globale)	1'246'102.42	1'134'689.20	1'120'187.00	1'095'115.00	-25'072.00

La charge financière relative aux frais de personnel a été sensiblement supérieure aux prévisions budgétaires. Cette différence est due essentiellement aux heures de travail supplémentaires en lien avec la mise en place du nouveau logiciel de gestion des dossiers des bénéficiaires, mis en production au 1^{er} janvier 2021.

Les frais d'assistance, à charge de la commune, ont été sensiblement supérieurs aux prévisions budgétaires. Ce poste est effectivement très difficile à évaluer au moment de l'établissement du budget.

En ce qui concerne les coûts de l'aide sociale, il y a lieu de prendre en compte notre participation à la répartition des coûts du district de la Sarine. La somme de CHF 86'696.90 correspond à la répartition calculée par le Canton sur la base des résultats de 2020 des différents services régionaux et refacturée aux Communes dans le courant de l'année 2021.

Gestion du Service

Notre personnel est composé au 31 décembre 2021 comme suit :

4 assistants(es) sociaux(les), dont une assistante sociale en formation	soit 3.1 EPT
1 secrétaire	soit 0.7 EPT
1 secrétaire-comptable	soit 0.5 EPT
1 personne pour la direction	soit 0.4 EPT
Pour un total de	4.7 EPT

Dès la fin de l'année 2020, nous avons procédé à la mise en place du nouveau logiciel de gestion des situations des bénéficiaires. Ce logiciel traite l'aspect financier, administratif et également les statistiques nécessaires à l'OFS. Ce logiciel n'est pas développé dans l'optique d'une comptabilité communale, les services sociaux faisant partie d'associations de communes pour la plupart. La mise en production de ce logiciel Kiss est effective depuis le 1^{er} janvier 2021.

Ce changement de logiciel a provoqué un grand nombre d'heures supplémentaires pour tout l'aspect de mise en place des différents paramètres, mais également par le fait que l'importation des données de l'ancien logiciel a effectivement eu lieu au début janvier alors qu'il était prévu dans le courant du dernier trimestre 2020. Par conséquent, certains travaux prévus avant la mise en production n'ont pas pu être effectués à temps.

Le deuxième point qui a pris énormément de temps, était celui de la refacturation de la part cantonale. Les exigences de la part du Canton, tout comme celles des Services sociaux n'ayant pas été transmises au développeur de manière précise. Ce point a pu être réglé à la fin de l'année 2021.

Au vu de la surcharge de travail précitée, certains travaux, tels que la gestion du contentieux, n'ont pas pu être effectués de manière optimale. Cette tâche devra encore être mise en place dans le courant de l'année 2022 avec les nouvelles possibilités que nous offre le logiciel Kiss en la matière. Par la suite, nous pourrons ainsi gérer le contentieux de manière systématique et automatique.

Nous rencontrons encore des soucis au niveau de la gestion des statistiques. La livraison des données 2021 n'a pas encore pu avoir lieu et il s'agit également de travaux nécessitant de nombreuses heures de travail. A l'heure actuelle, des soucis au niveau de l'échange des données avec l'OFS sont encore à régler par le développeur.

Le changement de logiciel a également mis en lumière un certain nombre de dysfonctionnements, déjà identifiés ces dernières années, au niveau de l'administration du service, notamment en ce qui concerne la répartition des tâches en fonction des compétences de chacune.

Il est à relever que malgré les difficultés rencontrées en 2021, nous avons toujours veillé à garantir un suivi de qualité et bienveillant, pour les bénéficiaires.

Aide sociale

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de nouveaux dossiers ouverts durant l'année	39	31	30	31	23	26
Nombre de dossiers clôturés durant l'année	23	27	22	39	28	29
Nombre de dossiers aidés financièrement au 31.12. - Sédentaires	94	98	106	98	93	90
Nombre de personnes aidées financièrement - Sédentaires	197	206	223	206	195	189
Nombre de dossiers suivis en gestion, sans aide matérielle - Sédentaires	13	14	15	15	16	14
Nombre de personnes suivies en gestion, sans aide matérielle - Sédentaires	27	29	32	32	34	29
Nombre de MIS mises en place durant l'année (mesure d'insertion sociale)	18	5	7	11	7	12
Remboursement des dettes d'aide matérielle (rétroactifs AI IJ etc.) - Sédentaires						276'676.65
Remboursement des dettes d'aide matérielle par les personnes qui ne sont plus au bénéfice de l'aide sociale - Sédentaires						48'982.75
Nombre de dossiers aidés financièrement - Nomades	25	25	25	25	25	25
Nombre de personnes aidées financièrement - nomades	53	53	53	53	53	53
Nombre de dossiers suivis en gestion, sans aide matérielle - Nomades	3	3	3	3	3	3
Nombre de personnes suivies en gestion, sans aide matérielle - nomades	6	6	6	6	6	6
Nombre de dossiers par cause d'indigence						Nombre
Chômage/avance sur chômage						7
Famille monoparentale/couple divisé						17
Maladie/accident/hospitalisation						21
AVS/AI/APG insuffisants						17
Revenus insuffisants						17
Toxicomanie/alcoolisme						5
Chômage fin de droit						11
Dossiers sans aide matérielle						37
Total						132
Nombre de dossiers traités par EPT (AS)						50.8

Nombre de dossiers traités par AS en fonction du taux d'activité au 31.12.2021	Taux d'activité en %	Possibilité de traitement de dossiers		Taux	Traitement effectif des dossiers
AS - 1	50.00%	25	AS - 1	50%	26
AS - 2	60.00%	30	AS - 2	60%	32
AS - 3	100.00%	50	AS - 3	100%	44
AS - 4	50.00%	25	AS - 4	50%	30
Total y.c. nomades		130	Total y.c. nomades	2.6	132

Comme indiqué dans les différentes données recensées ci-dessus, notre Service social gère, aide et suit, non seulement les dossiers des familles ou des personnes dont les besoins sont financiers, mais aide également un grand nombre de familles et de personnes dans la gestion de leurs affaires, et sans aide financière.

Même si la loi ne nous l'impose pas, il est probablement très important de pouvoir apporter à la population de Gibloux une aide personnelle et une aide à la gestion qui bien souvent évite que des situations se péjorent et doivent finalement avoir recours à l'aide matérielle.

Malgré les informations qui nous avaient été transmises en fin d'année 2020, prévoyant une forte augmentation des situations en lien avec le Covid-19, le nombre de dossiers traités dans notre Service n'a pas ressenti une telle hausse.

Conclusion

L'année 2021 a été vraiment difficile, notamment par les soucis rencontrés lors de l'implémentation du nouveau logiciel Kiss.

A relever tout de même : le logiciel en question est performant et permettra une meilleure gestion des dossiers de nos bénéficiaires ; en terme de suivi de la personne, de suivi de l'administration des dossiers, de tri-classement et gestion des documents, ainsi que pour ce qui est de la partie comptable et de gestion des paiements. Il permet déjà la mise en place d'un grand nombre de procédures dans les différentes pratiques que nous rencontrons au quotidien.

A partir du moment où nous aurons pu terminer toutes les configurations nécessaires, que nous aurons pu mettre en place les processus de travail encore manquants et que nous aurons pu créer une banque de documents maîtres, le travail de tout le service sera amélioré, rationalisé et de meilleure qualité.

Les soucis rencontrés par de la mise en production de Kiss a resserré les liens en matière de collaboration entre les services sociaux régionaux de la partie francophone de notre canton, notamment par la mise en place de différents groupes de travail. Une bonne collaboration et des échanges fructueux entre les services permet d'uniformiser les pratiques et se soutenir dans les mises en place de celles-ci.

Pour une gestion optimale du Service, il est important de mettre en place rapidement ces derniers processus.

Vie villageoise – Culture – Sports – Loisirs – Tourisme

Le début de législature, dans un climat incertain, s'est toutefois bien déroulé grâce aux structures et au fonctionnement solide mis en place pendant la première législature de la commune fusionnée. Les domaines du dicastère ont été soutenus, et 2021 n'a pas apporté de surprise majeure, en tout cas en regard de l'année 2020. Une subvention majorée de 20% à toutes les sociétés en cette période sanitaire compliquée a pu être attribuée, et les actions pour les jeunes et les moins jeunes ont pu être maintenues en grande partie.

En particulier, concernant la promotion du sport, on peut noter le soutien nouveau aux 3 sociétés de pétanque, qui sont reconnues pour jouer un rôle important tant au niveau sportif que de la vie au centre de la plupart de nos villages.

Au niveau des infrastructures pour le sport, il est à relever que la construction des vestiaires et de la buvette sur le site de football de Rossens a démarré et se déroule sans heurts jusqu'à ce jour, ce qui promet une inauguration en été 2022.

Une étude des infrastructures sportives de la commune a été menée par un bureau spécialisé et a permis de recenser et évaluer le patrimoine dans le domaine ainsi que les besoins des sociétés et de la population. Les conclusions de ce rapport sont évaluées actuellement et serviront de base pour l'élaboration d'une stratégie de développement futur des différents sites sportifs.

La remise du Mérite sportif 2020 a pu avoir lieu dans le cadre des championnats fribourgeois de tennis de table. L'action a été reconduite avec la récolte de quatre candidatures pour l'édition 2021. La commission des sports a développé un outil pour l'évaluation des nominés et le jury a attribué le prix à Alizée Rusca pour ses excellents résultats dans le domaine de l'athlétisme.

Concernant la promotion de la culture, nous relevons également le soutien fidèle aux sociétés ainsi qu'à la culture régionale sur le site de Corpataux. A noter le grand travail effectué par le Service technique pour la mise à disposition de locaux, en particulier lors de demande de surfaces accrues en raison du Covid-19. Un projet de résidence d'artistes pour une création dans le domaine du spectacle, avec mise à disposition des infrastructures de la salle de la Tuffière, a été reconduit. Ceci s'ajoute aux soutiens pérennisés à l'association culturelle La Tuffière et à la société Dimanche Musique.

Une nouvelle société a trouvé un accueil et un local sur la commune : La Garde du Mont Gibloux qui occupe les locaux de l'ancienne administration communale du Glèbe à Rueyres-st-Laurent.

La remise du Prix culturel 2020, à l'instar du Mérite sportif, a pu avoir lieu dans le cadre d'un spectacle à La Tuffière. Nous avons recueilli 4 candidatures pour l'édition 2021. Le jury a délibéré et choisi comme lauréat M. Pascal Gendre.

Le soutien à la culture s'étend aux contributions pour tous les élèves du conservatoire cantonal de Fribourg, ainsi qu'à une subvention aux fanfares pour chaque jeune membre.

Pour les domaines de la vie villageoise, du tourisme et des loisirs, on ne peut que dire que les actions se pérennisent et que tout nouveau projet est étudié avec bienveillance. Un centre de sport et loisirs est à l'étude pour une implantation à Vuisternens-en-Ogoz, et l'accueil du côté de Villarod pour les activités « de montagne » s'améliore. Les sentiers, places de pique-nique et les infrastructures en plein air ont été bien sollicités, ce qui a permis aux familles et amis de se retrouver en toute sécurité. Nous remercions les employés communaux pour le travail d'entretien réalisé dans ce domaine. A noter également que des panneaux avec plans et informations touristiques ont fleuri dans nos villages : sachez que si les textes et cartes ont été vérifiés et mis à jour par vos autorités, l'action est neutre financièrement pour la commune, car issue d'un contrat entre les annonceurs et l'entreprise à l'initiative de cette mise en place.

Nous relevons encore avec gratitude qu'en 2021, le dîner des aînés financé par la commune et les paroisses, animé par les sociétés locale, a pu avoir lieu dans chaque ancienne commune, et que le plaisir de se retrouver a été au rendez-vous, tout en assurant le respect des mesures sanitaires en vigueur. Le personnel communal et les bénévoles coordonnant toutes les activités de rencontres ont également été très sollicités et ont accompli un travail remarquable.

Geneviève Frick
Conseillère communale
Dicastère Vie villageoise, Culture, Sports, Loisirs,
Tourisme

Activités culturelles

Subventions ordinaires

En 2021, le Conseil communal a octroyé des subventions ordinaires aux sociétés culturelles locales sur la base de critères prédéfinis. Ces montants ont été fixés pour une durée de trois ans soit 2021 à 2023. Toutefois, cette année, un montant de 20% supplémentaire a été versé à titre de subvention « Covid-19 ». Les montants pour les fanfares diffèrent légèrement chaque année vu qu'ils dépendent également du nombre d'élèves des écoles de musique des fanfares. Les subventions ordinaires s'appliquent aux sociétés culturelles de la commune qui favorisent, par leurs activités, la participation active de leurs membres. Les sociétés culturelles locales ont été regroupées en trois catégories : fanfares, chœurs et théâtres.

De plus, chaque année, la commune verse, en collaboration avec la commune de Hauterive/FR, une importante subvention, par le biais du fonds en faveur de la culture régionale, à l'Association culturelle « La Tuffière » à Corpataux ainsi qu'à l'Association des Concerts de Gibloux à Corpataux.

Dans les charges liées, une somme conséquente est versée par les communes au Conservatoire de Fribourg. Pour 2021, la commune de Gibloux a versé à cette structure CHF 180'687.65 pour environ 90 élèves, tant pour des leçons individuelles que pour des cours collectifs.

Sociétés culturelles	Budget 2021	Subvention Covid-19	Subventions totales Budget 2021	Elèves 2021
Fanfare La Lyre Farvagny	6'000.00 + 200.00 / élève	1'000.00	11'600.00	23
Fanfare L'Echo du Glèbe	6'000.00 + 200.00 / élève	1'000.00	11'000.00	20
Fanfare L'Echo du Lac	6'000.00 + 200.00 / élève	1'000.00	9'600.00	13
Fanfare La Lyre Corpataux	6'000.00 + 200.00 / élève	1'000.00	8'400.00	7
Chœur mixte Corpataux	1'800.00	300.00	2'100.00	
Chœur mixte Farvagny	1'800.00	300.00	2'100.00	
Chœur mixte Villarlod	1'800.00	300.00	2'100.00	
Chœur mixte Estavayer	1'800.00	300.00	2'100.00	
Chœur mixte Echo de la Sarine	1'800.00	300.00	2'100.00	
Chœur mixte Vuisternens/Ogoz	1'800.00	300.00	2'100.00	
Chœur d'Hommes Farvagny	1'800.00	300.00	2'100.00	
Les Ménestrels	2'400.00	400.00	2'800.00	
La Voix du Gibloux	2'400.00	400.00	2'800.00	
Théâtre tART'uf	500.00	100.00	600.00	
Troupe du Levant	500.00	100.00	600.00	
Théâtre du Gibloux	500.00	100.00	600.00	
TOTAL			62'700.00	

Subventions extraordinaires

Vu l'annulation des manifestations, aucune aide matérielle n'a, par contre, été octroyée.

Dans les subventions extraordinaires sont aussi incluses des aides ponctuelles octroyées à des groupes de la région.

A noter que le soutien aux événements régionaux peut profiter du fond régional pour la culture, alimenté par les communes de Gibloux et de Hauterive/FR. Certaines manifestations peuvent être financées totalement par ce fond ou uniquement partiellement, selon entente avec la commune de Hauterive/FR.

Type	Aide matérielle Nombre	Aide financière Nombre	Aide matérielle et financière Nombre	Montant total aide financière CHF
Événement local		3	3	7'300.00
Événement régional		1	1	1'064.00
Autres				
Total	0	4	4	8'364.00

Prix culturel 2021

Le jury du Prix culturel de la commune de Gibloux a attribué le prix de l'édition 2021 à

M. Pascal GENDRE

M. Pascal Gendre, né le 9 juin 1967, est directeur de chœurs et de fanfares. Il participe activement à la vie culturelle de nos villages et a écrit de multiples œuvres pour nos sociétés et notre région.

Il dirige les chœurs mixtes d'Estavayer-le-Gibloux et de Villarlod. Il est l'auteur de compositions chez Vocalis, Sympphonie dont « Il s'est levé » primée lors du concours de composition du Groupement des Associations de Céciliennes pour son 10^{ème} anniversaire. Il est également l'auteur de compositions pour des éditions privées, musique profane et religieuse.



Photo Jean-Pierre Tellev



Photo Nicolas Ruffieux

M. Gendre a été également directeur de la fanfare l'Echo du Glèbe de 2002 à 2020 et de la Lyre de Corpataux durant une dizaine d'années. Il est l'auteur de nombreuses compositions dont, par exemple, « Pyramids/Divertimento/Evolution » qui a remporté le 2^{ème} prix au concours Européen de composition à Bruxelles en 2002 et le prix du jury.

Commission culturelle

La commission est composée comme suit :

- Geneviève Frick, Conseillère communale, Présidente ;
- Philippe Savoy, Conseiller général, Vice-Président ;
- Léo Bulliard, Conseiller général, Secrétaire ;
- Sarah Corpataux, Conseillère générale, Membre ;
- Jacques Frioud, Conseiller général, Membre ;
- Hélène Gremion, Conseillère générale, Membre ;
- Armin Grünenfelder, Conseiller général, Membre ;
- Yvan Chappuis, Membre de l'association de « La Tuffière », Membre avec voix consultative ;
- Bernard Thalmann, Vice-Syndic de Hauterive FR, Membre avec voix consultative.

Promotions du sport

Subventions ordinaires

En 2021, le Conseil communal a octroyé des subventions ordinaires aux sociétés sportives sur la base de critères prédéfinis. Ces montants ont été fixés pour une durée de trois ans soit 2021 à 2023. Toutefois, cette année, un montant de 20% supplémentaire a été versé à titre de subvention « Covid-19 ». Les subventions ordinaires sont octroyées aux sociétés sportives de la commune qui favorisent, par leurs activités, la participation active de leurs membres.

Sociétés sportives	Subvention	Subvention Covid-19	Budget 2021
FC Farvagny-Ogoz	4'000.00	800.00	4'800.00
FC Bas-Gibloux	4'000.00	800.00	4'800.00
FC Estavayer-le-Gibloux	4'000.00	800.00	4'800.00
Gibloux Volley	2'500.00	500.00	3'000.00
Club Athlétique Gibloux	2'500.00	500.00	3'000.00
Club Tennis table Rossens	1'500.00	300.00	1'800.00
Club sportif Glèbe	2'000.00	400.00	2'400.00
Sarine Basket	1'000.00	200.00	1'200.00
FSG Rossens	2'500.00	500.00	3'000.00
La Boulamie Farvagny	1'000.00	200.00	1'200.00
Pétanque d'Ogoz	1'000.00	200.00	1'200.00
Tireboules pétanque Corpataux-Magnedens	1'000.00	200.00	1'200.00
Kin Gibloux	1'000.00	200.00	1'200.00
Ski Club Gibloux, Vuisternens	1'000.00	200.00	1'200.00
Ski club Giblousia, Le Glèbe	2'000.00	400.00	2'400.00
Tir au petit calibre, Corpataux	1'000.00	200.00	1'200.00
La Giblana, Tir Vuisternens	1'000.00	200.00	1'200.00
TOTAL			39'600.00

Subventions extraordinaires

Le Conseil communal a aussi attribué des subventions extraordinaires pour des activités spéciales de sociétés locales ou régionales. Celles-ci n'ont malheureusement pas toutes pu avoir lieu, ou alors dans une moindre mesure, en raison de la situation sanitaire.

Type	Aide matérielle Nombre	Aide financière Nombre	Aide matérielle et financière Nombre	Montant total aide financière CHF
Événement local	2	3	5	2'040.00
Événement régional				
Autres		2	2	210.00
Total	2	5	7	2'250.00

Infrastructures sportives

Bien qu'en 2021, les infrastructures sportives en plein air ont été sous-utilisées, elles ont été régulièrement entretenues. Les salles de sports communales et les salles de sports du CO ont été peu utilisées par les sociétés locales. En effet, les sociétés ont respecté scrupuleusement les prescriptions de prévention.

Seul projet d'envergure en cours de réalisation en 2021 : la construction des vestiaires et de la buvette du terrain de football de Rossens est un projet commun avec le FC Bas Gibloux. L'inauguration en été 2022 fera de ce site sportif un centre très bien équipé pour les manifestations autour du football.

Les différents terrains de sports sont entretenus à satisfaction par l'entreprise EVERTIS sous contrat pour les tâches spécifiques (aération, louchets, sablage, hersage, décompactage...) et par le service édilitaire pour le fauchage.

Mérite sportif 2021

Le jury du Mérite sportif de la commune de Gibloux a attribué le prix de l'édition 2021 à

Mme Alizée RUSCA

Mme Rusca, née en 1999, pratique l'athlétisme, 400 m. haies. Elle détient le record club et fribourgeois élite sur 400 m. et sur 300 m. haies. Mme Rusca a participé aux championnats d'Europe U23 à Tallinn sur 400 m. haies. Elle est championne fribourgeoise élite 100 m., championne suisse relais olympique élite (800 m.- 400 m. - 200 m. -100 m.) et détient le record romand et fribourgeois en relais olympique élite.



Photo Mikael Photographie



Photo Mikael Photographie

Quelques objectifs visés par Mme Rusca :

Top 3 jeux de la francophonie sur 400 m. haies et 4 x400 m. à Kinshasa (Congo), demi-finale aux Universiades sur 400 m. haies en Chine, top 3 Championnats suisses élite sur 400 m. haies, record personnel sur 60 m., 100 m., 300 m. et 400 m. haies, top 50 européen sur 400 m. haies au niveau du World ranking.

Commission des sports

La commission est composée comme suit :

- Geneviève Frick, Conseillère communale, présidente ;
- Kevin Sciboz, Conseiller général, vice-président ;
- Sylvain Monney, Conseiller général, secrétaire ;
- Bernard Eltschinger, Conseiller général, membre ;
- Armin Grünenfelder, Conseiller général, membre ;
- Ludovic Michel, Conseiller général, membre ;
- Elias Pesenti, Conseiller général, membre.

Location des salles communales

Le Conseil communal gère plusieurs salles communales sur son territoire. Ces salles sont utilisées par les écoles, les sociétés locales et les privés. Sans surprise, à cause de la crise sanitaire, les salles ont été sous-utilisées en 2021.

		Nombre de locations		
Village	Salle	Sociétés locales	Autres locataires	TOTAL
Estavayer-le-Gibloux	Salle polyvalente	13	2	15
Corpataux	Tuffière	17	11	28
Rossens	Pavillon	5	48	53
	Cabane Source	3	39	42
	Halle sport	15	0	15
Farvagny	Salle sport	27	4	31
	Salle communale	21	2	23
TOTAL		101	106	207

(Dans ces statistiques n'apparaissent pas les locations horaires hebdomadaires, les locations Fritime Gibloux et Midnight Gibloux et les locations pour des usages communaux).

Loisirs et animations villageoises

La commune soutient activement, en collaboration avec les Paroisses respectives, les manifestations du Noël des Aîné(e)s qui ont lieu annuellement dans chaque ancienne commune.

Elle verse également une aide financière annuelle de CHF 5'000.00 au journal des sociétés locales L'Antenne.

Des subventions ordinaires sont également allouées aux sociétés d'animation, aux intersociétés, aux groupements d'aînés ainsi qu'aux groupements de dames. Des contributions sont encore versées en faveur des colonies et divers camps.

Sentiers pédestres

Comme depuis plusieurs années, la participation au développement et à l'entretien du sentier pédestre du tour du lac de la Gruyère (ASLG) est l'un des comptes importants dans le domaine des activités de plein air, en sus de l'entretien des sentiers du Mont-Gibloux et des circuits sportifs. Les fortes précipitations du début de l'été ont apporté leur lot d'interventions sur les sentiers, y compris certaines fermetures et sécurisations, heureusement sans grande conséquence sur l'utilisation appréciée par la population. Par manque de ressources au sein du Service technique pendant une certaine partie de l'année, les projets de développement de nouveaux sentiers pédestres, en particulier entre les villages, n'ont pas encore pu démarrer en 2021.

L'entretien des sentiers publics est exécuté par le Service forestier. Suite au vieillissement, la passerelle du bois du Riaux à Rueyres a été rénovée.

Une nouvelle passerelle a été posée par JPF sur le sentier bordant la ZAC la Longivue à Farvagny. Le sentier sera utilisable dès le printemps 2022, les escaliers de liaison sont en cours de réalisation.

Durant l'été, suite aux très fortes précipitations, le sentier de la passerelle à Posat (chemin de St-Jacques-de-Compostelle) a dû être fermé temporairement. Des travaux de remise en état sommaire ont été entrepris. La finalisation du drainage avec remplacement de la barrière sera exécuté en 2022.

17 de bancs sont présents aux abords des sentiers, chemins et places communales. Durant l'hiver, huit d'entre eux ont été repeints et les places sont désormais prêtes pour la nouvelle saison.



Tourisme

L'année 2021 marquée par les restrictions sanitaires, comme 2020, a montré un certain attrait de notre région pour les escapades en forêt et les nuits en camping-cars. Ceci nous amènera certainement à de plus amples réflexions sur les possibles améliorations quant à l'accueil et les infrastructures de base qui seront nécessaires dans le but de laisser une grande liberté à la majorité, tout en assurant la sécurité et le plaisir de chacun, sans oublier de promouvoir la protection de l'environnement et la pérennisation des activités agricoles et forestières.

Eaux – Epuration

Au début de cette nouvelle législature, il est important de faire un petit rappel des compétences et des responsabilités de la commune dans le domaine de l'eau, à savoir :

- Exercer la surveillance des cours d'eau sur son territoire
- Veiller à la protection adéquate des ressources en eau
- Se doter de règlements relatifs à la gestion des eaux
- Prêter son concours aux autorités cantonales
- Surveiller l'application de la loi sur les eaux sur son territoire
- Dénoncer toute infraction à l'autorité pénale compétente

Durant cette année 2021, chacune des compétences ci-dessus a fait l'objet d'une intervention de la part des autorités et des différents services de notre commune.

- Dans le cadre de l'épuration de nos eaux usées, notre station d'épuration de l'AEGN à Autigny a un dimensionnement pour 13'000 EH. Durant cette année 2021, la charge est montée à 28'738 EH. Deux solutions importantes se présentent : sur le plan communal, nous devons mettre en œuvre la réalisation de la mise en séparatif selon notre PGEE et, sur le plan régional, une association a été créée pour résoudre l'épuration liée aux bassins versants Glâne-Neirigue (Steps de Romont et d'Autigny) avec traitement des micropolluants.
- Le 15 juillet 2021, notre responsabilité vis à vis de la protection des ressources en eau potable de notre commune a été mise à rude épreuve. Une pollution d'une partie du réseau d'eau communal a été détectée en fin de journée dans les secteurs de Farvagny-le-Grand (haute zone) Farvagny-le-Petit et Grenilles. Un Etat-Major de crise a été mis sur pied afin de gérer cette situation. Dans le bulletin communal no 3 d'octobre 2021, figure le détail de la gestion de cette situation spéciale que nous ne souhaitons pas revivre chaque année. Les coûts supplémentaires liés à cette pollution se montent à plus de CHF 45'000.00.
- Une nouvelle commission « eau » a été créée avec cinq membres représentant le Conseil général et deux membres représentant le Conseil communal. Un cahier des charges a été élaboré par et pour cette commission et adopté par le Conseil communal. La première tâche de cette commission a été de finaliser la révision des règlements communaux concernant les eaux potables et les eaux usées.

L'expérience de juillet 2021 a démontré la grande importance d'avoir des relations très professionnelles avec les différents services de l'Etat et, en particulier, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires SAAV. L'application stricte de l'autocontrôle de notre réseau d'eau potable nous amène à devoir prendre des mesures pas toujours bien comprises par certains mais indispensables afin de garantir la livraison d'eau de qualité irréprochable.

Nous consommons environ 75 m³ par habitant et par année d'eau potable, ce qui représente 75'000 litres par habitant et par année ou 205 litres par jour.

Notre chance est que la capacité de nos sources permet actuellement de couvrir nos besoins, alors respectons cette « or bleu » et prenons toutes les mesures possibles pour économiser ce bien si vital.



Roger Berset
Conseiller communal
Dicastère Eaux - Epuration

Approvisionnement en eau

Réseau d'eau potable

Le remplacement des compteurs mandaté à l'entreprise Biemann n'est pas terminé, en partie en cause de la pandémie.

M. Gilles Romanens, fontainier communal, s'est retrouvé en arrêt maladie durant plus de 9 mois. Son remplacement a été effectué par l'entreprise SINEF générant un dépassement de budget.

ZAC Longivue : Le maillage de la zone est terminé. La prochaine étape en 2022 est la liaison avec Farvagny-le-Petit et autre vers Rossens Combernesse.

Quelques fuites mineures sur le réseau ont été réparées, principalement liées à des travaux proches.

Des remplacements de conduites ont eu lieu à Farvagny-le-Petit, simultanément à la mise en séparatif.

Les précipitations intenses de juillet n'ont pas permis que de gagner en vente d'eau, certains captages sursaturés devant être régulés par une surverse, le volume de traitement étant dépassé et ne permettant plus de garantir une désinfection optimale.

La pollution de fin juillet a déjà été évoquée en préambule avec toutes les conséquences connues. Actuellement les siphons ne sont toujours pas utilisés.

Plan des infrastructures d'eau potable (PIEP)

La première étape de réalisation est à bout touchant. La prochaine étape, liée à la modernisation des captages d'eau les plus anciens sur le plateau de Kaisa à Farvagny, a été remise en route après des études hydrogéologiques de 2008 et 2015. Le bureau hydrosol travaille actuellement sur le projet final.

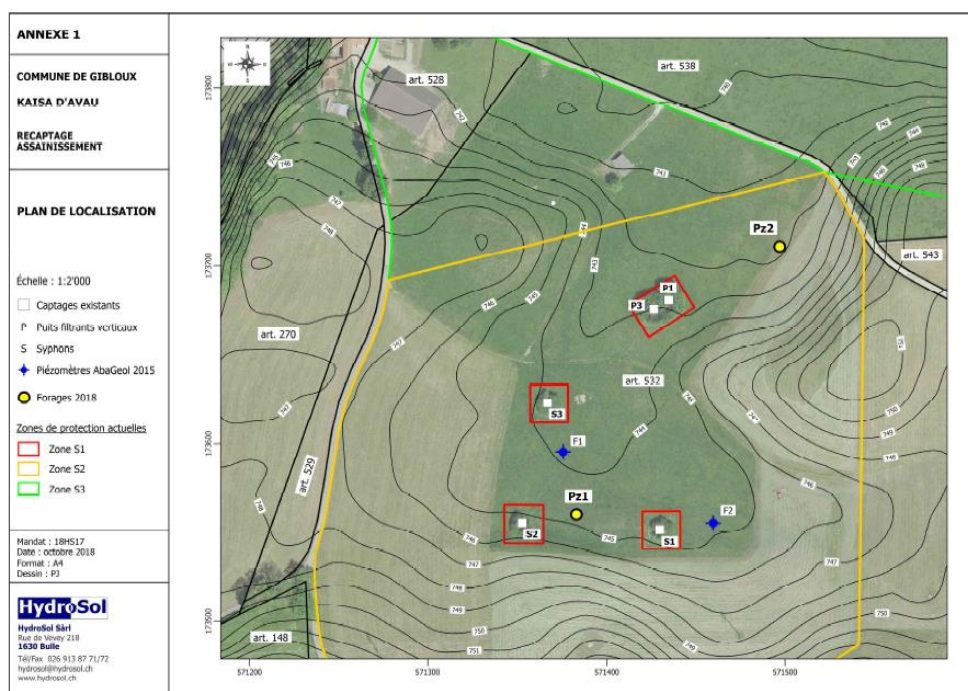
Travaux principaux pour les deux prochaines années

Evacuation des eaux de trop-plein gravitaire plateau de Kaisa

- Pose d'une nouvelle conduite d'évacuation EC. La conduite actuelle est antérieure à la réalisation des infrastructures de pompage d'eau potable les plus anciennes (siphons 1-2-3). Actuellement les eaux de trop-plein, de drainages et de production sont évacuées par pompage dans une fosse extérieure. En cas de coupure de courant ou de panne de pompe de relevage un risque d'inondation est présent avec mise en danger des ressources de la production d'eau. Actuellement une génératrice de l'ORCOC est sur place depuis le mois de juillet 2021 afin de palier à un éventuel problème. Une pompe de relevage supplémentaire a aussi dû être installée.

Aménagement des installations de pompage du plateau de Kaisa

- Forage de 2 nouveaux puits (PZ1 – PZ2) et de l'utilisation du puit filtrant actuel (P3) capacité de production estimée à 1000 à 1200 l/min pour autant que la capacité de renouvellement soit atteinte.



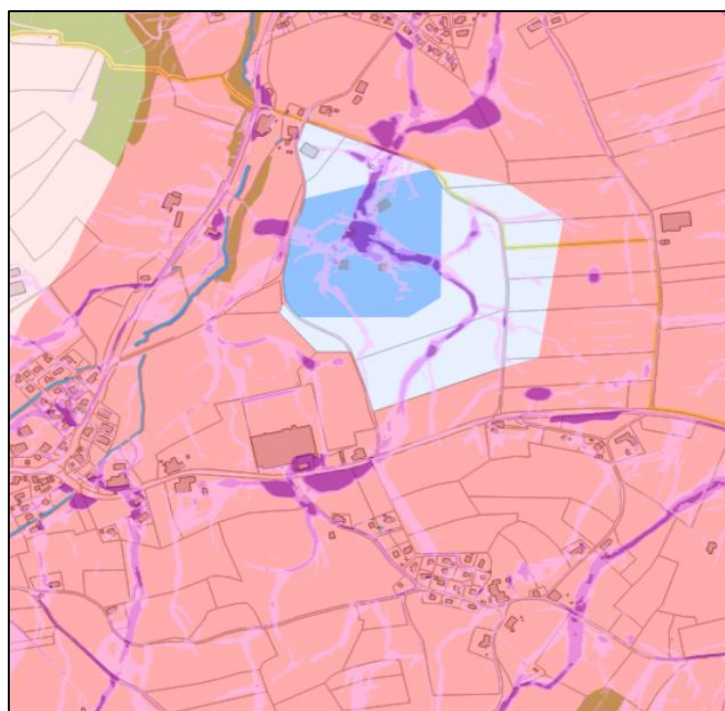
Les actuels siphons produisaient, avant la pollution, 250 l/min. et le puits filtrant 800 l/min. Actuellement, la ressource des siphons (S1-2-4) est à l'égout et n'est plus utilisée.

Un manque de production est apparu assez rapidement, comblé momentanément par pompage dans le puits de Bouleyres et échangé par le réseau Bas-Gibloux transitant par la chambre de Magnedens.

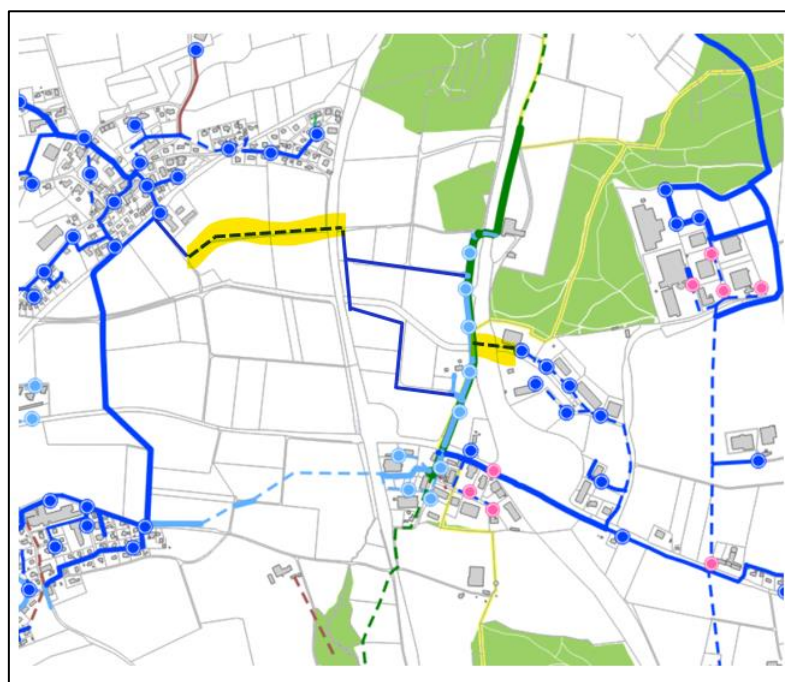
Lors des travaux de rénovation des installations, la commune se dotera d'un système de traitement UV pour toutes les ressources provenant du plateau, ceci afin de diminuer considérablement un risque de pollution.

En relation avec ces travaux, une expertise de l'ensemble de la zone de protection des sources est prévue. Une adaptation du règlement sera appliquée afin de correspondre au changement climatique et garantir un approvisionnement futur.

Carte aléas de ruissellements et zone de protection des sources

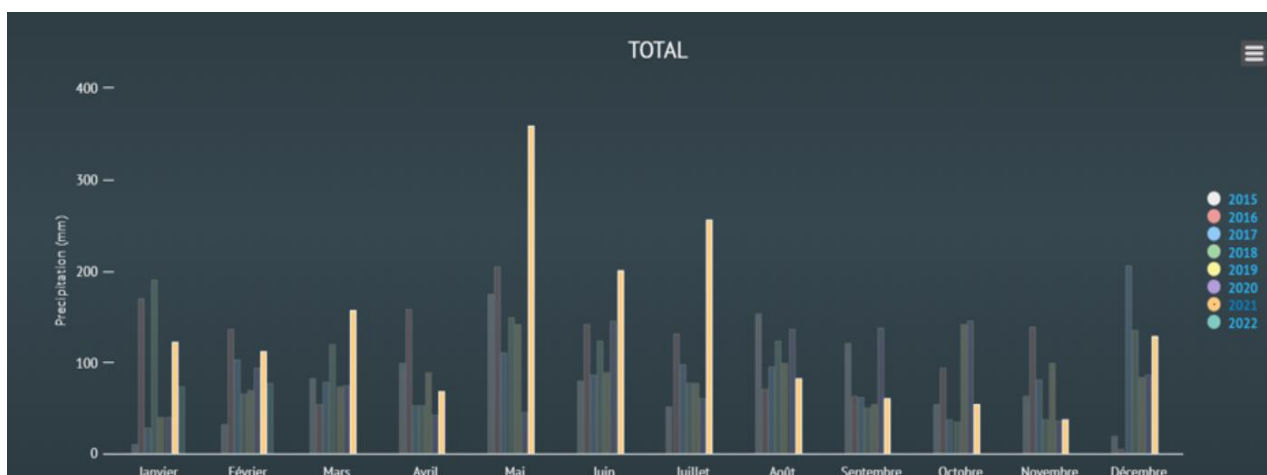


Maillage Farvagny-le-Petit - Rossens



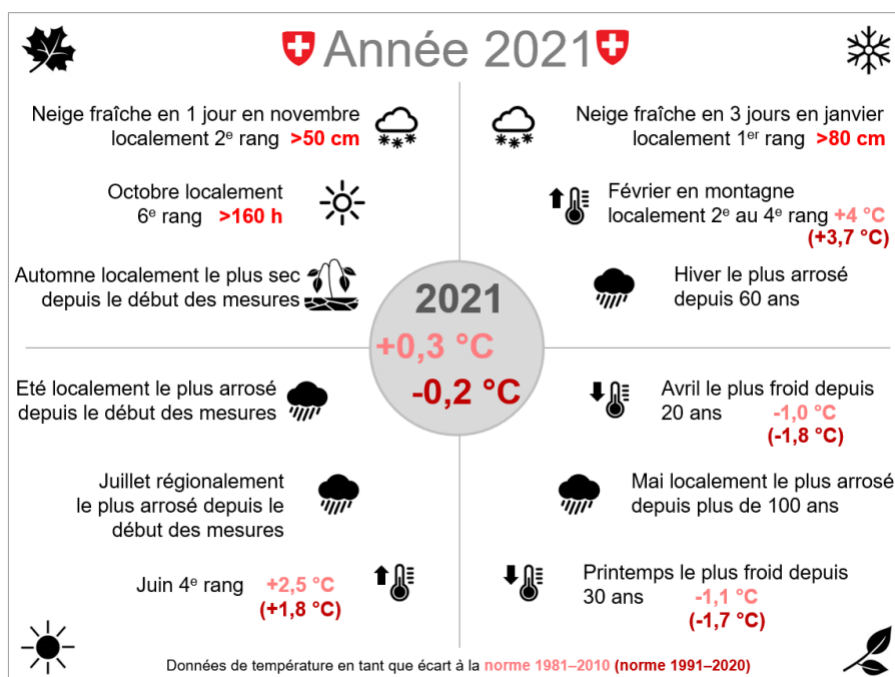
Pluviométrie

↑↓	TOTAL ↑↓	Moy. ↑↓	MAX ↑↓
2015	940.60	2.8	58.1
2016	1365.74	3.7	66.1
2017	1039.04	2.8	49.0
2018	1159.04	3.2	59.2
2019	1057.80	2.9	36.6
2020	1042.80	2.8	38.3
2021	1636.90	4.5	66.3

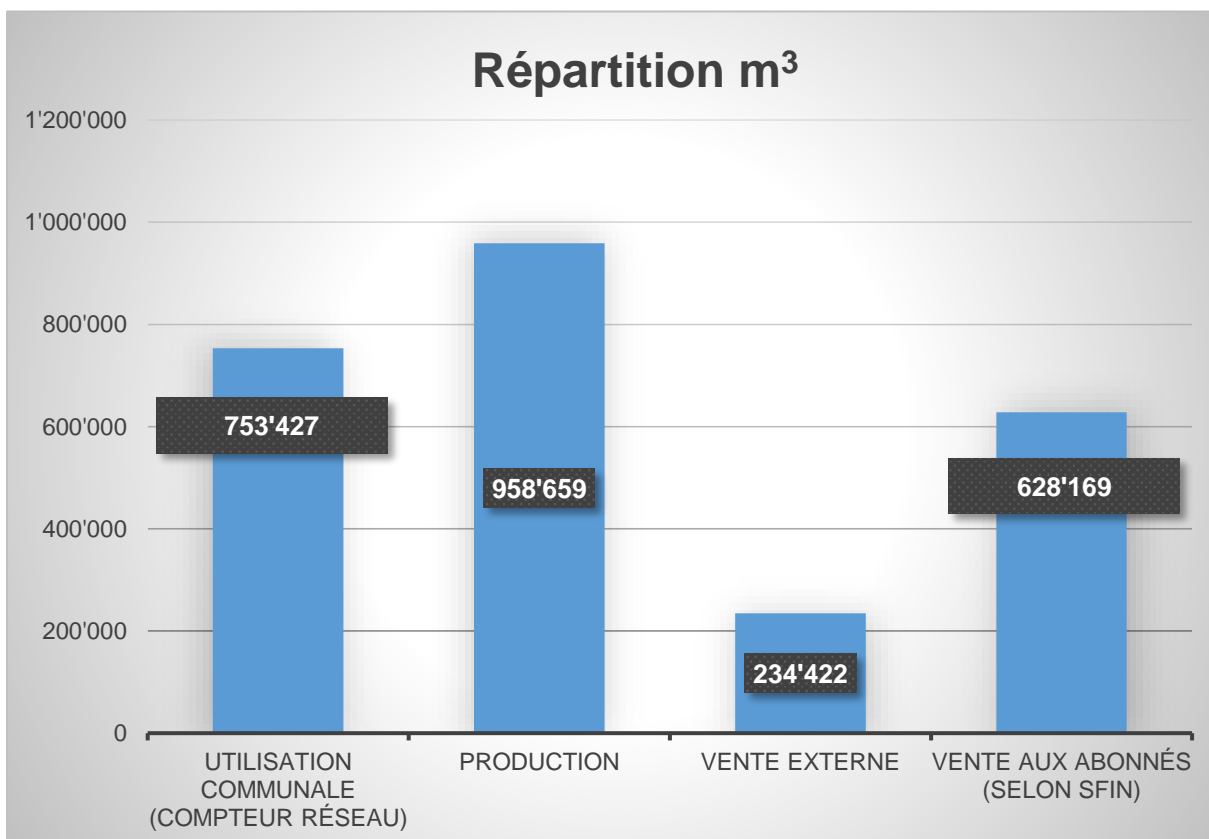
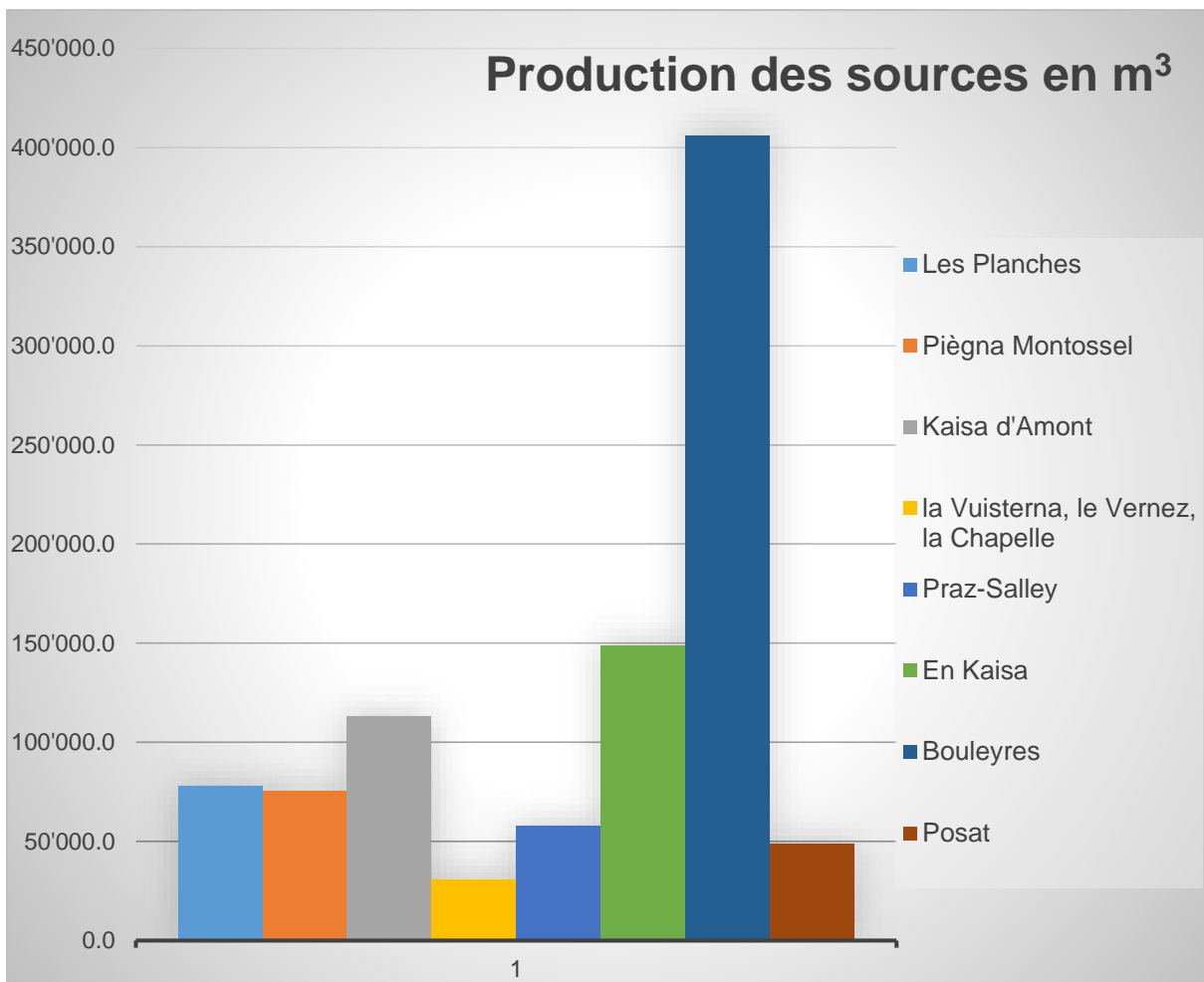


Bulletin climatologique année 2021 Météo Suisse

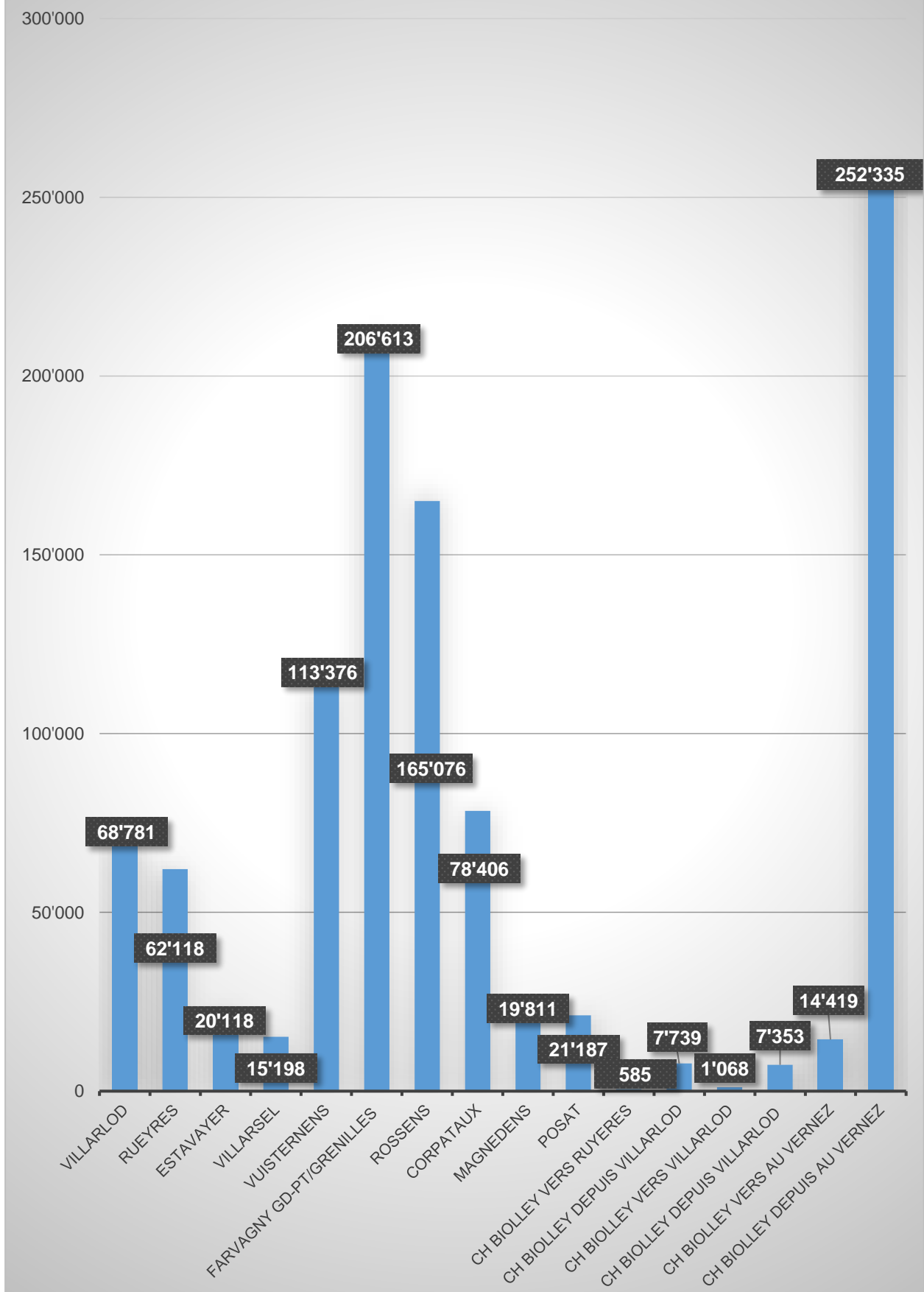
En 2021, pour une fois, ce ne sont pas les températures élevées qui ont été l'élément météorologique déterminant en Suisse, mais les nombreuses précipitations. Un hiver doux et riche en précipitations, avec localement d'importantes chutes de neige, a été suivi d'un printemps froid et d'une fin de saison arrosée. Au Nord des Alpes, l'été a été l'un des plus pluvieux depuis le début des mesures. Les grandes quantités de pluie persistantes ont fait déborder plusieurs rivières et lacs vers la mi-juillet. Contrairement à l'été arrosé, l'automne s'est souvent montré sec et ensoleillé.



Production des sources de la commune de Gibloux



Distribution de l'eau Gibloux



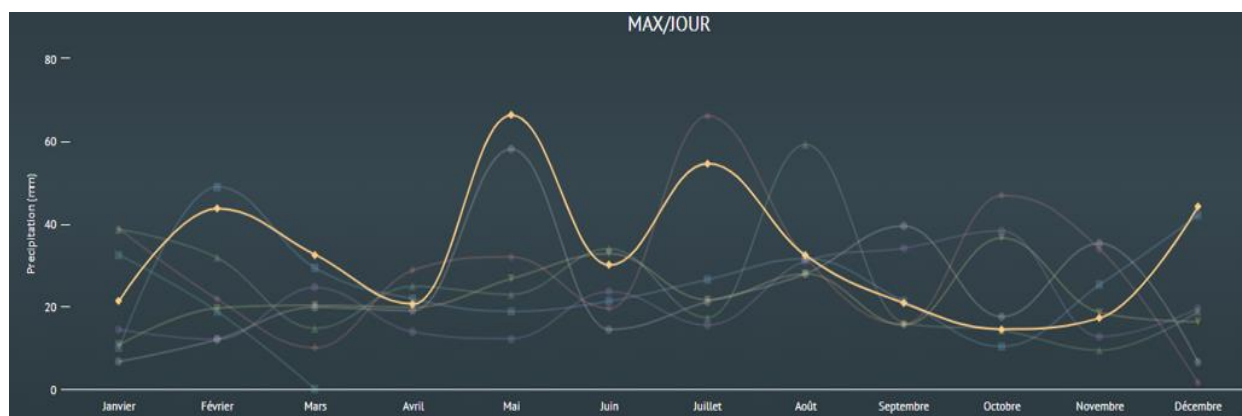
Protection des eaux

Avec les précipitations importantes, le réseau d'évacuation des eaux a souvent trouvé ses limites et les a même parfois largement dépassées. Malgré tout, il est à relever que, souvent, le manque d'entretien ou les non conformités sont les résultantes de problèmes.

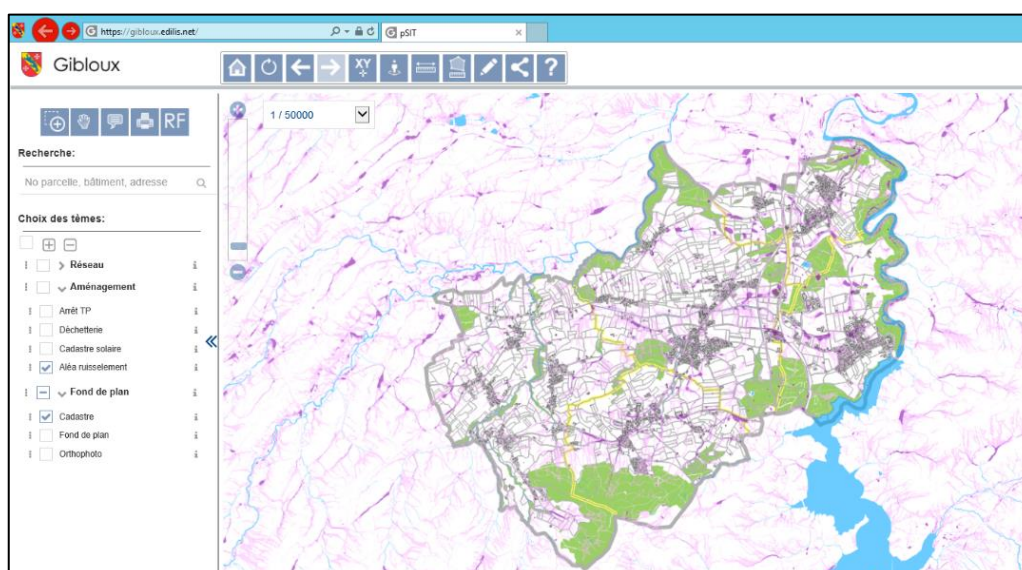


Ces événements ont permis de prendre une nouvelle ligne de mesures en intégrant, dans nos réflexions sur les réalisations, la prise en compte des eaux en cas de surcharge des éléments d'évacuation des eaux.

Courbes des précipitations maximum pour le centre de la commune



Les risques sur les aléas de ruissellements sont visibles sur le site communal sous : <https://gibloux.ediilis.net/>



Durant l'année 2021, les travaux suivants ont été entrepris :

- mise en séparatif du village de Farvagny-le-Petit et création du nouveau bassin de rétention « La Gotta » ;
- tubage d'un collecteur à Corpataux ;
- fraisage de calcaire sur différents collecteurs n'ayant pas eu d'entretien depuis fort longtemps. malgré l'écoulement à nouveau possible, certains collecteurs devront être remplacés à futur ;
- relevés GPS des collecteurs, grilles et couvercles hors zones constructibles pour compléter le SIT.

Assemblée des délégués de l'AEGN – date 22.04.2021

Extraits

Le budget d'exploitation a été scrupuleusement respecté durant les cinq années de la législature et cela grâce au Chef d'exploitation et aux Membres du bureau.

Une proposition de modification des statuts a été demandée. Ceux-ci ont été approuvés par la DIAF en date du 20 juillet 2021.

Communes		STEP Autigny			Autre(s) STEP	Total	
N° commune	Nom	(A) Population résidente permanente	(B) Habitants pas raccordables	(C) Habitants pas encore raccordés	(D) Habitants raccordés sur une autre STEP	(E) Habitants du bassin versant de la STEP Autigny	(F) Habitants raccordés à la STEP Autigny
2173	Autigny	782	104	135	41	741	502
2177	Chénens	843	13	45	0	843	785
2186	Cottens (FR)	1482	35	0	0	1482	1447
2236	Gibloux ^{1,2}	7622	97	218	20	7602	7287
2086	Massonnens	548	75	30	0	548	443
2117	Villaz ³	2310	49	93	0	2310	2168
2114	Villorsonnens	1483	0	145	0	1483	1338
		15070	373	666	61	15009	13970

¹ Fusion de Corpataux-Magnedens, Farvagny, Le Glèbe, Rossens et Vuisternens-en-Ogoz au 01.01.2016
² Raccordement de la STEP de Corpataux-Magnedens sur la STEP d'Autigny en mars 2016
³ Fusion de La Folliaz, Villaz-Saint-Pierre au 01.01.2020

Routes – Edilité – Déchetteries – Cimetières – Transports – Agriculture

Ce début de législature a été rythmé par la réorganisation des dicastères ainsi que par la nouvelle organisation du Service technique par Mme Sheila Demierre. Les priorités ont été évaluées et le travail redistribué. Le Covid-19 n'a pas aidé le Service technique à prendre ses marques, entre le télétravail et le personnel en quarantaine. Malgré cela, nous avons pu compter sur chacun/e afin de mener au mieux les tâches du Service technique et du Secteur édilitaire.

A fin août, Mme Demierre nous a fait part de sa démission en tant que responsable du Service technique. Son contrat a pris fin le 31 octobre 2021 et le poste a été mis au concours. Le 14 octobre 2021, le Conseil communal a validé l'engagement de M. Patrick Eltschinger au 1^{er} février 2022 en qualité de Chef du Service technique.

Depuis la fusion, l'effectif du Service technique a rarement été au complet. Un manque de personnel a été identifié et confirmé à la suite de l'audit. En fin d'année, le Conseil général a validé une augmentation du personnel de 6 EPT pour ce Service, ce qui permettra d'avancer dans les projets et de répondre aux attentes de la population.

2022 sera une année de construction et de mise en place pour le Service technique, étape obligatoire afin que son fonctionnement soit optimal.

Yves Rumo
Vice-Syndic
Dicastère Routes, Edilité, Déchetteries,
Cimetières, Transports, Agriculture

Routes communales

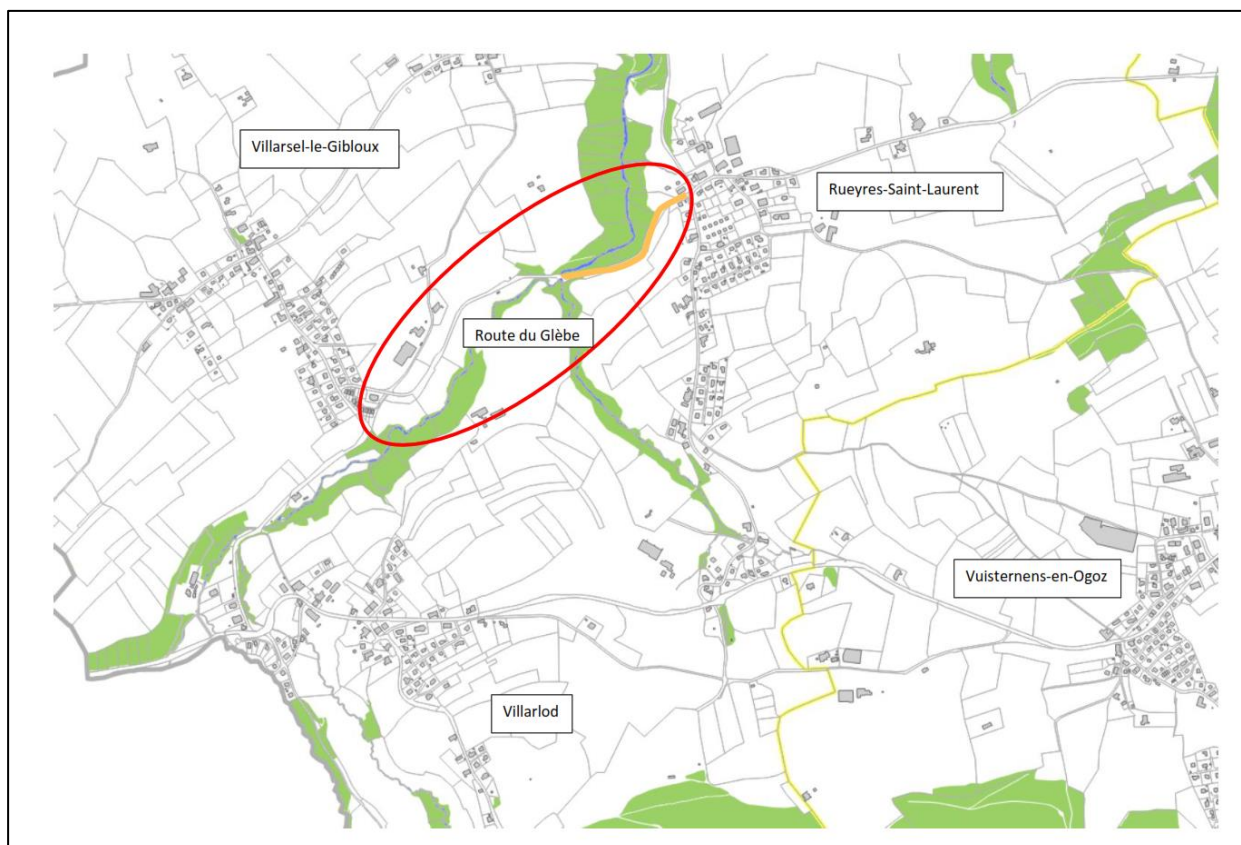
Assainissement de la route du Glèbe à Rueyres-St-Laurent

Le 15 juillet 2021, la route du Glèbe reliant Rueyres-St-Laurent à Villarsel-le-Gibloux a été fortement endommagée par les intempéries répétées de l'été 2021. Elle est fermée à la circulation depuis cet incident.

A la suite de ces dégâts, une étude géologique approfondie et une analyse de l'état général de la route ont permis d'établir un projet pour la réhabilitation de ce tronçon. Les travaux suivants sont nécessaires :

- construction d'un mur de soutènement (paroi berlinoise) ;
- pose d'un revêtement provisoire ;
- exécution de drainages et d'un nouveau collecteur eaux claires ;
- réfection de l'infrastructure ;
- pose d'un revêtement bitumineux définitif.

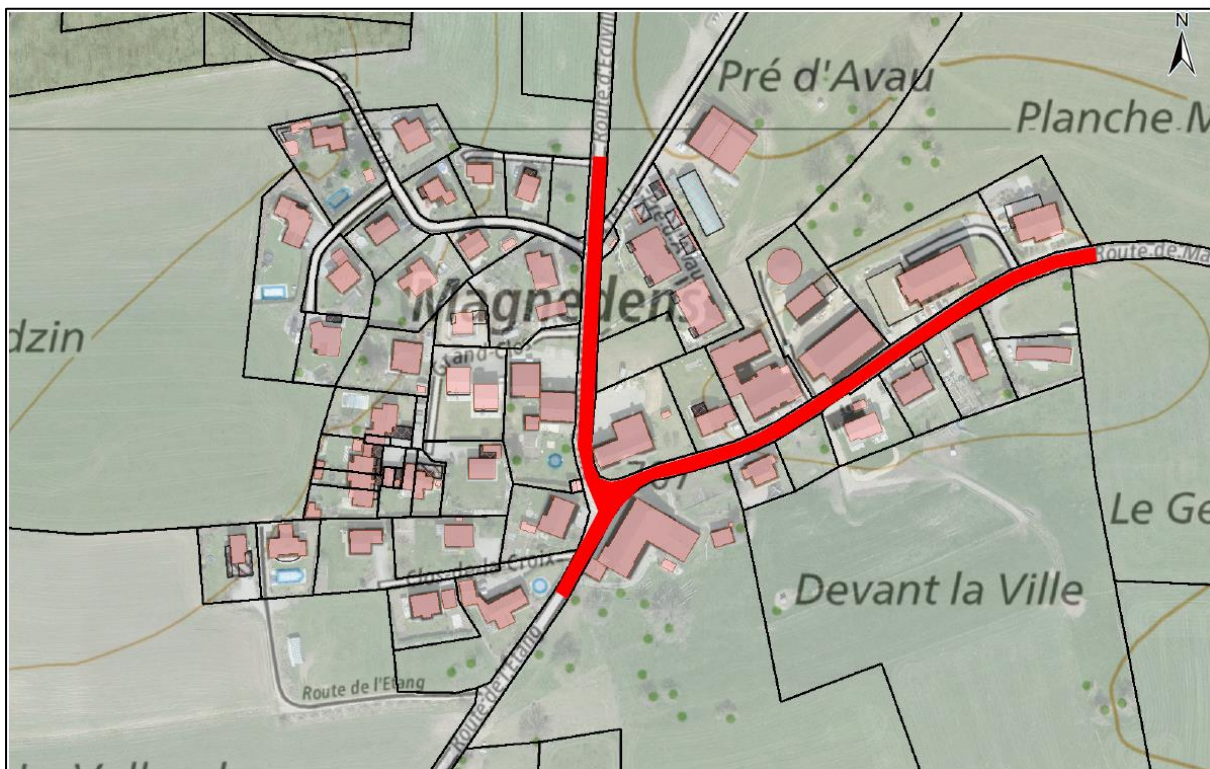
La décision pour l'avenir de cet axe important sera déterminée en 2022



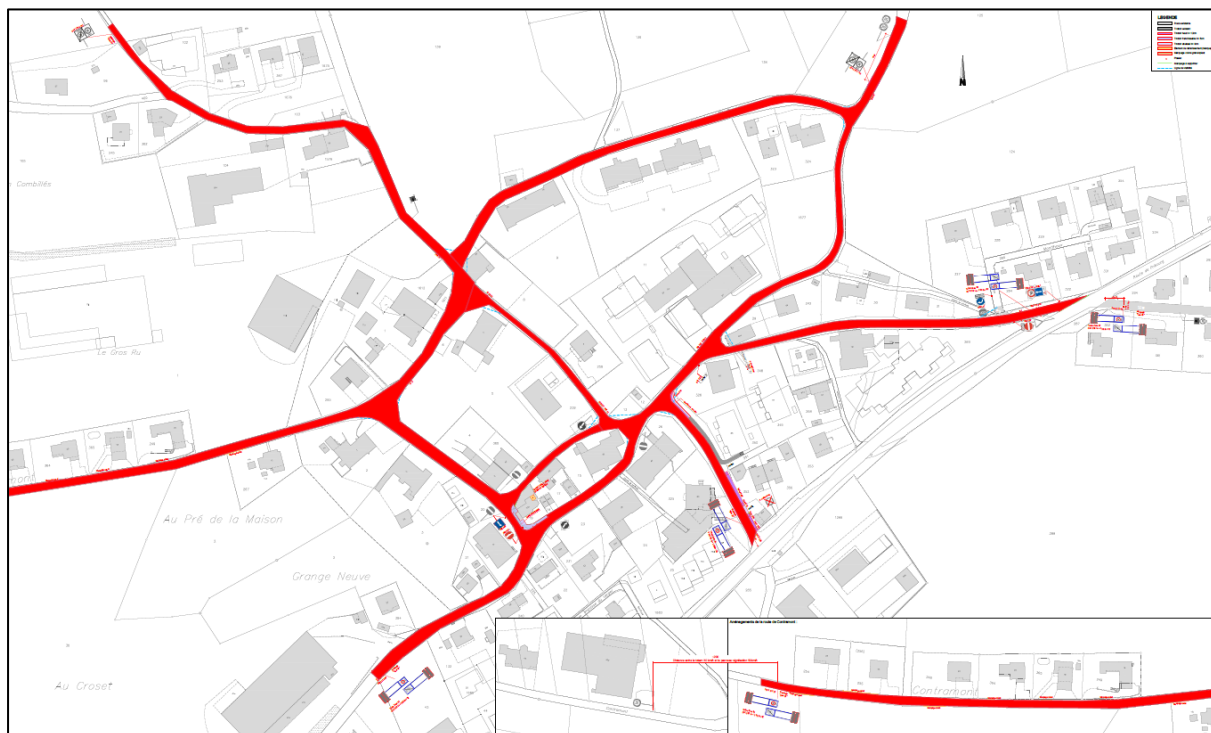
Zones 30 km/h de Magnedens et Farvagny-le-Petit

Les projets sont en phase de finalisation. Une information à la population sera organisée en 2022. Elle sera suivie par une consultation avant sa réalisation. Les zones concernées sont dessinées ci-dessous :

zone 30 km/h Magnedens (en rouge)



zone 30 km/h Farvagny-le-Petit (en rouge) :



Réfection des routes

Trois tronçons ont été rénovés : la route du Mystère à Farvagny-le-Grand, la route de la Tuffière à Corpataux et la route des Rochettes à Rueyres-st-Laurent.

Pour cette dernière, des travaux de réfection sous garantie sont en cours car un problème de qualité de la couche de collage a été mis en évidence. Le test de gravillonnage s'est avéré non concluant même en tenant compte du problème de collage. Le Service technique prévoit de ne pas renouveler ce type d'opération et de favoriser la rénovation momentanée par pose d'émulsion, la durée de vie étant plus longue (5 à 8 ans).

Entretien

Désherbage à l'eau chaude : depuis plusieurs années, cette solution a été adoptée. L'acquisition de la machine nous permet une plus grande souplesse d'utilisation vu l'ampleur de la tâche. L'augmentation de la dotation en personnel permettra aussi de réaliser une application plus régulière afin de ne pas subir un envahissement par la verdure.

Pour rappel, plusieurs mesures s'unissent afin de répondre à un critère raisonnable d'utilisation des ressources. Balayage, soufflage, raclage, sarclage et désherbage à l'eau chaude sont les travaux réalisés dans le but d'entretenir raisonnablement nos surfaces communales concernées.



Le moment opportun pour intervenir est déterminant. Le manque de balayage favorise les résidus propices à la germination. Si la végétation s'installe, elle sera d'autant plus difficile à contrôler. En effet, une plantule sera vite détruite jusqu'à la racine alors qu'une plante avec de profondes racines devra être délogée et affaiblie à l'usage. Lorsque la végétation s'est installée depuis plusieurs années en bordure de route, on remarque des atteintes au revêtement et au béton de scellement des pavés.

Edilité

Le secteur édilitaire a subi de nombreux changements tant au niveau de son personnel que de son équipement.

M. Pierre Meyer, doyen de l'équipe, a pris sa retraite après 18 années de service. Il a été remplacé par M. Mathieu Pittet. M. Jérôme Rossier dirige cette équipe à satisfaction. Il a pris en charge un certain nombre de tâches afin de soulager le responsable de l'exploitation, M. Michel Oehen, qui a dû palier aux différentes absences.



La volonté du Service technique est de se doter d'outils performants et rationnels. L'acquisition du véhicule de transport Welaki de marque Iveco satisfait pleinement à son utilisation depuis sa livraison en octobre.

Ce véhicule a permis de diminuer en temps les tournées de vidange des containers des bâtiments communaux ainsi que la vidange des poubelles des bords de routes et des containers de compost des cimetières.

Les vidanges sont directement effectuées aux destinataires SAIDF, ETA Fragnière ou benne à papier à la déchetterie de Farvagny. Le personnel n'a plus besoin de décharger à la main les poubelles dans les compacteurs, sac après sac, ou de soulever les containers de compost pour les vider manuellement dans une benne en vue d'une vidange locale avant la reprise par un transporteur.

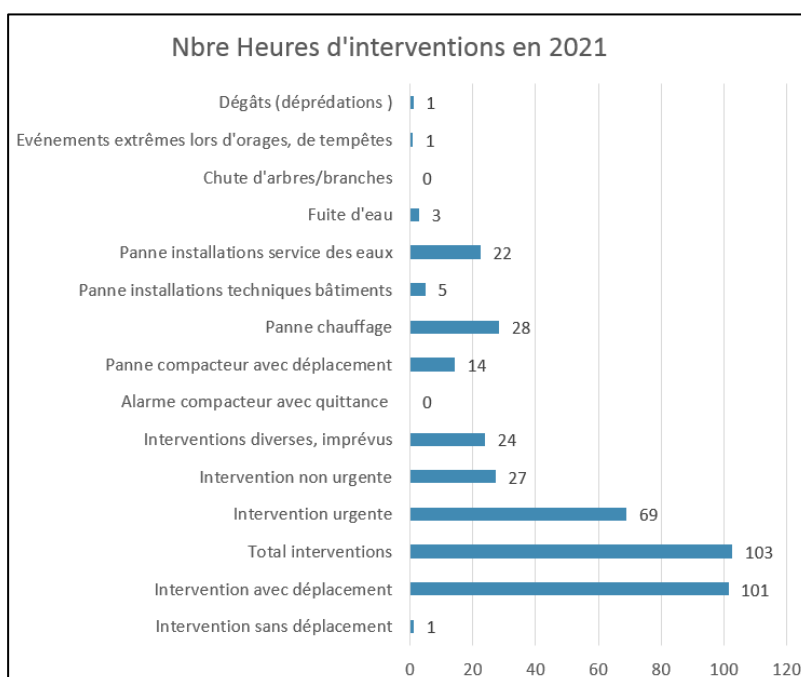
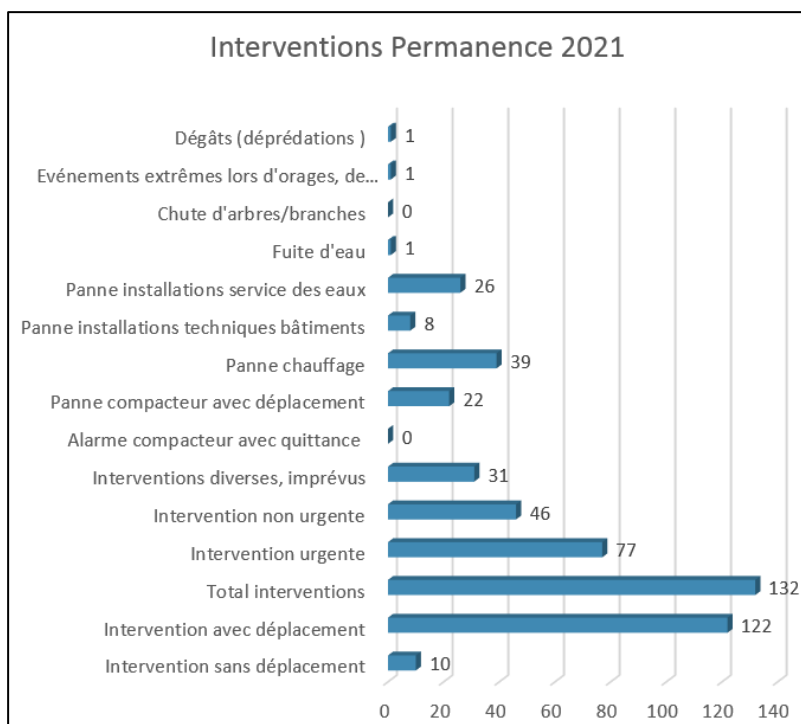
Permanence technique

L'année écoulée a surtout été marquée par des interventions en grand nombre, liées à des pannes de chauffage. L'installation concernée était principalement celle de Vuisternens-en-Ogoz. La qualité des matériaux utilisés et la reprise des alarmes par le Service technique ont mis en évidence des adaptations nécessaires au bon fonctionnement de l'installation. La qualité du matériel d'apport et du broyage a été revue.

Les principales interventions sont : porte automatique bloquée, mise à disposition de clés, problème d'éclairage public, problèmes de fusibles, panne du lift handicapé, signalement de vol et dégâts à la signalisation routière.

Les fuites sur le réseau d'eau dues au gel et aux négligences lors de travaux de creuse ainsi que la pollution de juillet ont été maîtrisées.

Les pannes des compacteurs ont été majoritairement traitées à distance, par quittance au système. Cependant, 24 interventions avec déplacement ont été nécessaires. Quatre compacteurs étant existants, même lors d'une panne plus conséquente, trois machines sont toujours disponibles.



Infrastructures en plein air

Les places de jeux de différents bâtiments scolaires ont subi des rénovations d'importance.

Corpataux



Rossens



Villarlod



Infrastructures de transports publics

Mise en conformité des arrêts de bus

Afin de se conformer à la loi fédérale sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand), des travaux doivent être réalisés sur certains arrêts de bus se trouvant sur notre territoire. Le canton nous a présenté l'étude, menée par son bureau mandataire, SD Ingénierie, en fin d'année 2021. Le projet d'ouvrage est en cours.

Ci-dessous, la liste des huit arrêts de bus qui doivent être assainis :

Arrêt Villarod, Poste → Romont

Arrêt Villarod, Poste → Farvagny

Arrêt Vuisternens-en-Ogoz, Le Haut → Fribourg

Arrêt Vuisternens-en-Ogoz, Le Haut → Bulle

Arrêt Vuisternens-en-Ogoz, croisée → Fribourg

Arrêt Vuisternens-en-Ogoz, croisée → Bulle

Arrêt Farvagny-le-Grand → Vuisternens

Arrêt Farvagny-le-Grand → Fribourg

Pick-e-Bike, l'e-mobilité en deux-roues

Les vélos Pick-e-Bike sont à disposition de la population pour une phase test du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022. Les statistiques de cette phase test démontreront si cette offre peut se poursuivre au-delà de cette date.



Promotions des transports publics

Cartes journalières

Les cartes journalières sont prisées par la population. En effet, le 75.14 % des cartes a trouvé preneur.

Mois	Cartes disponibles par jour	Ventes Gibloux	Ventes hors Gibloux	Total des ventes	% des ventes	Total mensuel des cartes à disposition
Janvier	5	38	1	39	25.16	155
Février	5	53	2	55	37.93	145
Mars	5	65	18	83	53.55	155
Avril	5	94	26	120	80.00	150
Mai	5	99	19	118	76.13	155
Juin	5	110	20	130	86.67	150
Juillet	5	124	28	152	98.06	155
Août	5	123	32	155	100.00	155
Septembre	5	124	22	146	97.33	150
Octobre	5	112	27	139	89.68	155
Novembre	5	97	24	121	80.67	150
Décembre	5	98	19	117	75.48	155
Total annuel		1137	238	1375	75.14	1830

Gestion des déchets

L'année 2021 a été celle de multiples changements. Dès le mois de septembre, les horaires des déchetteries ont été modifiés en semaine par des horaires flexibles, permettant à tous les habitants de se rendre dans n'importe quel emplacement sans restrictions. Selon les constats de fréquentation et les retours de la population, ces modifications conviennent à la majorité.

Les surveillants ont maintenant la possibilité de travailler sur tous les sites. Mme Widmer a été nommée responsable des déchetteries permettant une meilleure gestion et réactivité. L'ensemble du personnel a pu s'adapter à ces modifications. Deux collaborateurs ont donné leur démission. Leurs plages horaires ont été reprises par les autres collègues.

Les problèmes rencontrés dans le tri des déchets concernent, pour la majorité, le tri des encombrants, celui-ci n'étant pas acquis pour une portion de la population. Les plastiques (compostables ou pas) posent problème dans les déchets verts et les lavures.

Deux réclamations d'entreprises éliminant les déchets verts ont été enregistrées en raison de quantités importantes de résidus plastiques générant des frais supplémentaires pour un nouveau tri.

Les principales quantités de déchets récoltées sont les suivantes :

	2021	2020
	to	to
Ordures	605	574
Encombrants	127	155
Déchets verts	1235	1283
Lavures	281	216
Verre trié	322	325
Papier	492	525
Ferraille	105	118
Bois	243	525
Déchets inertes	350	344
Total tonnes de déchets	3760	4065

Une diminution de 305 tonnes de déchets est observée pour cette année.

Aussi, les principaux coûts d'élimination ont baissé (Andrey Transport) :

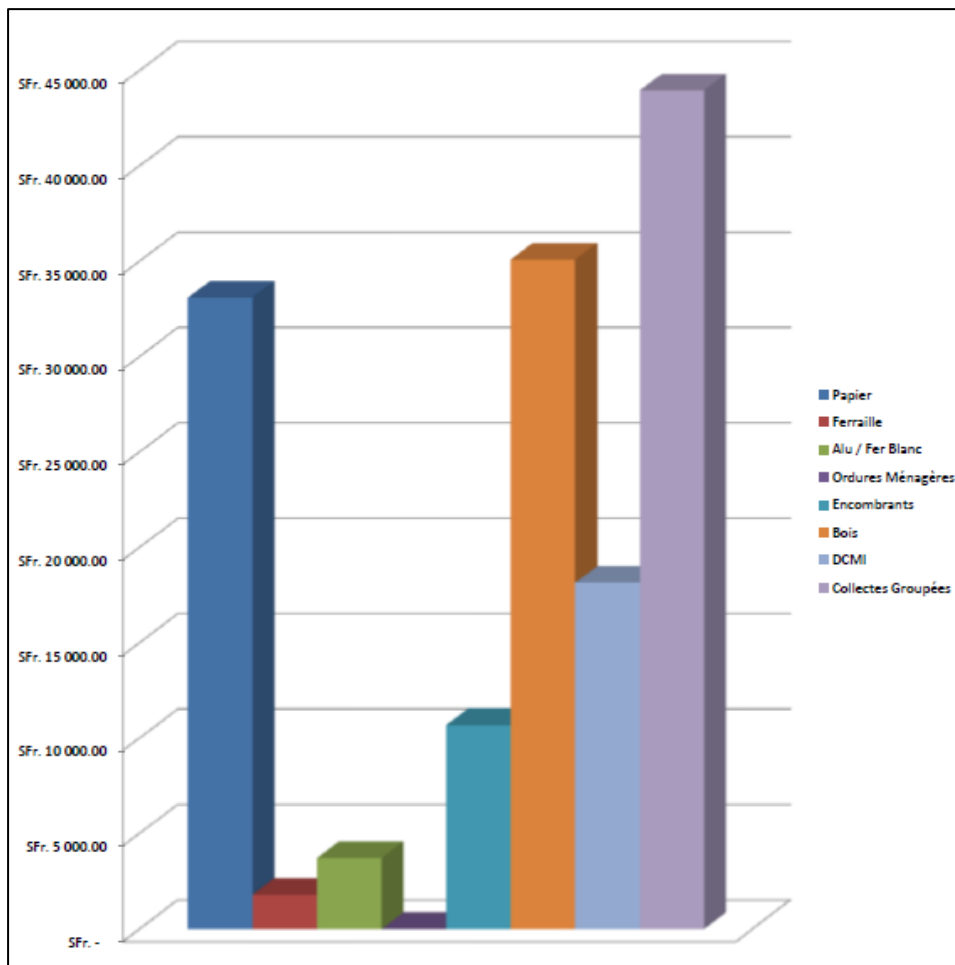
2020	CHF	153'776.80
2021	CHF	101'833.20

Etat des charges du compte déchets

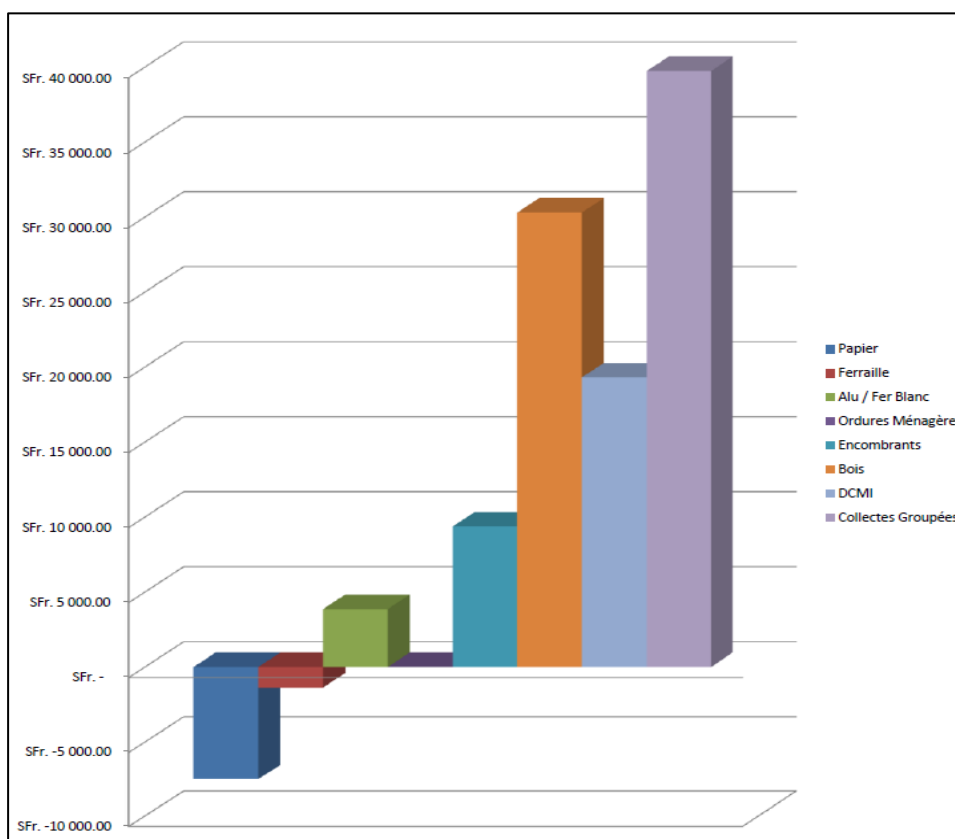
2020	CHF	725'431.00
2021	CHF	658'105.00

Répartition des coûts

2020



2021



Cimetières

Le Secrétariat général se charge de la gestion des emplacements des sépultures. L'entretien des cimetières incombe au Secteur de l'édilité.

Aménagement des différents cimetières

Lieu	Description
Corpataux-Magnedens	<ul style="list-style-type: none">▪ Tombes d'inhumation▪ Niches cinéraires au sol▪ Jardin du Souvenir
Estavayer-le-Gibloux	<ul style="list-style-type: none">▪ Tombes d'inhumation▪ Tombes cinéraires▪ Columbarium au sol▪ Jardin du Souvenir
Farvagny	<ul style="list-style-type: none">▪ Tombes d'inhumation▪ Tombes cinéraires▪ Mur cinéraire▪ Jardin du Souvenir
Rossens	<ul style="list-style-type: none">▪ Tombes d'inhumation▪ Tombes cinéraires▪ Mur cinéraire▪ Columbarium rond▪ Jardin du Souvenir
Villarlod	<ul style="list-style-type: none">▪ Tombes d'inhumation▪ Columbarium au sol
Vuisternens-en-Ogoz	<ul style="list-style-type: none">▪ Tombes d'inhumation▪ Tombes cinéraires▪ Columbarium rond

Travaux effectués

Ci-après, les différents travaux qui ont été entrepris durant l'année 2021 :

- Climatisation de la chapelle mortuaire de Farvagny
- Création d'un Jardin du Souvenir à Estavayer-le-Gibloux
- Aménagement d'un emplacement supplémentaire pour le Columbarium au sol à Estavayer-le-Gibloux

Désaffectations communales

La commune a procédé, à la fin du mois de septembre 2021, à la désaffectation de 14 niches du mur cinéraire du cimetière de Farvagny.

Vision future

En date du 7 décembre 2021, une visite de l'ensemble des cimetières de la commune a été effectuée afin d'obtenir une vision globale de ces sites dans le but de procéder à la planification des futurs travaux et aménagements à entreprendre.

Agriculture

La commune de Gibloux est propriétaire de 223 ha de surfaces agricoles louées à environ 50 agriculteurs actifs sur le territoire communal. Ces parchets sont attribués pour une période de six ans.

En 2016, un règlement communal relatif à l'affermage des parchets a été édité. Cet outil de travail précieux nous aide lors de l'attribution des parchets communaux. Ce règlement est bien admis par les agriculteurs et constitue une base de discussion solide lors de transferts de parchets. Nous trouvons, dans ce règlement, par exemple, les divers conditions et principes.

Les parchets du secteur de Le Glèbe ont fait l'objet d'une attribution durant l'année 2021. Aussi, plus de 8'200 ares ont été partagés entre 16 agriculteurs villageois. Sur le secteur de Le Glèbe, nous comptons également trois alpages en location. Dans les autres secteurs, certains agriculteurs ont atteint l'âge de la retraite. Leurs parchets communaux ont donc été remis en location.

De plus, la commune de Gibloux dispose de deux préposés à l'agriculture, MM. Glannaz et Brunisholz, qui sont chargés d'accomplir des tâches pour le Service cantonal de l'agriculture.

Police des constructions – Bâtiments – Patrimoine historique – Energie

Énergie, Bâtiments et Constructions sont les trois dicastères qui m'ont été attribués lors de la séance de constitution du Conseil communal.

Ainsi, depuis la fin avril, il a fallu, d'une part, s'acclimater au fonctionnement du Conseil communal et, d'autre part, prendre connaissance des projets et tâches de ces dicastères. Grâce à des collaboratrices et collaborateurs compétents et motivés, la mise en route a été grandement facilitée.

Au niveau de l'énergie, le changement de la chaudière du chauffage à distance de Rossens ainsi que le remplacement du chauffage de l'ancienne administration communale de Rueyres-St-Laurent (de mazout à pompe à chaleur) ont été les deux principaux projets accompagnés et ils seront réalisés en 2022.

Un grand travail d'inventaire des bâtiments a été effectué lors de la précédente législature. En 2021, le service s'est concentré sur l'entretien de nos biens. Aussi, un entretien plus conséquent sera réalisé sur la salle de la Tuffière en 2022.

Des panneaux solaires, un changement de système de chauffage, une nouvelle construction ou une transformation ? Ces travaux nécessitent une mise à l'enquête. Le Service des constructions a connu une année chargée par le nombre croissant de mises à l'enquête publiques. Toutefois, il me plaît de relever que toutes les demandes sont traitées dans un laps de temps plus que convenable et de manière optimale.

Ces huit premiers mois de mandat ont été motivants et prenants. « Motivants » car ils m'ont permis de découvrir l'administration d'une grande et belle commune et « prenants » car le temps nécessaire à une bonne conduite des dicastères est conséquent. Le mandat est intéressant.

José Nieva
Conseiller communal
Dicastères Énergie, Bâtiments et Constructions

Administration des constructions

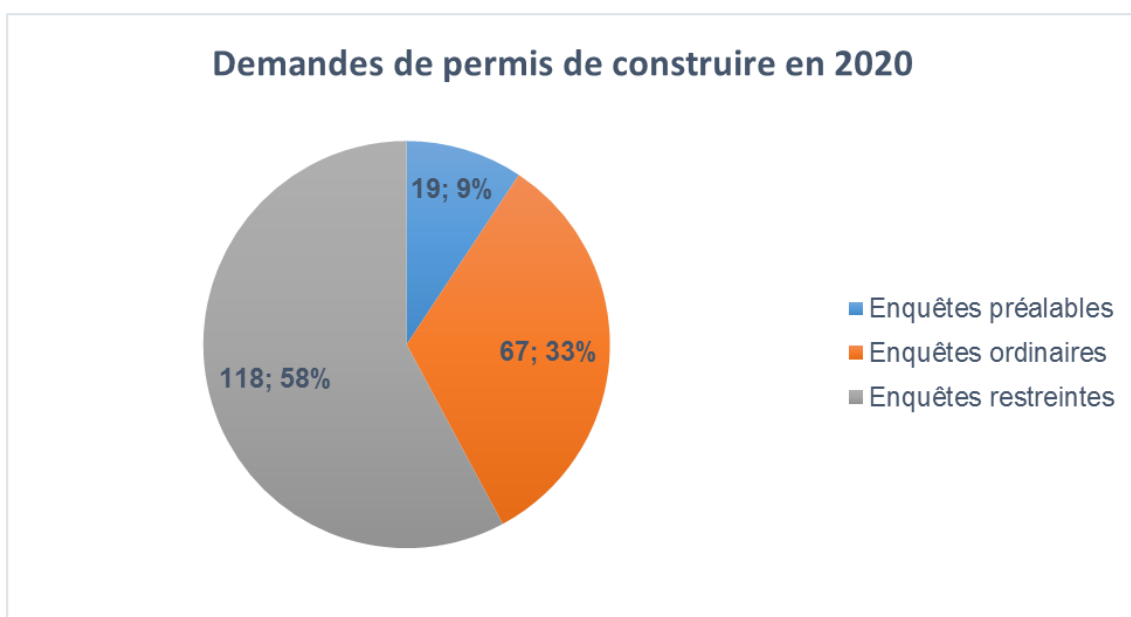
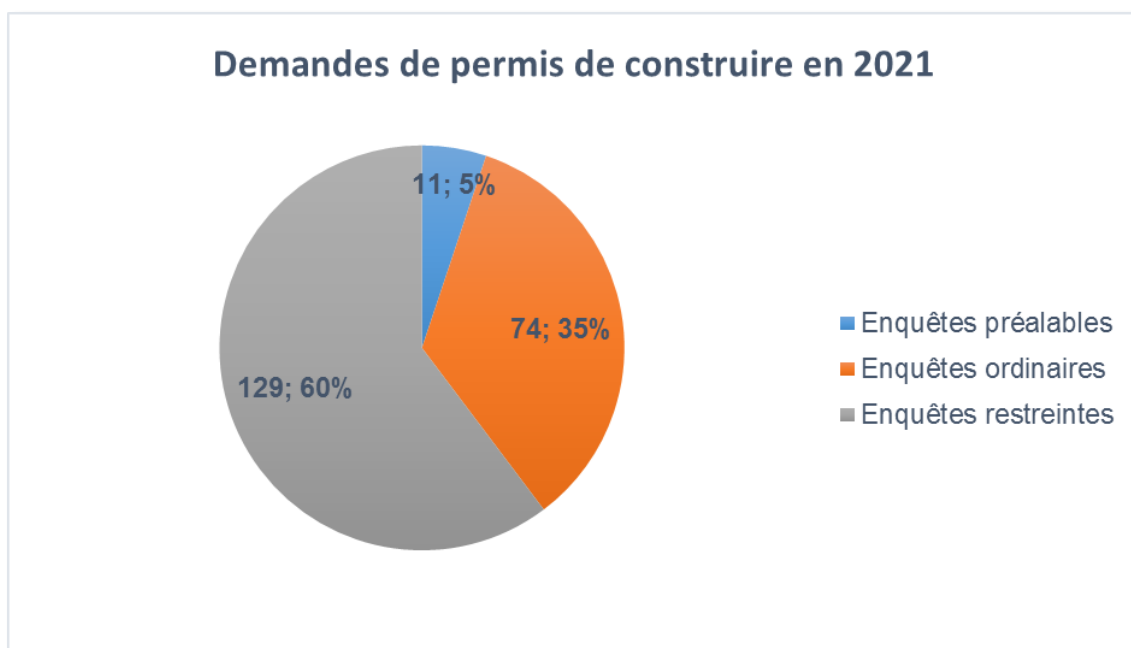
Le domaine de la construction est vaste et touche à la fois à l'environnement, l'énergie ou encore la police du feu. Dès lors, le secteur en charge du dicastère est amené à travailler avec plusieurs services de l'Etat sur des problématiques plus ou moins complexes.

L'aspect juridique peut même devenir prépondérant dans l'étude de certains dossiers, complexifiant aussi le traitement.

Au cours de l'année 2021, la commune a vu le dépôt de 214 demandes de permis de construire.

Le secteur Police des constructions a ainsi traité 74 demandes de permis ordinaires, 129 demandes restreintes et 11 demandes préalables.

Le présent rapport ne prend pas en compte les différents contrôles issus de l'ouverture de chantier (isolation, canalisation, visite de conformité, etc.), des patentes ou encore des travaux non conformes.

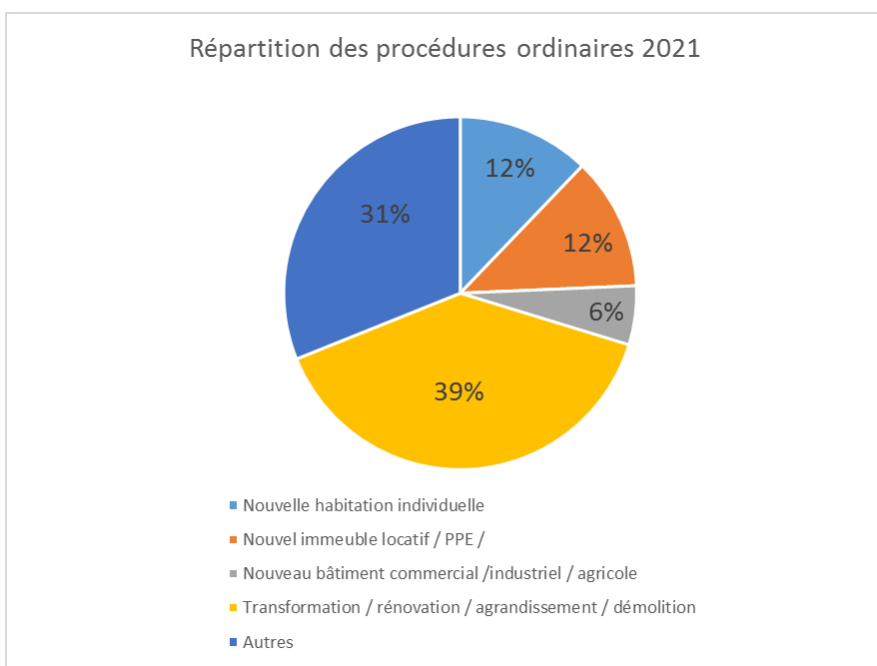
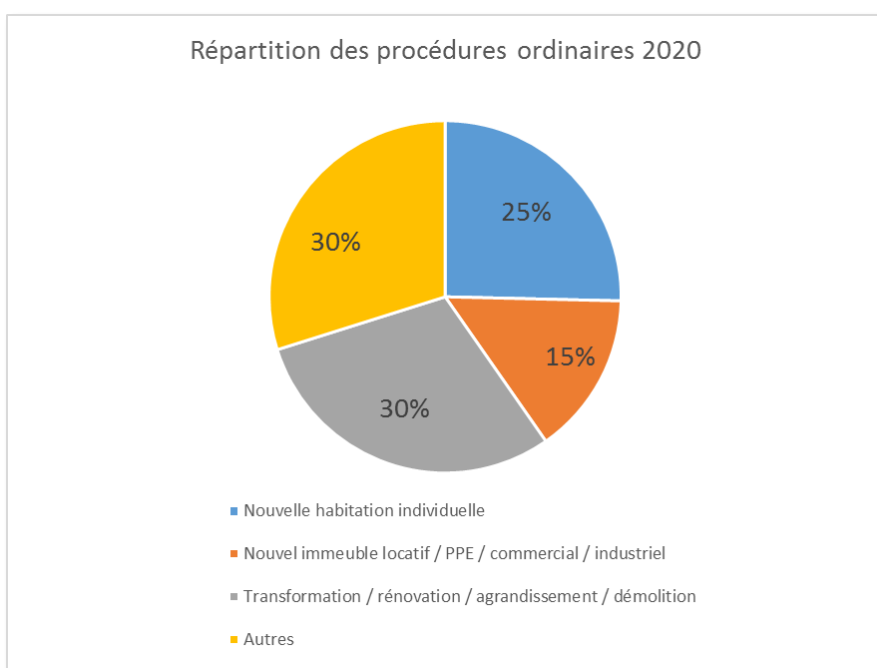


Les 74 permis de construire en procédure ordinaire verront la construction de :

- 9 nouvelles habitations individuelles ;
- 9 nouveaux immeubles locatifs / PPE ;
- 4 nouveaux bâtiments commerciaux / industriels / agricoles ;
- 29 transformations de bâtiments, rénovations et agrandissements ;
- 5 projets communaux ;
- 18 autres projets (parking, CAD, complément d'enquête, ...).

Ces différentes mises à l'enquête créeront 228 unités de logements supplémentaires. 5 dossiers ont été déposés pour la mise en conformité de travaux déjà réalisés et 42 sont encore en attente de la délivrance du permis de construire ou en cours de traitement par la commune.

L'année 2021 a vu le même nombre de dossiers de constructions pour des villas individuelles que pour des immeubles collectifs. Les pourcentages de transformation de bâtiment et des autres projets restent assez similaires entre 2020 et 2021.



Demandes en procédure simplifiée **129**

Les permis de construire en procédure simplifiée vont de la pose d'une paroi pare-vue, d'un chauffage en passant par la construction d'une piscine hors-sol.

Durant l'année, 129 demandes de permis de construire en procédure simplifiée ont été déposées dont 8 pour des mises en conformité. Parmi celles-ci, 28 sont encore en cours de traitement durant l'année 2022.

Demandes préalables **11**

Les demandes préalables concernent de futurs projets et visent à obtenir les préavis communaux et cantonaux. Selon le degré de précision du projet, les préavis peuvent être plus ou moins détaillés.

Parmi les 11 demandes, trois sont encore en attente de préavis du SeCA en 2022.

Annonces pour la pose de panneaux solaires¹ **84**

Surface de panneaux photovoltaïques (en m ² au total) (avec les panneaux solaires intégrés dans une enquête ordinaire (21) ou simplifiée(1))	5'058
Puissance totale (kW)	1'023
Puissance moyenne (kW)	12
Production totale (kWh/an)	1'075'130
Production moyenne (kWh/an)	12'799
Consommation moyenne d'un ménage (kWh/an) ²	4'500
Nombre de ménages couverts	238

Annonces pour les enseignes publicitaires **2**

Remplacement de chauffages à mazout / électriques **46**

(avec les changements de chauffages intégrés dans une enquête ordinaire (4))

Remplacement par une PAC air-eau (87%)	40
Remplacement par une PAC avec sondes géothermiques (6.5%)	3
Remplacement par un système de chauffage à bois (6.5%)	3

Conclusion

Durant cette année, le secteur a traité 292 dossiers toutes procédures confondues. Il s'agit de l'année avec le plus de demandes à traiter depuis la fusion.

En plus des demandes mentionnées ci-dessus, les contrôles de police du feu et des constructions font partie des tâches récurrentes réalisées par le secteur. Cette année a été marquée par la mise en place des contrôles feu en collaboration avec l'ECAB dans le cadre de la fonction de spécialiste communal en protection incendie. Les contrôles périodiques et des manifestations temporaires relatifs à cette fonction risquent de demander du temps supplémentaire.

Le secteur réalise également des tâches annexes telles que le contrôle des estimations fiscales et la saisie dans le programme Enercoach entre autre.

¹ Les statistiques sont basées sur les dossiers déposés en 2021 et selon les données récoltées dans les formulaires

² <http://declics.romande-energie.ch/articles/info-energie/quelles-sont-les-sources-principales-de-consommation-d-un-menage-suisse>

Aménagement du territoire

Les travaux d'harmonisation du plan d'aménagement local de la commune de Gibloux découlent d'une obligation légale. A la suite de la fusion, la nouvelle commune de Gibloux doit disposer d'un plan d'aménagement local pour l'ensemble de son territoire. Par cette harmonisation, l'objectif est de regrouper toutes les données territoriales des cinq anciennes communes et de proposer une approche urbanistique identique et coordonnée pour l'ensemble du territoire communal.

En 2021, les travaux d'harmonisation du PAL ont principalement été marqués par l'examen préalable cantonal qui a été remis le 13 octobre 2021. Sur le fond, le SeCA salue l'ampleur des travaux effectués par la commune et considère pertinente la stratégie de développement envisagée. Le dossier d'harmonisation ne remet pas en question les différents plans d'aménagement locaux en vigueur. Au contraire, il s'appuie sur les objectifs et les mesures qui y sont décrits dans le but de les prolonger et de les décliner à la nouvelle échelle communale. En terme de développement de nouvelles zones à bâtir, le SeCA n'admet toutefois aucune mise en zone résidentielle, ceci en raison des réserves de surfaces libres qui sont largement suffisantes à l'échelle de la commune. Rappelons que le dimensionnement des surfaces de la zone bâtir est réglé pour une durée de 15 ans. Les extensions pour les autres types de zones devront respecter certaines conditions. Toutefois, le SeCA entre en matière pour une harmonisation et une adaptation des pourtour des zones à bâtir existantes. Le SeCA relève également que les centres des localités de Vuisternens-en-Ogoz, Farvagny, Rossens et Corpataux qui bénéficient d'une desserte en transports publics suffisante selon le plan directeur cantonal peuvent envisager une augmentation des indices sans limitation. Le développement de la commune se fera donc en priorité dans ces secteurs.

Les remarques et conditions fixées par le SeCA seront traitées. En collaboration avec le bureau Urbasol mandataire, la commission d'aménagement du territoire est étroitement associée aux travaux. Après une première validation partielle des documents contraignants du plan d'affectation des zones, du plan directeur communal et du RCU et l'adoption par le Conseil communal à la rentrée d'août, il est prévu de soumettre le dossier à l'enquête publique dans le courant de l'automne. Une séance d'information à la population sera organisée à cette occasion. Le dépôt au Canton du dossier d'approbation du PAL est prévu pour la fin de l'année 2022.

Dominique Ayer
Conseiller communal
Dicastère Aménagement du territoire, Nature et
Paysage, Forêts

Gravières

Un projet d'installation de traitement de matériaux complémentaires a fait l'objet d'une mise à l'enquête dans la feuille officielle du 24 septembre 2021.

Le but de l'opération consistait à traiter des matériaux stériles par un processus de lavage.

Une séance d'information publique a été organisée à cet effet le 21 septembre 2021.

Finalement, après mûre réflexion et compte tenu des nombreuses oppositions au projet, la société exploitante a décidé de retirer sa demande de permis de construire ainsi que la demande de modification partielle du PAL.

Elle ne renonce cependant pas au projet, celui-ci sera réétudié pour répondre positivement aux principaux critères soulevés par les opposants.

Le Conseil communal a pris acte de cette décision. Les procédures en cours ont été annulées.

Protection de l'environnement

Tous les sites potentiellement pollués dans le canton sont inventoriés sur le portail cartographique du canton de Fribourg.

Notre commune compte actuellement deux sites sous surveillance :

- L'ancienne gravière et décharge de Grands-Champs à Farvagny-le-Petit ;
- L'ancienne gravière et décharge de Donzallé à Rossens

L'objectif est de déterminer si les matériaux déposés engendrent une pollution pour les eaux souterraines.

Deux rapports d'études historiques ont été établis et transmis au Service de l'environnement durant l'année 2021. Ils concernent les secteurs de décharge suivants :

- Le Gros Dévin à Farvagny-le-Grand ;
- Modséhyi à Vuisternens-en-Ogoz.

Forêts

Chef de service : René Bovigny

Le Service des forêts gère les forêts communales dont la surface représente 611 ha.

Coupes de bois

Les coupes de bois sont énoncées, ci-dessous, sous la forme d'un texte accompagné de graphiques, comprenant également les ventes de bois y relatives.

Les bois de service long et billons sont vendus dans les scieries locales, pour un volume de 1'173 m³ contre 1'734 m³ en 2020. La demande a augmenté dans les assortiments de billons destinés aux bois de raboterie.

En ce qui concerne les bois d'industrie billons, il est à mentionner que la scierie Despond SA à Bulle a renouvelé son contrat d'achat pour un volume de 685 m³ contre 574 m³ en 2020. Les billons bostrychés (bois pour les palettes), pour un volume de 124 m³ contre 674 m³ en 2020, ont été vendus aux scieries Rolle et Borcard.

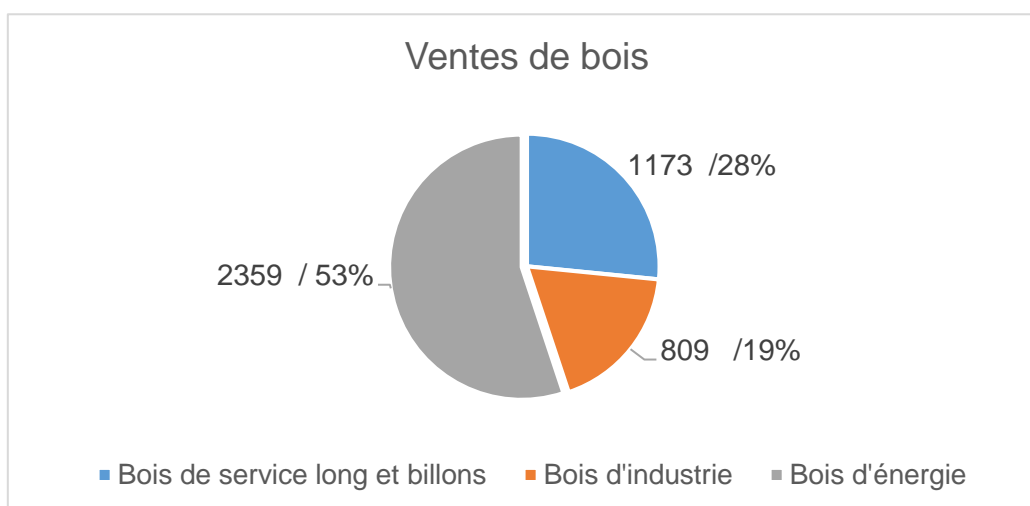
L'entreprise Bise ne nous achète plus de bois à papier en raison du manque de débouché de ces assortiments.

Pour 2021, le volume de bois de feu résineux et feuillu se monte à 376 m³ contre 452 m³ l'année dernière.

Les chaudières de Farvagny-le-Grand, Rossens et Vuisternens-en-Ogoz ont consommé un magnifique volume de copeaux soit :

La chaudière de Farvagny-le-Grand (FARCAD)	4'030 m ³	
Le réseau à distance de Rossens	1'096 m ³	
La chaudière de l'école de Vuisternens-en-Ogoz	275 m ³	
La chaudière du centre forestier	150 m ³	
TOTAL	5'551 m³	de copeaux
ou divisé par 2.8	1'983 m ³	de bois plein

Total de bois énergie : 1'983 m³ + 376 m³ = 2'359 m³ de bois plein.



Les volumes exploités en 2021 sont les suivants :

Bois de service long et billons :	1'173 m³
Bois d'industrie	809 m³
Bois d'énergie	2'359 m³
Total	4'341 m³

Ce volume de coupe de 4'341 m³ représente le 91 % du quota autorisé qui est de 4'800 m³.

Un stock de 536 m³ de copeaux verts a été constitué.

Nous disposons encore d'un stock de copeaux secs de 1'256 m³ ainsi que du bois de feu feuillu vert et sec de 132 m³.

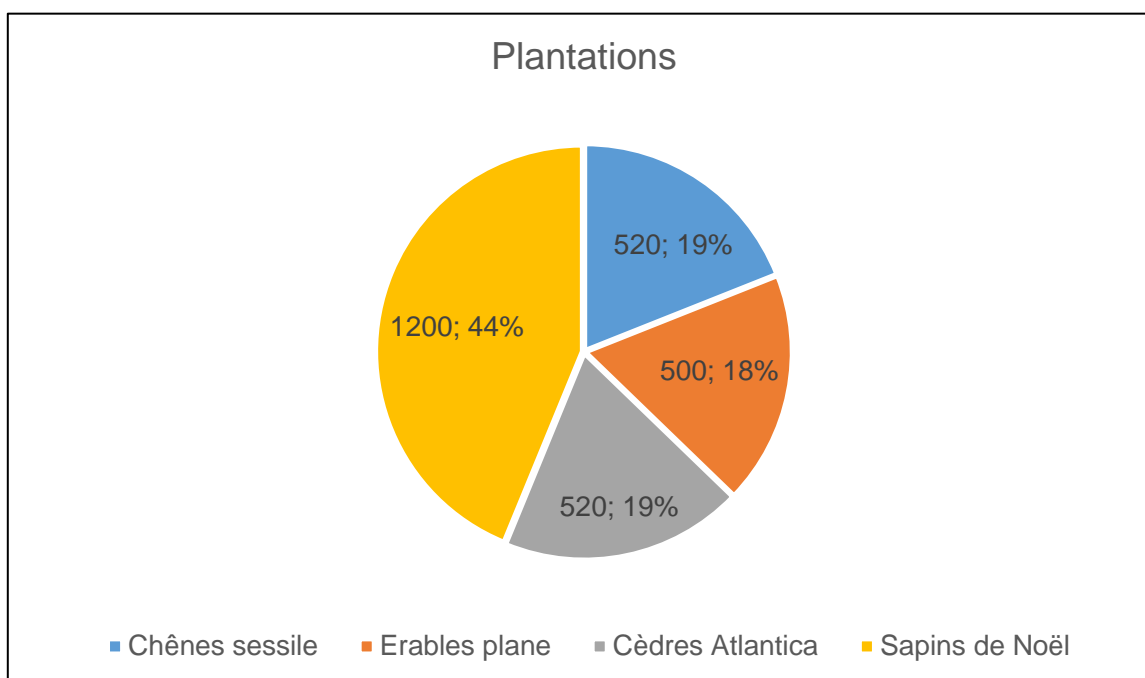
Il faut souligner que l'été 2021 a été très pluvieux. Ceci a eu un effet limitant sur la prolifération de bostriches dans nos forêts.

Plantations

Deux compléments de plantations ont été réalisés comme suit :

Village de Vuisternens-en-Ogoz	Ch. de la Source, No. 203	0.90 ha
	Ch. du Beau-Crêt, No 224	0.51 ha
	Total :	1.41 ha

Nous avons complété ces surfaces avec :



- plants de chênes sessiles 520
- plants d'érables plane 500
- plants de Cèdre Atlantica 520
- plants de sapins de Noël 1'200

Nous avons entretenu les reboisements pour l'entreprise JPF SA dans le secteur de Farvagny-le-Grand au lieu-dit « Grands Champs » pour une surface de 6'400 m². Nous avons également entretenu le boisé du Chanez, en surface de compensation de la Gravière du Chanez.

À Posat, au lieu-dit les Epytes, nous avons entretenu une surface de 10'000 m² plantée de vernes-noires et enrichie avec des pins sylvestres et de l'alisier.

Soins aux jeunes peuplements

Nous avons réalisé 10.5 ha de fauchages et 12 ha de soins aux recrues et fourrés. Ce sont des travaux très conséquents qui occupent notre équipe durant environ 3.5 mois selon la végétation rencontrée.

Pour les éclaircies dans les perchis (diamètre de 15 cm à 30 cm), nous sommes intervenus avec un processeur et un porteur afin de façonner et de débarder les bois pour les vendre comme billons, bois de râperie et comme bois à copeaux. Une surface de 13 ha a été soignée.

Chantiers marquants

Le service des forêts a effectué divers chantiers importants, soit :

- Fauchage du boisement de la digue à Farvagny-le-Petit, 0.8 ha ;
- Fauchage du boisement de compensation à Posat, 1.0 ha ;
- Différentes tailles le long de la Longivue ;
- Première intervention d'éclaircie dans le reboisement Lothar à Rueyres-St-Laurent, 4.0 ha.

Travaux pour d'autres dicastères

Nous avons effectué divers travaux se rapportant au Service technique, soit :

- Entretien des chemins et routes à Vuisternens-en-Ogoz ;
- Taille des arbres de la place de l'école de Vuisternens-en-Ogoz ;
- Entretien des zones S1 ;
- Fourniture de copeaux de bois pour les chauffages des écoles et du centre forestier de Vuisternens-en-Ogoz.

Divers

Durant l'année 2021, il est à noter que le Service des forêts n'a heureusement enregistré aucun accident professionnel grave.

2021 - Une année de transition



A l'heure du bilan de l'année 2020, nous formulons l'espérance que la pandémie du Covid-19 trouverait une fin en 2021. Même si c'est loin d'être le cas, nous pouvons tout de même saluer l'efficacité des mesures de lutte mises en place qui auront permis de maîtriser la virulence de ce satané virus et de retrouver progressivement une vie normale tant au sein de la société que sur la place de travail.

Mise en œuvre fin 2020 pour le budget 2021, l'application de la nouvelle législation sur les finances communales et du nouveau plan comptable MCH2 nous a occupés tout au long de l'année 2021. Le travail a été important. Les modifications ne sont pas anodines et nous devons poursuivre les efforts d'explications et de pédagogie pour rendre à nouveau lisibles les comptes communaux et la situation financière communale.

Contrairement à son impact sur les finances de la Confédération (plus de 30 milliards pour 2020 et 2021) et du canton (77 millions pour l'exercice 2020), la crise sanitaire n'a pesé que modestement sur les finances communales et, partant, sur l'équilibre des comptes 2021. Dans une conjoncture économique qui n'a pas perdu beaucoup de couleur, en confirmation des cinq exercices de la précédente législature, les résultats des comptes 2021 de notre commune sont à nouveau excellents. Grâce à des recettes fiscales qui paraissent insensibles aussi bien aux réformes fiscales qu'aux crises sanitaires majeures, les finances communales affichent une santé réjouissante.

En effet, les excédents de revenus fiscaux pour l'exercice 2021 atteignent 3.5 MFrs, soit + 16% par rapport aux prévisions budgétaires. C'est un record pour la commune de Gibloux. Tout en nous réjouissant de ce très bon résultat, nous devons tout de même revoir les bases de calcul et les méthodes d'évaluation de nos recettes fiscales afin de disposer d'un meilleur chiffrage de nos ressources au moment d'établir le budget et de réviser la planification financière. Le respect du budget et une maîtrise des dépenses par les responsables et les services communaux ont, pour conséquence, une modération des charges qui contribue également au résultat très positif de l'exercice 2021.

Avec un **total de charges de CHF 38'955'132.15** et un **bénéfice net de CHF 4'150'727.06**, les comptes de résultats bouclent avec un **excédent brut de revenus de CHF 4'452'624.86** dû à la fois à des **charges de CHF 727'822.90 inférieures au budget** et des **revenus de CHF 4'074'413.96 plus élevés** que les prévisions budgétaires.

Avec un **total de dépenses de CHF 4'589'956.40**, les comptes d'investissements bouclent avec un **excédent de dépenses de CHF 1'740'207.00** alors que le budget prévoyait un excédent de dépenses de CHF 3'082'000.00. Ce résultat sensiblement différent des prévisions budgétaires est dû aux retards dans la réalisation de nombreux projets pour de multiples raisons : crise sanitaire, manque de personnel pour l'encadrement technique et changement de législature.

Le bouclage des comptes 2021 confirme que la commune dispose de ressources financières confortables pour son fonctionnement. Une meilleure évaluation de nos revenus fiscaux nous permettra de progresser dans les choix que nous devons faire quant à la répartition de ces ressources entre le développement de notre administration et de nos infrastructures, la limitation de la dette communale et la réduction de la pression fiscale sur nos concitoyens.

Le programme de législature élaboré par le nouveau Conseil communal a servi de base pour l'établissement du **plan financier 2022 - 2026** et des **budgets 2022**. Une volonté affichée de donner à l'administration communale les ressources en personnel (+ 9 ept) et des moyens financiers à la hauteur des attentes exprimées par la fusion a eu, pour conséquence, une augmentation substantielle des charges de fonctionnement de la commune et des charges d'investissements planifiées pour les prochaines années. Vous trouvez ci-dessous, résumée en quelques chiffres, la traduction financière de cette ambition.

Les bons résultats de la période actuelle nous permettent de pratiquer une politique économique anticyclique dont la principale vertu est de contenir la dette communale afin qu'elle soit aussi réduite que possible lorsque viendront (ou reviendront) les temps plus difficiles de « l'argent cher ». Assurer la bonne gestion des ressources financières, veiller à un équilibre pérenne entre charges et revenus et mettre en place une meilleure évaluation de leur évolution que la boule de cristal, tels sont les objectifs du responsable des finances et de l'équipe du Service des finances tout au long de l'année. Nous adressons nos remerciements et nos félicitations au Service des finances, en particulier à son Chef, M. Laurent Chammartin, pour le travail accompli durant le nouvel exercice comptable.

Vous trouvez également ci-après quelques informations sur les autres dossiers les plus importants placés sous la responsabilité du dicastère.

Jacques Crausaz
Conseiller communal
Dicastère Finances, Impôts, Economie

Rapport du Service des finances

Chef de service : Laurent Chammartin

Durant l'année 2021, le Service des finances et son équipe fidèle et inchangée depuis la fusion de 7 collaborateurs, soit 4.4 équivalents plein-temps, a pu mener à bien les missions qui lui sont dévolues. Nous avons dû faire face à un arrêt de travail longue durée d'une collaboratrice, absence qui a été assumée à l'interne par des augmentations temporaires de temps de travail. Que chacune soit ici remerciée pour son engagement et sa bonne collaboration.

Comme en 2020, la crise sanitaire du coronavirus a marqué l'année 2021 et a impacté notre manière de fonctionner, en particulier avec les obligations de télétravail et des absences de quarantaine ou isolement de plusieurs collaborateurs. Cela n'a pas eu de conséquence négative sur les prestations fournies par le service, grâce aux structures et processus de travail, mis en place au fil des ans, qui fonctionnent à satisfaction.

Les activités courantes du service au fil de l'année sont ponctuées par deux catégories de tâches :

- tâches récurrentes : elles concernent, en particulier, la tenue à jour de la comptabilité générale, la gestion de la trésorerie, le suivi des débiteurs, l'établissement de factures mensuelles ou ponctuelles de taxes, impôts, prestations et émoluments divers, la gestion des factures créanciers, le service de réception téléphonique, e-mail et au guichet, ou encore divers travaux administratifs généraux.
- tâches ponctuelles : elles découlent, en particulier, du calendrier de facturation des impôts et taxes annuelles, validé en début d'année par le Conseil communal. Les échéances prévues pour ces différentes facturations de masse ont été respectées. Seules les taxes d'exemption pour le Service du feu continuent d'être facturées en application des règlements des anciennes communes, dans l'attente de l'établissement d'un règlement communal harmonisé. Pour la facturation des taxes 2021, des travaux conséquents sont en particulier à signaler à nouveau pour les taxes eau et épuration, à cause de la saisie nécessaire des équivalent-habitants pour la taxe épuration.

Trois autres domaines particulièrement chronophages rythment la vie du Service des finances. Il s'agit, en début d'année, du bouclage des comptes de l'année précédente, en 2ème partie d'année, de l'établissement des budgets de l'année suivante, et, tout au long de l'année, de la mise à jour des plans financiers quinquennaux des comptes de résultats et des investissements.

En plus de ces diverses activités, nous avons poursuivi, en 2021, la mise en application de la nouvelle législation sur les finances communales, en particulier en ce qui concerne les travaux de paramétrages nécessaires des différents modules de notre logiciel comptable et la réévaluation de nos patrimoines administratif et financier. D'autre part, dans l'optique d'une amélioration constante de notre fonctionnement, nous sous-traitons depuis l'automne 2021 le recouvrement de créances à l'étranger auprès d'une entreprise spécialisée en la matière, ce qui nous permet d'être proactif envers les débiteurs concernés.

Les collaborateurs du service ont pu continuer de se rencontrer pour l'une ou l'autre activités extraprofessionnelles, qui permettent de vivre des moments conviviaux en dehors du cadre du travail. Par contre, les échanges habituels avec d'autres communes ont été moins nombreux que par le passé, la plupart des rencontres et ateliers de travail organisés par des associations régionales ayant dû être annulés étant donné les contraintes liées au coronavirus.

Cette année 2021 a vu le renouvellement intégral de l'exécutif et du législatif de notre commune. Nous avons la chance de pouvoir poursuivre notre travail avec M. Jacques Crausaz, Conseiller communal en charge du dicastère des finances, à qui nous adressons nos vifs remerciements pour son excellente collaboration et pour son soutien. Nous soulignons aussi avec satisfaction les bonnes relations entretenues avec les Conseillers communaux et les Chefs de service.

Statistiques 2021 du Service des finances :	Nombre	Volume en francs
Factures établies :		
- Bordereaux d'impôts personnes physiques :	5'004	CHF 15'659'351.80
- Bordereaux d'impôts personnes morales :	338	CHF 794'639.20
- Contributions immobilières :	2'777	CHF 2'318'076.35
- Impôts sur les gains immobiliers :	68	CHF 882'258.95
- Impôts sur les prestations en capital :	310	CHF 785'261.25
- Impôts sur les chiens :	591	CHF 50'480.00
- Taxes non-pompiers :	2'416	CHF 127'242.30
- Taxes déchets :	3'641	CHF 563'594.37
- Taxes annuelles eau et épuration – acompte :	2'150	CHF 1'608'607.90
- Taxes annuelles eau et épuration – décompte :	2'246	CHF 1'620'535.20
- Taxes de raccordement eau et épuration :	58	CHF 901'565.65
- Emoluments sur permis de construire :	204	CHF 60'176.05
- Forêts :	123	CHF 537'617.45
- Accueils extrascolaires :	1'346	CHF 316'495.20
- Service dentaire scolaire :	149	CHF 15'074.80
- Divers :	833	CHF 3'169'380.40
- Impôts sur les appareils de jeu et les appareils automatiques de distribution :		Règlement communal abrogé au 1 ^{er} janvier 2021
Gestion du contentieux :		
- Rappels :	3'753	CHF 5'796'081.44
- Arrangements de paiement accordés :	383	CHF 1'118'572.10
- Prolongations de paiement accordées :	75	CHF 877'720.50
- Mises en poursuites :	332	CHF 512'363.35
- Créances irrécouvrables :	240	CHF 230'599.15
Factures créanciers saisies :	3'850	CHF 18'050'742.75
Ecritures comptables :	27'664	CHF 370'370'471.50

Comptes 2021 - En résumé

L'exercice 2021 est le premier selon la nouvelle législation et le plan comptable MCH2. Une partie des changements importants imposés par MCH2 pour la gestion financière a été mise en application pour la formulation du budget 2021. Le deuxième volet de cette réforme appliqué au bouclage des comptes 2021 comprend, en particulier, les points suivants :

- Réévaluation au bilan des patrimoines administratif et financier.
- Création au bilan des réserves de réévaluation correspondant à la partie réévaluée des projets d'investissements dont l'amortissement n'est pas terminé selon les nouvelles règles.
- Distinction au bilan des projets terminés respectivement en cours.
- Inscription en revenus aux comptes de résultats des prélèvements des montants d'amortissements des projets qui avaient l'objet d'amortissements supplémentaires avant le 1^{er} janvier 2020.

A noter que selon la nouvelle législation, le versement à une réserve non affectée via les comptes de résultats n'est plus possible. Par conséquent, les écarts entre comptes et budgets sont devenus plus faciles à interpréter.

Le budget du compte des investissements a été modifié lors de la séance du Conseil général du 30 novembre 2020. Le Conseil communal a retiré le projet de mise en séparatif du Chemin de la Scie à Vuisternens-en-Ogoz et la rénovation de la toiture de la ferme d'Illens. Les chiffres ci-dessous du budget 2021 ont été adaptés en conséquence.

Le budget du compte de résultats a été modifié en cours d'année. Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil général a approuvé un crédit de CHF 49'000.00 pour la rénovation de l'ancien bâtiment scolaire de Rossens. Les chiffres ci-dessous du budget 2021 ont été adaptés en conséquence.

Le changement de plan comptable rend difficile la comparaison des comptes 2021 avec les comptes 2020. Les comptes 2021 seront soumis pour approbation au Conseil général dans sa séance des 30 et 31 mai 2022.

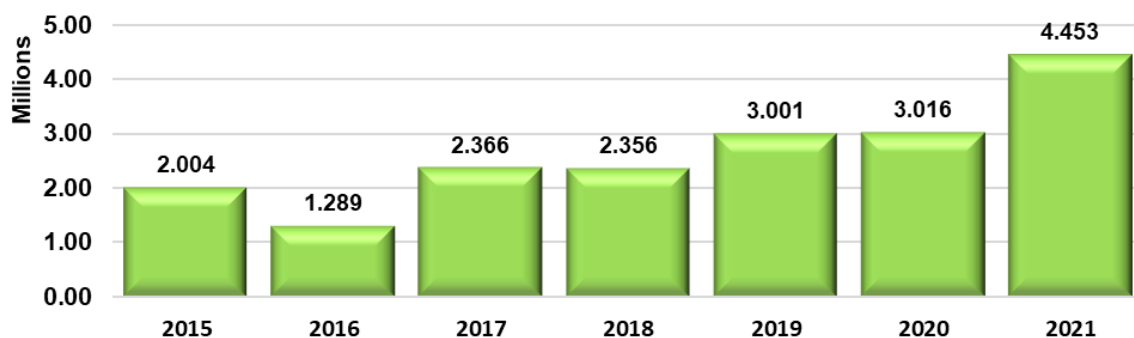
Comptes de résultats 2021

	Comptes 2021		Budget 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Chiffres bruts	38'955'132.15	43'105'859.21	41'760'085.00	41'410'473.00
Excédent net de revenus	4'150'727.06		-349'612.00	
Amortissements comptables	2'670'815.90	1'098'454.90	1'578'721.00	
Attribution au préfinancement	6'595.00	4'697.20	0.00	
Cash flow de l'exercice 2021	5'724'985.86		1'229'109.00	
Ecritures à déduire				
Imputations internes	3'468'652.40	3'468'652.40	3'481'590.00	3'481'590.00
Gestion dossiers tiers par le SSoc	1'429'212.65	1'429'212.65	3'800'000.00	3'800'000.00
Attribution au préfinancement	6'595.00	4'697.20	0.00	
Provision extraordinaire	300'000.00		0.00	
Total	5'204'460.05	4'902'562.25	7'281'590.00	7'281'590.00
Chiffres nets du ménage communal	33'750'672.10	38'203'296.96	34'478'495.00	34'128'883.00
Excédent brut de revenus	4'452'624.86		- 349'612.00	
Evolution des charges nettes par rapport au budget (- 2.11 %)	- 727'822.90			
Evolution des revenus nets par rapport au budget (+ 11.94 %)		4'074'413.96		

Les comptes de résultats 2021, 6e exercice comptable de la commune fusionnée, peuvent à nouveau être considérés comme excellents. Des revenus de près de CHF 4'000'000.00 supérieurs au budget net (+ 11.96 %) et des charges de près de CHF 730'000.00 inférieures au budget net (- 2.1 %), permettent de dégager **un excédent brut de revenus avant écritures extraordinaires de CHF 4'452'624.86** alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 349'612.00.

Ce résultat confirme les résultats précédents et la bonne santé des finances de la commune fusionnée.

Résultat structurel : excédent brut de revenus



Commentaires généraux

Crise sanitaire

La crise sanitaire a eu un impact beaucoup plus modéré que prévu sur l'équilibre des comptes de résultats 2021. Il peut être évalué à une réduction nette de charges de CHF 25'000.00. Nous proposons de renoncer à prélever ce montant sur la provision de CHF 500'000.00 constituée à cet effet au bouclage des comptes 2019.

Dans la mesure où la constitution d'une réserve n'est plus possible sous MCH2, nous proposons d'affecter entièrement cette provision de CHF 500'000.00 à un compte de bilan de la nature « capital affecté » dont le montant est réservé à des investissements destinés à la jeunesse.

Provision assainissement Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF)

Les frais totaux à charge de la commune pour l'assainissement de la CPPEF s'élèvent à CHF 1'838'032.87. La provision constituée pour couvrir ces frais était de CHF 1'500'000.00 au 31.12.2020. Compte tenu du résultat favorable des comptes 2021, nous proposons de compléter la provision par un montant complémentaire de CHF 300'000.00 à charge de l'exercice 2021.

Provision rabais d'impôts

La provision de CHF 860'000.00 « pour rabais d'impôts sur le revenu des personnes physiques » constituée à charge de l'exercice 2020 a été entièrement affectée en 2021 aux revenus des impôts sur le revenu des personnes physiques 2020.

Revenus des impôts ordinaires

De manière générale, jusqu'à ce jour, les revenus de ces impôts inscrits au budget représentent les revenus attendus pour l'année considérée. Aux comptes, les impôts encaissés en solde des années précédentes constituent toujours d'heureuses surprises (jusqu'à ce jour) et permettent de contenir l'évolution de la dette malgré un programme soutenu d'investissements.

Impôts sur les personnes physiques (+ 1.6 MFrs, + 10% par rapport aux estimations budgétaires)

L'impact de la crise sanitaire sur ces revenus reste faible.

Le revenu des impôts 2020 est basé sur un taux de 80% (application du rabais fiscal) et prend en compte la provision de 860 kFrs constituée à cet effet au bouclage des comptes 2020.

L'excédent de revenu de l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour 2021 est dû :

- aux soldes des impôts des années précédentes, c'est un excédent qui est en moyenne de 1 MFrs depuis déjà quelques exercices ;
- à un excédent supplémentaire pour 2021 qui résulte de la réduction de 500 kFrs de l'évaluation de l'impôt 2020 sur le revenu des personnes physiques prise en compte dans l'estimation des conséquences possibles de la crise sanitaire. Cette réduction ne s'est absolument pas confirmée.

Impôts sur les personnes morales (+ 700 kFrs, + 120% par rapport aux estimations budgétaires)

L'impact de la crise sanitaire a sans doute été surévalué et les conséquences de la réforme de la fiscalité des entreprises sur ces recettes restent difficiles à évaluer sur la base d'indications qui, faute de mieux, se réfèrent à la statistique fiscale 2015 !

Revenus des impôts fonciers ou immobiliers (+ 900 kFrs, + 26% par rapport aux estimations budgétaires)

Un net tassement des revenus de l'impôt sur les mutations en 2020 nous a incité à évaluer très prudemment cette recette pour le budget 2021. La construction et la vente de logements sur le territoire communal se poursuit à un rythme très soutenu qui ne connaît pas la crise !

Conclusions relatives au revenus fiscaux

Lorsque les revenus fiscaux aux comptes dépassent de 16% les estimations budgétaires, il devient nécessaire d'améliorer les bases de calcul et de revoir les méthodes d'évaluation de ces recettes. Ce sera fait pour le chiffrage du budget 2023 et la planification financière 2023 – 2027.

Compte tenu du lourd programme d'investissements inscrit sur le plan financier, nous proposons de privilégier la limitation de la dette communale et de renoncer à l'application d'un nouveau rabais fiscal dans l'attente d'une analyse qui nous permettrait de proposer une baisse de la fiscalité communale plus pérenne.

Le bouclage des comptes 2021 confirme s'il en était besoin que la commune dispose de ressources financières confortables pour son fonctionnement. Une meilleure évaluation de nos revenus fiscaux nous permettra de progresser dans les choix que nous devons faire quant à la part de nos ressources financières que nous devons affecter :

- au développement de notre administration et de nos infrastructures ;
- à la limitation de la dette communale ;
- à la réduction de la pression fiscale sur nos concitoyens.

Comptes des investissements 2021

Résumé par catégorie	Comptes 2021		Budget 2021		Co – Bu écart net
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Dépenses et recettes non affectées	50.00	1'165'878.85	40'000.00	2'931'000.00	1'725'171.15
Projets terminés au 31.12.2021	1'209'734.95	36'703.95	828'000.00	20'000.00	365'031.00
Projets en cours	3'380'171.45	1'647'166.60	4'230'000.00	805'000.00	-1'691'995.15
Projets reportés (sans dépense en 2021)	0.00	0.00	1'740'000.00	0.00	-1'740'000.00
Total	4'589'956.40	2'849'749.40	6'838'000.00	3'756'000.00	-1'341'793.00
Excédent de dépenses		1'740'207.00		3'082'000.00	

Principales recettes non affectées non encaissées en 2021 :

- Vente de deux bâtiments communaux pour 1.2 MFrs
- Vente d'un terrain en ZAC Combernesse pour 1.071 MFrs

en partie compensées par des recettes de taxes de raccordement plus élevées (+ 0.6 MFrs).

Neuf projets sont terminés au 31.12.2021 et font l'objet d'un décompte final, 34 projets encore en cours font l'objet d'une situation financière au 31.12.2021 dont 10 projets n'ont fait l'objet d'aucune dépense en 2021.

Les comptes des investissements 2021 bouclent avec un excédent de dépenses de près de CHF 1'740'000.00 alors que les prévisions budgétaires affichaient un excédent de dépenses de près de **CHF 3'080'000.00**. L'écart de près CHF 2'250'000.00 pour les dépenses est principalement dû au retard dans la facturation et/ou dans la réalisation d'un nombre important de projets en particulier dans les domaines des infrastructures sportives (-600 kFrs), des routes communales (- 280 kFrs), de l'approvisionnement en eau (-950 kFrs) et de l'épuration des eaux (- 1.5 MFrs), en partie compensés par les frais d'équipements de la zone d'activités La Longivue (1.26 MFrs) prévus à charge de l'exercice 2020.

Bilan au 31 décembre 2021

	<i>Bilan au 01.01.2021</i>	Mouvement	Bilan au 31.12.2021
Actifs	55'899'124.07	51'576'792.11	107'475'916.18
Patrimoine financier	19'644'313.77	19'255'102.16	38'899'415.93
Disponibilités et placements à court terme	8'182'061.32	1'986'836.55	10'168'897.87
Créances	-6'469'838.10	-1'867'591.59	-8'337'429.69
Actifs de régularisation	16'916'087.35	522'076.65	17'438'164.00
Marchandises, fournitures et travaux en cours	78'500.00	-9'900.00	68'600.00
Placements financiers à long terme	19'943.00	-4'546.85	15'396.15
Immobilisations corporelles	897'560.20	18'619'998.65	19'517'558.85
Créances envers les legs et fondations des capitaux de tiers	20'000.00	8'228.75	28'228.75
Patrimoine administratif	36'254'810.30	32'321'689.95	68'576'500.25
Immobilisations corporelles	36'033'788.20	31'641'428.70	67'675'216.90
Immobilisations incorporelles	152'024.10	547'101.80	699'125.90
Prêts PA	40'000.00	0.00	40'000.00
Participations, capital social PA	28'998.00	77'767.80	106'765.80
Subventions d'investissements	0.00	55'391.65	55'391.65
Passifs	-55'899'124.07	-51'576'792.11	-107'475'916.18
Capitaux de tiers	-38'010'310.89	-13'626'614.19	-51'636'925.08
Engagements courants	-1'918'623.29	-896'262.30	-2'814'885.59
Passifs de régularisation	-575'236.55	511'249.20	-63'987.35
Provisions à court terme	-1'392'329.60	1'280'726.00	-111'603.60
Engagements financiers à long terme	-32'196'506.20	-14'227'024.29	-46'423'530.49
Provisions à long terme	-1'500'000.00	-300'000.00	-1'800'000.00
Engagements financements spéciaux et fonds capitaux tiers	-427'615.25	4'697.20	-422'918.05
Capital propre	-17'888'813.18	-37'950'177.92	-55'838'991.10
Financements spéciaux	-5'515'544.56	-925'935.69	-6'441'480.25
Préfinancements	-1'796'225.25	69'373.25	-1'726'852.00
Réserves liées au retraitement	0.00	-14'806'902.52	-14'806'902.52
Autres capitaux propres	-3'326'251.11	-575'968.25	-3'902'219.36
Excédent du bilan	-7'250'792.26	-21'710'744.71	-28'961'536.97

Le bilan résumé au 31.12.2021 ci-dessus, 1^{er} bilan selon les nouvelles règles MCH2, appelle les commentaires généraux suivants :

- Le poste d'actifs « Créances » avec un solde négatif est dû au poste « débiteurs impôts » sur lequel sont inscrits tous les acomptes d'impôts facturés.
- Les immobilisations corporelles correspondent aux soldes bruts des projets d'investissements de type ouvrages, immeubles, installations, machines et équipements.
- Les immobilisations incorporelles correspondent aux soldes bruts des objets d'investissements de type logiciels, études, etc.
- Les engagements financiers à long terme comprennent :

	<u>01.01.2021</u>	<u>31.12.2021</u>	
▪ Emprunts à long terme	30'467'618.00	25'950'690.00	- 4.5 MFr en 2021
▪ Emprunts LIM	1'419'239.00	1'088'320.00	- 330 kFr en 2021
▪ Recettes d'investissements inscrits au passif	0.00	19'074'871.29	nouveau MCH2
▪ Autres engagements financiers à long terme	309'649.20	309'649.20	

- Les financements spéciaux correspondent aux « ex-réserves » relatives aux chapitres Approvisionnement en eau et Traitement des eaux usées auxquels s'ajoute désormais la Gestion des déchets.
- Les réserves liées au retraitement correspondent à la réévaluation du patrimoine administratif inscrite à l'actif du bilan sous « Immobilisations corporelles et incorporelles ».
- **Une partie des « Autres capitaux propres », env. 3.3 MFrS et l'« Excédent du bilan » env. 29 MFrS, soit au total près de 32.3 MFrS pourront être affectés au financement des éventuels découverts du compte de résultats.**

Situation de la dette bancaire au 31 décembre 2021

Dette bancaire totale au 31.12.2020	CHF	30'467'618.00
Six emprunts arrivés à terme ont été remboursés en 2021 pour un total de :	CHF	3'865'000.00
<u>Dette bancaire totale au 31.12.2021</u>	CHF	25'950'690.00
Réduction de la dette en 2021 (remboursements + amortissements)	CHF	4'516'928.00

Pour plus d'informations, prière de consulter le message au Conseil général d'avril 2022 et ses annexes.

Budget 2022 - Résumé

La situation générale

La commune a connu ces dernières années un développement soutenu de sa population et des activités économiques installées sur son territoire.

En 2020, la crise sanitaire du Covid-19 est venu assombrir ce ciel sans nuage et cette crise s'est largement étendue sur 2021 de manière plus forte que nous ne l'avions pensé. Néanmoins, comme nous l'avons constaté lors du bouclage des comptes 2020, comme l'économie de manière générale, les finances communales sont pour l'instant peu impactées par cette crise.

En ce qui concerne les revenus fiscaux, l'incertitude demeure sur les recettes fiscales des entreprises à la suite de la réforme de cette fiscalité entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020. Les estimations des revenus de la fiscalité communale dans ce domaine sont dès lors restées relativement prudentes pour l'exercice 2022.

Un niveau soutenu des charges du ménage communal, une progression significative des charges de personnel (+ CHF 730'000.00) et une augmentation importante des dépenses nouvelles pour le budget 2022 (plus de CHF 1'100'000.00 au total) ont pour conséquence un excédent de charges du compte de résultats de près de CHF 915'000.00. Cette situation renvoie bien sûr à plus tard la possibilité de réduire le taux des impôts communaux.

Les moyens mis à disposition au travers du budget 2022 permettront aux services communaux de fonctionner à la satisfaction des citoyens et de disposer de la capacité d'action nécessaire au développement des infrastructures de la commune.

Les budgets des comptes de résultats et des investissements 2022, 7^e budget de la commune de Gibloux, ont été approuvés par le Conseil général dans le cadre de sa séance du 6 décembre 2021.

Le budget des comptes de résultats 2022 a été modifié lors des débats du Conseil général. Décision a été prise d'indemniser les participations des Conseillers généraux aux séances de groupes et aux séances d'information. Le crédit disponible au compte 0110.3000.10 Jetons de présence du Conseil général a été augmenté d'un montant de CHF 16'000.00. Les chiffres ci-dessous tiennent compte de cette modification.

Remarques

Le budget du compte des investissements a été modifié lors de la séance du Conseil général du 30 novembre 2020. Le Conseil communal a retiré le projet de mise en séparatif du Chemin de la Scie à Vuisternens-en-Ogoz. Les chiffres ci-dessous du budget 2021 ont été adaptés en conséquence.

Le budget du compte de résultats a été modifié en cours d'année. Lors de sa séance du 31 mai 2021, le Conseil général a approuvé un crédit de CHF 49'000.00 pour la rénovation de l'ancien bâtiment scolaire de Rossens. Les chiffres ci-dessous du budget 2021 ont été adaptés en conséquence.

Comptes de résultats	Budget 2022		Budget 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total	42'662'677.08	41'731'228.08	41'760'085.00	41'410'473.00
Excédent de charges		931'449.00		349'612.00

Comptes des investissements	Budget 2022		Budget 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Projets en cours	4'947'000.00	430'000.00	4'413'000.00	825'000.00
Nouveaux projets	162'000.00	12'000.00	2'385'000.00	0.00
Dépenses et recettes d'investissement non affectés	40'000.00	4'087'000.00	40'000.00	2'931'000.00
Total	5'149'000.00	4'429'000.00	6'838'000.00	3'756'000.00
Excédent de dépenses		620'000.00		3'082'000.00

Pour plus d'informations sur les budgets 2022 ainsi que sur la planification financière 2022 à 2026 (voir ci-après), prière de consulter le message au Conseil général du 9 novembre 2021 et ses annexes.

Plan financier 2022 – 2026 - Résumé

La loi sur les finances communales (LFCo) fait obligation à la commune d'élaborer une planification financière sur cinq ans. Les modalités sont précisées aux art. 5, 6, 67, 70, 72 et 73 de la LFCo. La structure et le contenu du plan financier sont définis aux art 5 et 6 de l'Ordonnance sur les finances communales.

Vous trouvez ci-dessous les chiffres de la planification financière communale pour les années 2022 à 2026.

Avec comme base le plan financier 2021 – 2025, le budget 2022 et l'intégration des projets inscrits dans le plan de législature élaboré par le Conseil communal, l'inventaire des projets et les estimations de coûts pour la prochaine période quinquennale ont été précisés.

En ce qui concerne les charges et les revenus du compte de résultats, notre connaissance des paramètres de la gestion financière de la commune s'améliore progressivement.

Résultats des budgets du compte de résultats sur la période de planification

Budget du compte de résultats →	2022	2023	2024	2025	2026
Total des charges	42'646'677.08	42'911'371.70	44'316'650.49	44'928'093.51	45'775'213.33
Augmentation des charges en % par rapport au budget précédent	2.24%	0.62%	3.27%	1.38%	1.89%
Excédent de revenus (+) / de charges (-)	-915'000.00	-417'000.00	-906'000.00	-625'000.00	-551'000.00
Excédent en % des revenus nets	-2.49%	-1.11%	-2.36%	-1.59%	-1.37%

Selon la LFCo, les nouvelles règles applicables à l'équilibre du compte de résultats sont les suivantes :

Art. 20 Equilibre financier

¹ *Le budget du compte de résultats doit être équilibré.*

² *Les coefficients et taux d'impôts doivent être fixés de manière à assurer l'équilibre financier.*

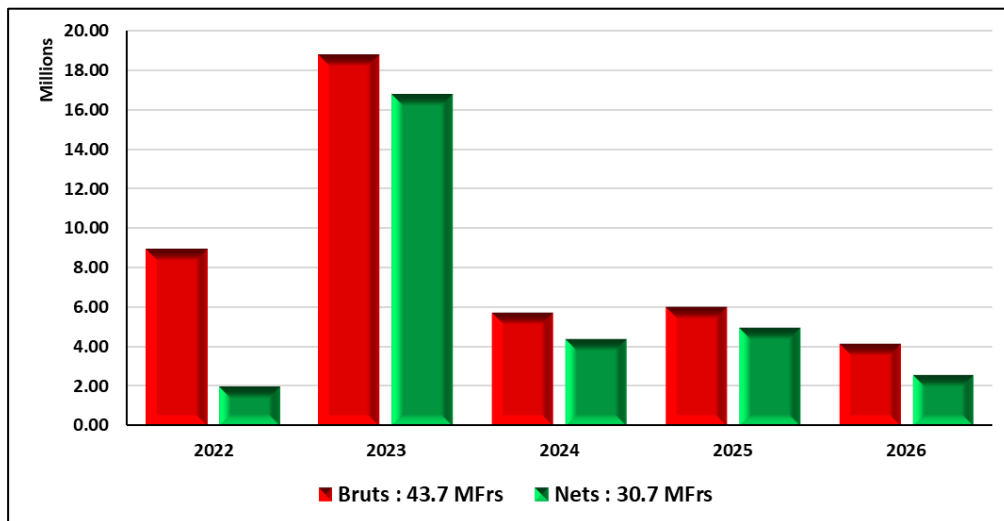
³ *Un excédent de charges n'est admis que si le capital propre non affecté permet de l'absorber.*

La règle des 5 %, déficit à partir duquel une augmentation de taux d'impôt était obligatoire a été supprimée. La commune peut présenter un budget déséquilibré si elle en a les moyens (si elle dispose d'un capital propre disponible !).

Sur la base de nos évaluations et des évolutions des charges et des revenus du ménage communal connues à ce jour, les budgets du compte de résultats de 2022 à 2026 sont « équilibrés » au sens des exigences légales en la matière.

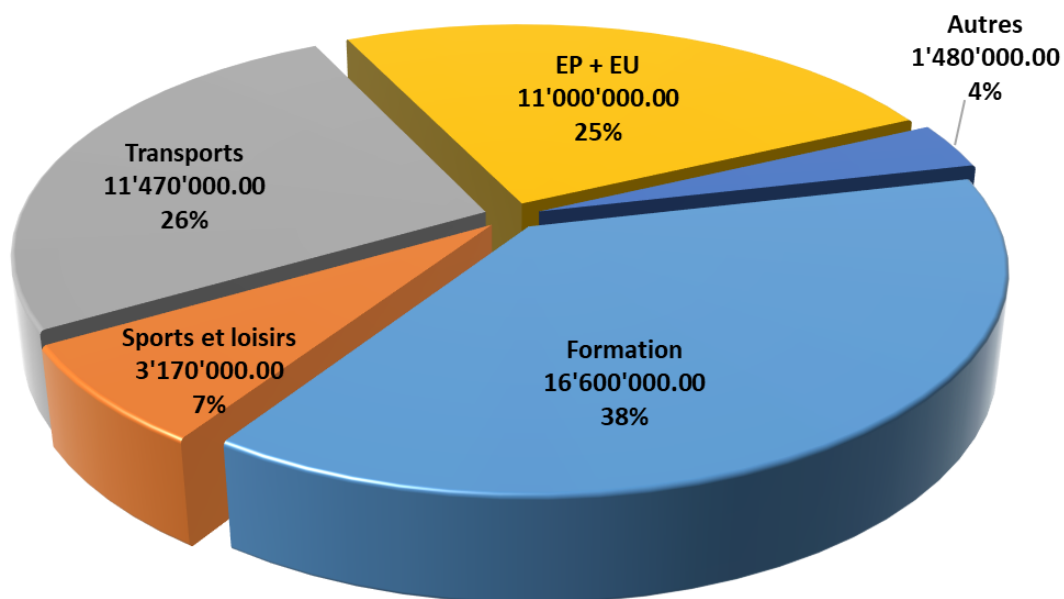
Planification des investissements - Répartition dans le temps

Evolution des dépenses annuelles d'investissements sur la période 2022 à 2026



L'écart entre les dépenses brutes et les dépenses nettes correspond aux recettes d'investissements : taxes, subventions, ventes de terrains et d'immeubles.

Planification des investissements - Répartition par chapitre (investiss. bruts)



Planification des investissements dans le temps et par chapitre

Ch.	Objet	Total 2022-2026	Part en %	2022	2023	2024	2025	2026
0	ADMINISTRATION GENERALE							
	Investissements bruts	60'000.00	0.14%	0.00	60'000.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	60'000.00	0.20%	0.00	60'000.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	46'350.00		0.00	0.00	15'600.00	15'450.00	15'300.00
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS							
	Investissements bruts	105'000.00	0.24%	0.00	105'000.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	63'000.00	0.20%	0.00	63'000.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	17'482.50		0.00	0.00	5'880.00	5'827.50	5'775.00
2	FORMATION							
	Investissements bruts	16'600'000.00	37.97%	2'500'000.00	5'800'000.00	1'300'000.00	3'500'000.00	3'500'000.00
	Investissements nets	15'300'000.00	49.78%	2'500'000.00	5'300'000.00	1'100'000.00	3'500'000.00	2'900'000.00
	Frais financiers présumés	1'024'980.00		0.00	0.00	280'000.00	373'900.00	371'080.00
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS							
	Investissements bruts	3'169'000.00	7.25%	449'000.00	2'600'000.00	0.00	120'000.00	0.00
	Investissements nets	3'169'000.00	10.31%	449'000.00	2'600'000.00	0.00	120'000.00	0.00
	Frais financiers présumés	515'594.20		0.00	42'000.00	147'685.00	156'510.00	169'399.20
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS							
	Investissements bruts	11'469'000.00	26.24%	3'402'000.00	5'232'000.00	1'551'000.00	1'104'000.00	180'000.00
	Investissements nets	11'008'900.00	35.82%	3'335'100.00	4'950'800.00	1'508'400.00	1'034'600.00	180'000.00
	Frais financiers présumés	1'270'643.40		0.00	72'758.50	355'413.23	392'005.00	450'466.68
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE							
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU							
	Investissements bruts	3'512'000.00	8.03%	600'000.00	2'292'000.00	100'000.00	520'000.00	0.00
	Investissements nets	1'572'000.00	5.11%	-130'000.00	1'982'000.00	-200'000.00	220'000.00	-300'000.00
	Frais financiers présumés	291'757.15		0.00	23'565.00	86'304.65	85'704.05	96'183.45
72	TRAITEMENT DES EAUX USÉES							
	Investissements bruts	7'490'000.00	17.13%	910'000.00	2'610'000.00	2'670'000.00	800'000.00	500'000.00
	Investissements nets	6'490'000.00	21.12%	710'000.00	2'410'000.00	2'470'000.00	600'000.00	300'000.00
	Frais financiers présumés	572'553.75		0.00	57'675.00	108'696.25	199'098.75	207'083.75
73	GESTION DES DECHETS							
	Investissements bruts	100'000.00	0.23%	0.00	100'000.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	100'000.00	0.33%	0.00	100'000.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	17'850.00		0.00	0.00	6'000.00	5'950.00	5'900.00
741	CORRECTIONS DE COURS D'EAU							
	Investissements bruts	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7690	ENERGIE							
	Investissements bruts	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7691	ASSAINISSEMENTS DE SITES POLLUES							
	Investissements bruts	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
771	CIMETIÈRES COMMUNAUX							
	Investissements bruts	90'000.00	0.21%	90'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	90'000.00	0.29%	90'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	13'850.00		0.00	3'500.00	3'475.00	3'450.00	3'425.00
79	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE							
	Investissements bruts	146'000.00	0.33%	146'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	-316'000.00	-1.03%	-130'000.00	-168'000.00	-18'000.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	132'274.00		0.00	35'110.00	32'969.00	32'328.00	31'867.00
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE							
	Investissements bruts	630'000.00	1.44%	500'000.00	0.00	130'000.00	0.00	0.00
	Investissements nets	563'500.00	1.83%	500'000.00	0.00	63'500.00	0.00	0.00
	Frais financiers présumés	83'529.13		0.00	20'000.00	19'850.00	21'922.50	21'756.63
9	FINANCES ET IMPÔTS							
	Investissements bruts	345'000.00	0.79%	345'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Investissements nets	-7'366'000.00	-23.97%	-5'366'000.00	-500'000.00	-500'000.00	-500'000.00	-500'000.00
	Frais financiers présumés	-177'720.00		0.00	-36'930.00	-41'930.00	-46'930.00	-51'930.00
	Investissements bruts	43'716'000.00	100.00%	8'942'000.00	18'799'000.00	5'751'000.00	6'044'000.00	4'180'000.00
	Investissements nets	30'734'400.00	100.00%	1'958'100.00	16'797'800.00	4'423'900.00	4'974'600.00	2'580'000.00
	Frais financiers présumés	3'809'144.13			217'678.50	1'019'943.13	1'245'215.80	1'326'306.70

1) Seuls les nouveaux frais financiers présumés (intérêts et amortissements) calculés selon les règles MCH2, à prendre en charge durant la période sous analyse, figurent dans cette rubrique. Il faut y ajouter les frais financiers pris en compte dans le budget 2022.

Economie

Commission économique

Pour la législature 2021 – 2026, dans le cadre de l'attribution des dicastères, un volet « Economie » a été créé et attribué au dicastère 9 en charge des finances. Il souligne l'importance que le Conseil communal souhaite donner au développement des activités économiques au sein de la commune.

Afin d'examiner, de préparer et de préavisier à l'intention du Conseil communal les dossiers relevant des activités économiques installées sur le territoire communal et des relations avec les instances économiques régionales, cantonales et fédérales, il est institué une commission économique au sein du Conseil communal.

Composition

Membres permanents :

- M. Fabien Schafer, Syndic
- M. Jacques Crausaz, dicastère finances et économie - Président
- M. Dominique Ayer, dicastère aménagement du territoire

Secrétariat de la commission : M. Laurent Chammartin, Chef du service des finances

Membres invités en fonction des dossiers :

- Membre du Conseil communal dans la mesure où le dicastère est concerné.
- Représentant d'un service communal concerné.
- Expert de l'administration cantonale.
- Expert de l'économie.

L'élargissement de la commission à des acteurs économiques externes et des représentants des secteurs économiques présents dans la commune est d'ores et déjà à l'étude.

Tâches de la commission

1. Examiner et élaborer une prise de position sur :
 - Un projet d'installation d'une activité économique sur le territoire communal lorsqu'une prise de position communale est requise.
 - Les projets relatifs au développement économique et aux zones d'activités soumis au Conseil communal.
 - Une demande d'acquisition de terrain propriété de la commune pour l'installation d'une activité économique.
 - La préparation des actes de transfert de propriété en cas de vente de terrains communaux.
 - Les difficultés rencontrées par un secteur économique ou une entreprise installée dans la commune.
2. Suivre les projets en lien avec l'économie pour lesquels la commune est partie prenante.
3. Prendre des initiatives et formuler des propositions en matière :
 - de politique économique communale ;
 - de développement et de promotion des zones d'activités situées sur le territoire communal ;
 - de promotion de la commune en tant que site d'accueil d'activités économiques ;
 - de développement et de soutien aux activités économiques au sein de la commune.
4. Organiser :
 - Les rencontres avec les porteurs de projets en matière d'activité économique.
 - Une rencontre annuelle avec les milieux économiques communaux.

Activités et événements

Contact avec les entreprises

Malgré la crise sanitaire, les contacts avec des entreprises intéressées, les implantations d'entreprises et les chantiers de construction se sont poursuivis durant l'année 2021.

De nombreuses demandes ont été adressées à la commune et ont fait l'objet d'une rencontre avec les responsables des entreprises intéressées. Une présentation de l'ensemble des terrains disponibles leur est faite. Les demandes enregistrées peuvent être résumées de la manière suivante :

- Domaines d'activités : centres logistiques, entreprises de la construction et du génie civil, entreprises de la construction métallique, commerces, centre de vente et de distribution, centres de loisirs, etc.
- Besoin en surface : entre 3'000 et 12'000 m².

Nous réservons pour l'heure la dernière parcelle communale de 22'000 m² située dans la zone d'activité La Longivue, un secteur considéré comme d'importance cantonale, à des projets importants à haute valeur ajoutée (nombre d'emplois, marché suprarégional). C'est pourquoi nous avons dû placer en liste d'attente un certain nombre de projets intéressants dans l'attente des décisions relatives aux grands projets. Au terme de cette première phase et d'une pesée des intérêts, la parcelle serait alors subdivisée et par conséquent pourrait accueillir des implantations de moindre importance.

Soutien aux commerces de proximité

Le rôle joué par les commerces de proximité durant la crise sanitaire nous a fait prendre conscience de l'importance de ces points de vente pour la population de nos villages. Le Conseil communal est préoccupé de la relative désertification de certains secteurs de la commune dans ce domaine et a pris un certain nombre d'initiatives pour soutenir le maintien resp. la réouverture de commerces de proximité notamment dans les villages de Corpataux et de Rossens.

Rencontre des entreprises 2021

Instaurée sous le titre « Soirée des entreprises » durant la législature 2016 – 2021, le Conseil communal organise chaque année une rencontre entre le Conseil communal et les entreprises installées dans la commune. C'est, pour tous les participants, l'occasion de faire connaissance et, pour les représentants de l'autorité communale, une opportunité de dialogue avec les acteurs économiques communaux.

En raison du nombre important d'entreprises et de la grande diversité des secteurs d'activités, décision a été prise dès l'édition 2019 de limiter l'invitation à un cercle d'entreprises actives dans un domaine particulier. En 2019 ce fut le tour des entreprises du domaine de la construction et du génie civil.

L'édition 2020 a été supprimée pour cause de crise sanitaire.

Afin de rendre hommage au rôle important de service de proximité joué par une grande partie de ces entreprises durant les phases aigües de la crise sanitaire, ce sont les commerçants et les artisans actifs sur le territoire de la commune qui ont été conviés à cette rencontre le 30 septembre 2021.

Orateur invité

Il est d'usage d'agrémenter la rencontre par l'intervention d'un orateur dont les responsabilités ont un lien avec les activités des entreprises invitées. Cette année, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Pierre-Alain Bapst, Directeur de Terroir Fribourg. M. Bapst a su captiver l'auditoire par une intéressante présentation soulignant la richesse des produits du terroir fribourgeois et l'ampleur des actions entreprises par tous ceux qui ont en charge le développement, la protection et la promotion de ces produits.



Au terme de la rencontre, M. Gérard Yerly, boucher à Rossens, a présenté son projet d'association groupant les commerces, les artisans, les services et les industries installés dans la commune. Le Conseil communal soutient cette initiative.

La rencontre s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié et la dégustation de quelques bons produits de notre terroir, occasion pour les participants de partager un moment de convivialité, de parler de leurs expériences et d'échanger leurs cartes de visite.

Installations de nouvelles entreprises

Projet Sottas Building SA (ZAC La Longivue)

A défaut d'une communication officielle de l'entreprise, nous avons pris acte de son renoncement à installer une partie de ses lignes de production sur la zone d'activité La Longivue.

Projet Kuratle Group SA (ZAC La Longivue)

L'entreprise Kuratle Group présente dans de nombreuses régions de Suisse, propose une gamme de 25'000 produits à base de bois.

Le nouveau centre logistique de cette entreprise est en cours de construction sur la zone d'activité La Longivue. Le chantier s'est ouvert le mardi 13 juillet 2021. Le bâtiment principal comprend un dépôt de 8'400 m² doté de six quais de chargement pour les camions, un volume de stockage de 84'000 m³ et une surface d'exposition. Un bâtiment administratif de deux étages offrira 810 m² de surfaces de bureaux.

Il s'agit pour l'entreprise de développer ses activités en Suisse romande. Avec, dans un premier temps, la création de 25 à 30 emplois dans la vente, le marketing et la logistique, le site pourra compter jusqu'à 50 collaborateurs dans le futur.

Projet Evertis SA (ZAC Combernesse)

L'entreprise Evertis SA installée sur la zone d'activité de Combernesse a entrepris en 2020 la construction d'un grand bâtiment à proximité de la bretelle d'accès à l'autoroute direction Fribourg. Le bâtiment abritera des activités des entreprises RealSport, Evertis, Von Bergen (entreprise de transport et de logistique) et Waker-Neuson (machines et engins de chantier).

Projet Mestel SA (ZAC Combernesse)

Dans sa séance des 3 et 4 décembre 2018, le Conseil général a approuvé la vente à la société Mestel SA de la parcelle art. 602 RF Rossens d'une surface de 6'469 m² pour le prix total de CHF 1'190'000.00.

Pour rappel, la société **Mestel SA**, membre du Groupe PQH, a été fondée en 2008. Spécialiste des matières élastomères (HBR, HNBR, FKM, etc.), Mestel SA sert de multiples branches de l'industrie : horlogerie, bijouterie, technique, pharmaceutique, médicale, téléphonie, etc.

L'intention du Groupe PQH est de construire, sur le site proche de l'axe autoroutier, des bâtiments destinés à accueillir le regroupement d'une partie des activités industrielles du groupe, en particulier le déplacement des activités actuellement installées à Broc dans des locaux trop exigus.

Le projet a pris du retard en raison des contraintes de construction sur le site et de la crise sanitaire. Le projet a été finalisé à la fin de l'année 2021 et la procédure de permis de construire entreprise au début de l'année 2022.

Projet Dimab Groupe (ZAC La Longivue)

Le groupe Dimab, distributeur des marques de voitures BMW et Mini & Alpina a choisi d'installer son centre de distribution et d'entretien pour le canton de Fribourg sur la zone d'activité La Longivue. Les bâtiments et les installations ont été mis à l'enquête par la Sté Anura SA à la fin de l'année 2021. Les travaux devraient être entrepris en 2022 et le site mis en service en automne 2023.

Projet Verfora SA (ZAC Montena)

La société Verfora SA, no 1 sur le marché des soins de santé aux consommateurs en Suisse, s'installe dans un bâtiment actuellement en construction à l'arrière de la zone d'activité de Montena à Rossens

Développements d'entreprises existantes

L'entreprise **Friporcs SA** installée à Rossens, Rte d'Illens souhaite construire un hangar complémentaire nécessaire à l'exploitation de la porcherie. La commune a vendu à l'entreprise une parcelle de 585 m² pour cette construction.

Evertis SA est à la recherche d'un site pour y entreposer les matériaux nécessaires à leurs projets d'aménagements paysagers et de places de sport. Nous leur proposons une installation dans la zone d'activité restreinte située à Rossens, Rte d'Illens. Les tractations sont en cours.

Accueil de nouvelles entreprises

Durant l'année 2021, ce sont 23 nouvelles entreprises qui ont été créées ou qui se sont installées sur le territoire de la commune.

Zones d'activités

Les zones d'activités situées à proximité de la sortie de l'autoroute A12, rencontrent toujours autant d'intérêt auprès des entreprises à la recherche d'un terrain pour y installer leurs activités.

Les travaux d'équipements de la zone La Longivue sont pratiquement terminés et les chantiers de construction des bâtiments des entreprises ont pu s'ouvrir (voir plus haut).

En matière de zone d'activité, les surfaces encore disponibles au 31.12.2021 sont les suivantes :

Zone d'activité de Montena	10'000 m ²
Zone d'activité de Combernesse	20'000 m ²
Zone d'activité La Longivue	70'000 m ² dont 22'000 m ² pour la parcelle communale
Autres zones activités sur la commune	env. 32'000 m ²

Plan de situation des zones d'activités proche de l'autoroute A12



Projet d'appartements protégés

Pour rappel, sur la base de la décision du Conseil général du jeudi 28 mai 2020, la commune est membre d'une fondation appelée « Fondation Pra Bastian » créée en 2020 dans le but de construire et d'exploiter un immeuble d'appartements protégés dans le secteur Pra Bastian à Farvagny-le-Grand.

Le projet - état fin 2021

L'immeuble comptera trois étages, divisés en 13 appartements de deux pièces et demie, d'un studio d'une pièce et demie (la surface moyenne des appartements est d'environ 62 m² - y.c. 50% de la surface d'une loggia) et d'une salle commune avec sanitaires d'une surface totale de 72.5 m².



Tous les appartements et les locaux communs seront aménagés pour recevoir des personnes à mobilité réduite. L'immeuble sera construit en respectant les règles du standard Minergie.

Les locataires pourront bénéficier sur demande des prestations d'un concierge social chargé d'effectuer une visite quotidienne et les tâches de base d'aide à la personne.

Le choix des locataires tiendra compte des critères suivants :

- personne domiciliée dans la commune ou ayant un lien avec celle-ci (par ex : un proche-aidant habitant la commune) ;
- personne ayant besoin des services du concierge social ;
- personne retraitée ;
- personne au bénéfice des prestations complémentaires ;
- personne au bénéfice d'une rente AI.

Le projet a été mis à l'enquête en avril 2021 et au terme d'une longue procédure, le permis de construire a été délivré le 3 février 2022. Le chantier devrait s'ouvrir avant l'été 2022 et les travaux devraient être terminés en été 2024.

L'ensemble des travaux a été mis en soumission. Le coût de construction devrait rester proche des 5.3 MFr (terrain compris) annoncé au début du projet.

La Fondation Pra Bastien est membre de l'Association Romande des Maîtres d'Ouvrage d'Utilité Publique (ARMOUP) et, à ce titre, a obtenu une contribution au financement du projet de CHF 560'000.00 (sous la forme de prêts) dans le cadre de l'aide fédérale à la construction de logements d'utilité publique prévue dans la Loi fédérale sur le logement (LOG).

Les négociations sont en cours avec les banques afin d'obtenir les meilleures conditions pour les emprunts nécessaires pour compléter le financement.

Château d'Illens



L'Association Château d'Illens (ACI), association à but non lucratif fondée le 11 mars 2008, conduit le projet de préservation du site et des vestiges du château d'Illens.

L'ACI est au bénéfice d'une convention signée avec l'ancienne commune de Rossens qui définit les droits et devoirs de chacune des parties. La commune contribue financièrement au projet : CHF 100'000.00 versés en 2015 par l'ancienne commune de Rossens et dès 2017 par CHF 20'000.00 de contribution annuelle durant les étapes du projet.

En qualité de propriétaire des lieux, la commune, par son Service forestier, entretient la forêt et les terrains aux alentours du château.

Illens vue des ruines du château d'Arconciel.

Des nouvelles du projet

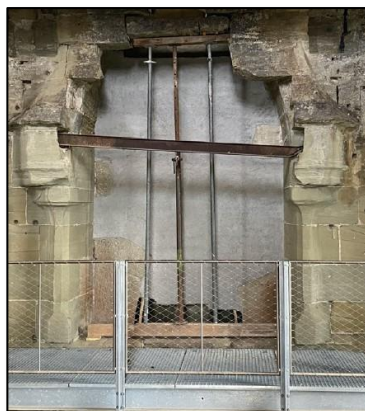
Comme déjà durant l'année 2020, la crise sanitaire a ralenti l'avancement des projets, retardé les travaux en cours et bien sûr provoqué l'annulation des événements prévus sur le site en 2021.

Les travaux les plus importants effectués dans le courant de l'année 2021 sont les suivants :

- suite des travaux de sécurisation des infrastructures intérieures du bâtiment ;
- suite des travaux de réhabilitation et de consolidation des cheminées monumentales ;
- installation de nouvelles tables sur le site par le Service forestier communal.



Belle conservation du manteau de cheminée au rez-de-chaussée



Manteau de cheminée au 3^e. Il y a encore du boulot !



Sécurisation au 3^e étage

A signaler durant l'année 2021

Les travaux relatifs au raccordement du château à l'électricité ont été une fois encore reportés. Ils seront réalisés durant l'hiver 2021 – 2022.

Les travaux de préservation du château étant dans leur phase finale, il convient d'améliorer les accès au site afin de faciliter l'exploitation de ce magnifique site médiéval réhabilité et de lui donner le rayonnement qu'il mérite. En laissant à l'Association Château d'Illens le soin de poursuivre et de terminer les travaux de préservation du site, le Conseil communal a défini un projet communal comprenant les travaux nécessaires à rendre le site accessible aux personnes à mobilité réduite et à le relier au réseau de sentiers pédestres régional. Dans ce contexte, la construction d'une passerelle piétonnière enjambant le fossé situé entre l'entrée de la forêt et les abords du château reste parmi les solutions envisagées. Un crédit d'étude a été inscrit au budget 2022 et un crédit d'investissement inscrit au plan financier en 2023.

Le 8 juillet 2021, en guise de « leçon terminale » de M. Benoît Spicher, enseignant à Farvagny qui a pris sa retraite, des classes d'école primaire ont visité le site et vécu l'espace de quelques heures dans une ambiance médiévale.



La photo a bien été prise à Illens le 29 août 2021 !

En raison de la crise sanitaire et du retard des travaux, la fête célébrant la fin des travaux a été reportée en 2023. Afin d'exprimer sa gratitude à tous ceux qui contribuent au succès de cette entreprise, l'association a convié le dimanche 29 août 2021 ses membres, les sponsors et les autorités à une manifestation « Portes ouvertes » sur le site. Les participants ont été informés de l'état du projet, eu l'occasion de visiter le chantier et partagé un repas dans un décor d'activités et de joutes médiévales animées avec brio par La Garde du Gibloux

Finances

Les travaux de conservation réalisés jusqu'au 31.12.2021 auront coûté près de CHF 1'500'000.00. Pour rappel, le financement est assuré par les subventions fédérales (20%) et cantonales (20%), les contributions importantes de la LoRo, les soutiens financiers d'autres sponsors et des entreprises qui interviennent sur le chantier. Pour sa part, sans compter les travaux effectués par le personnel communal qui sont offerts, la commune a déjà investi CHF 220'000.00 dans ce projet à fin 2021.

Accès au site

Les importants travaux de conservation déjà effectués ont ravivé l'intérêt d'un nombreux public pour ce site véritablement exceptionnel. Il convient de souligner que l'ouvrage est encore en chantier et que les visites pour l'instant encore limitées doivent être agréées par le comité de l'association en charge du projet.

Pour plus de détails et pour vous engager dans le soutien à cet important projet pour le patrimoine communal, prière de consulter le site internet <http://www.illens.ch>.